VOLUME XVI. WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 23 JANVIER 19[illegible] NUMERO 34

LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTÉ"
Canada ... $2.00
Etats... ... $2.50
... ... $3.00

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

INSPECTEUR DE POSTE BILINGUE POUR WINNIPEG

C'est M. Médéric Cyr, de Saint-Boniface, depuis 32 ans dans l'administration des postes

Pour la première fois Winnipeg a un inspecteur des postes bilingue C'est M. Médéric Cyr, de Saint-Boniface, qui vient d'être promu à cette position. M. Cyr est né le 7 novembre 1865 et est entré dans le service postal en 1896; il est donc depuis trente-deux ans dans l'administration des postes.

Notre compatriote a occupé plusieurs positions honorifiques qui montrent dans quelle haute estime le tiennent ses collègues. Il a été président de l'Association des Commis de malle de Winnipeg et président des Commis de poste de tout l'Ouest Canadien. Il a été, en outre, délégué à quatre conventions tenues à Québec, Montréal, Moose Jaw et Calgary.

M. Cyr ne doit pas sa position à des influences politiques ou autres. Il a été nommé pour ses états de service personnel, après avoir subi un examen de promotion.

Nos félicitations à M. Cyr et nous remercions l'hon. M. Veniot, ministre des postes, d'avoir une fois de plus consacré le principe du bilinguisme dans un milieu où il était jusqu'ici méconnu.

FAVORISONS LES COLONS ACTUELS

Que l'argent dépensé pour l'immigration aille plutôt à ceux qui sont déjà ici

Edmonton — Les Fermiers-Unis de l'Alberta ont demandé à leur convention, à Edmonton, que l'argent que le gouvernement canadien dépense chaque année pour l'immigration soit plutôt mis à l'avantage de la population actuelle. La convention croit que les plans d'immigration sont futiles et qu'ils ne sont pas dans l'intérêt du Canada.

L'état des affaires de la population est décourageant et c'est pourquoi on demande que l'argent que le gouvernement réserve au problème de l'immigration soit plutôt prêté à un taux moins élevé et pour une durée plus longue à ceux qui sont actuellement dans l'Ouest Canadien, pour leur permettre d'acheter des fermes à des conditions avantageuses. Cela sera un puisssant facteur pour garder les jeunes gens sur la ferme et pour induire ceux qui traversent de leur propre initiative à travailler aux meilleurs intérêts du Canada.

On a demandé aussi la stabilisation des tarifs des trains de l'Alberta à Vancouver. Une protestation a été soulevée contre le fait que les autorités d'immigration et de colonisation se représentent mal la condition du fermier canadien. Le congrès des fermiers-unis demandera au gouvernement canadien de discontinuer la politique actuelle d'immigration.

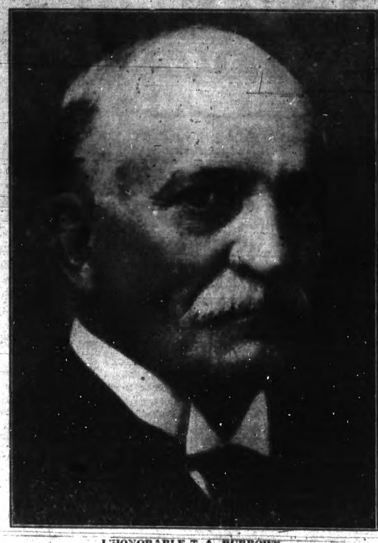
Franço-Manitobain qui meurt centenaire

M. Alfred Taillefer, l'un des plus vieux habitants du Manitoba, est mort jeudi matin à l'hospice Taché. Il aurait eu 101 ans dans trois semaines. Né à Montréal en 1928, il était venu au Manitoba à pied et en char à boeufs en 1868. Il s'était établi à La Broquerie et avait assisté au développement merveilleux du pays. Depuis quelques années il était faible et gardait le lit. Lui survivent sa femme et dix-huit enfants et petits-enfants.

Création d'un consulat belge à Vancouver

Vancouver — Le gouvernement belge, en vue de l'importance croissante de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, au point de vue du commerce belge, a décidé de renforcer sa représentation consulaire dans les provinces canadiennes de l'Ouest par la création d'un consulat de carrière à Vancouver. Ce poste a été confié à M. J. Van Itickstal qui a déjà occupé les fonctions de vice-consul et de consul de Belgique à Londres, New-York et Montréal, et doit arriver incessamment.

DEUIL POUR LA PROVINCE DU MANITOBA



L'HONORABLE T.-A. BURROWS,
lieutenant-gouverneur du Manitoba, décédé subitement vendredi soir, dont les funérailles ont eu lieu hier.

LE LIEUT.-GOUVERNEUR DU MANITOBA MORT SUBITEMENT VENDREDI SOIR

Il avait été opéré pour l'appendicite huit jours avant et devait quitter l'hôpital dans quelques jours

L'hon. Theodore-A. Burrows, lieutenant-gouverneur du Manitoba, est mort à 11 h. 15, vendredi soir, à l'Hôpital Général de Winnipeg, presque une semaine après y avoir été opéré pour l'appendicite et au moment où tout faisait espérer un prompt rétablissement.

Durant l'après-midi il avait reçu joyeusement des amis et parlé d'être de nouveau à ses occupations dans quelques jours. Dans la soirée, il est devenu tout à coup plus mal et une embolie dans l'artère pulmonaire a entraîné la mort. La fin est venue si rapidement qu'aucun membre de la famille ne se trouvait à son chevet quand il a succombé. Il aurait eu 72 ans le 15 août de cette année.

Lui survivent, sa femme, un fils et une fille.

L'hon. T.-A. Burrows est le premier représentant de la couronne au Manitoba à mourir pendant son terme d'office. Il avait été nommé lieutenant-gouverneur le 8 octobre 1926. Son prédécesseur immédiat avait été Sir James Aikins, et avant lui, Sir Douglas-C. Cameron, Sir Daniel-H. McMillan, l'hon. J.-C. Patterson, Sir John Schultz, l'hon James-C. Aikins, l'hon. J.-E. Cauchon, l'hon. Alex Morris, l'hon. Francis-G. Johnston et l'hon. A.-G. Archibald, ce dernier nommé le 20 mai 1870.

L'homme d'affaires

Né à Ottawa en 1857, M. Burrows était venu à Winnipeg en 1875, à l'âge de dix-huit ans. Il y fut le premier étudiant en droit, mais se lança bientôt dans le commerce du bois et son entreprise devint la plus importante du genre au Manitoba.

Sa connaissance parfaite du pays invita le Canadien Nord à le prendre pour son commissaire des terres. Il employa toute son énergie à coloniser la région de Dauphin et fut lui-même un fermier modèle dont les succès agricoles devinrent aussi fameux que les succès dans le commerce du bois.

L'homme politique

En 1892 il fut élu député provincial de Dauphin et représenta cette circonscription jusqu'en 1904. A cette date il fut envoyé à Ottawa pour la circonscription fédérale du même nom. Il se retira en 1908 et refusa dès lors toutes les invitations à rentrer de nouveau dans la politique. Après dix-huit ans de vie industrielle et commerciale, il fut nommé lieutenant-gouverneur.

Funérailles provinciales

Les funérailles du lieutenant-gouverneur ont eu lieu hier, mardi, avec tous les honneurs que peut conférer la province. De 9 à 11 h. le matin et de midi à 1 h. 45, le corps a été exposé dans la salle de l'assemblée législative, au Parlement, où des milliers de personnes sont venues lui rendre un dernier hommage.

A 2 h., au son de la Marche funèbre jouée par la Fanfare de la Princesse Patricia, et pendant qu'une batterie d'artillerie tirait une salve de quinze coups de canon, le corps a été transporté à la maison du lieutenant-gouverneur, où un service funèbre a été célébré pour les membres de la famille seulement. Un service public a eu lieu ensuite à 3 h. au temple St. Stephens-Broadway et l'inhumation s'est faite au cimetière d'Elmwood.

On remarquait dans le cortège les représentants du gouverneur général, des lieutenants-gouverneurs des provinces, du premier ministre du Canada, des archevêques et évêques des diverses confessions, du ministre de la défense nationale, des ministres, des juges et les députés du Manitoba, etc.

Question constitutionnelle

La mort subite de l'hon. T.-A. Burrows soulève un point de droit constitutionnel assez sérieux. On se demande si le gouvernement fédéral est autorisé à nommer un administrateur en cas de décès du lieutenant-gouverneur pendant l'exercice de ses fonctions. C'est au premier ministre fédéral, croit-on, à trancher la question et le cabinet aura à s'en occuper très prochainement. Il est probable que les autorités provinciales jugeront à propos de retarder l'ouverture de la session, en attendant une nomination définitive.

MM. Drury et Beaudry-Leman à la Commission du Prêt aux fermiers

Ottawa — M. James-A. Robb, ministre des finances, a annoncé la nomination de M. E.-C. Drury, ancien premier ministre de l'Ontario, et de Beaudry-Leman, gérant général de la Banque Canadienne Nationale, comme membres de la Commission du Prêt aux Fermiers. Cette dernière est maintenant au complet avec M. Robb comme président et M. J.-D. MacLean, ex-premier ministre de la Colombie-Britannique, comme commissaire en chef.

La Commission est chargée de l'administration des crédits à longue échéance consentis aux fermiers canadiens par le gouvernement fédéral; la loi qui en assure l'existence fut votée au cours de la dernière session du parlement fédéral.

LES ETATS-UNIS RATIFIENT LE TRAITE KELLOGG

Le Sénat l'approuve par 94 contre un, le sénateur Blaine, du Wisconsin, républicain progressiste

Washington — Le traité multilatéral de renonciation à la guerre Kellogg-Briand a été ratifié par les Etats-Unis par un vote du Sénat de 85 contre 1, le sénateur Blaine, du Wisconsin, républicain progressiste, votant seul contre; neuf sénateurs étaient absents, et comme les neuf sont en faveur du traité, l'on peut dire que le vote fut réellement de 94 à 1.

L'opposition à la ratification, conduite par 25 à 35 sénateurs qui exigeaient des réserves pour protéger la doctrine Monroe, le droit de défense américain, et pour nier l'obligation de punir un violateur du traité, a disparu lorsque le sénateur Borah, président du comité des relations étrangères, permit l'adjonction d'une clause au rapport du comité sur le pacte.

Cette clause dit: "Ce rapport est fait dans le seul but de déclarer ce que votre comité croit être une interprétation vraie du traité, et en aucune manière dans le but ou avec le dessein de modifier ou changer le traité, de quelque manière, ou de faire une réserve, ou des réserves, au dit traité."

Les 25 partisans du sénateur Bingham, qui demandaient au comité des relations étrangères de soumettre un rapport interprétatif, disent avoir remporté une victoire en forçant le senateur Borah à déclarer que le rapport est une "vraie interprétation du traité", bien que la clause de M. Borah rejette l'idée que le rapport constitue une réserve.

Le département d'Etat a notifié ses représentants à l'étranger de l'acte du Sénat, et leur a donné instruction de transmettre l'information aux gouvernements étrangers.

Le secrétaire d'Etat Kellogg a dit: "Je suis très heureux que le Sénat ait donné son avis et son consentement à la ratification du traite général pour la renonciation à la guerre, sans réserves, amendements ou conditions."

Le maréchal Foch est mieux, mais pas encore hors de danger

Paris — Le maréchal Foch va beaucoup mieux et a commencé à se lever. Ses médecins le déclarent hors de danger, tout en ajoutant que quand le coeur a été touché, les prophéties sont trop dangereuses.

Deux jeunes enfants périssent dans les flammes

Arden, Man. — Les deux enfants de M. et Mme Alex Wirchuk ont perdu la vie dans un incendie qui a détruit la maison de la famille, sur le ranch de W.-E. Gill, à un demi-mille d'Arden. Le plus jeune était âgé de six mois, l'aîné de deux ans. On ignore comment le feu a pris. Toutes les tentatives de secours ont été vaines et il n'est rien resté du petit bâtiment. Mme Wirchuk revenait de la pompe, non loin de la maison, quand elle a vu la maison en flammes. Ses efforts désespérés pour atteindre ses enfants ont été vaincus par le vomissement des flammes et de la fumée par chaque porte et chaque fenêtre.

Un surplus de $136,856.66 en Saskatchewan

Régina, Sask. — L'hon. W.-J. Patterson, trésorier provincial, dans son discours sur le budget, a annoncé un surplus de $136,856.66 et pas de nouvelles taxes en perspectives. La législature semble très divisée sur la question d'augmenter la taxe sur la gazoline de trois à cinq sous par gallon et de fixer une taxe uniforme de $12 sur toutes les automobiles.

Le Calendrier de la "Liberté"

Le calendrier de la **Liberté**, toujours salué avec plaisir par nos lecteurs, vient d'être distribué dans les centres français du Manitoba. Il est consacré cette année aux "Evêques Missionnaires Oblats du Nord-Ouest". Ceux qui n'en auraient pas reçu peuvent s'adresser directement au bureau du journal.

POUR PLACER DES JEUNES GENS ET DES FAMILLES PAUVRES

Depuis quelque temps, à la suite d'une publicité intense, nous recevons un nombre considérable de demandes de jeunes gens et de familles pauvres, qui seraient tout à fait disposés à partir pour l'Ouest, à condition qu'ils aient chance de vivre et espoir d'établissement prochain.

N'y aurait-il pas possibilité au Manitoba, pour certaines paroisses, de recevoir ainsi quelques familles et des jeunes gens aides-fermiers? Il faut bien se persuader que ce n'est pas avec des familles riches de l'Est qu'on augmentera nos centres canadiens de l'Ouest. Les riches demeurent où ils sont et ceux qui ont un petit capital hésitent longtemps avant de quitter leur paroisse.

Tant qu'on n'aura pas trouvé le moyen de faire de la colonisation avec des familles ou des colons qui n'ont que de très maigres ressources, on ne peut espérer provoquer un large mouvement.

Attendre d'autre part que le gouvernement prenne nos intérêts de Franco-canadiens, c'est attendre après la chimère. La preuve est faite. Il me semble que chaque paroisse pourrait, tous les deux ou trois ans, pourvoir à l'établissement chez elle d'une famille. En y regardant de près, on verrait qu'il y a de la place.

Il sera relativement facile, au moyen de publicité, de trouver ces familles dans l'Est.

Qu'on adresse toutes communications à cet effet à

L'abbé G.-M. BILODEAU,
Missionnaire-colonisateur,
433, Notre-Dame Est,
Montréal, P. Q.

Nouvelles Brèves

REGINA — Mike Hack a été pendu dans la prison de Régina, samedi matin, pour le meurtre de George Edy, à Duff, Sask., en mai dernier.

SASKATOON, Sask. — Mme May McLean, 20 ans, jeune mariée de deux mois, a été tuée instantanément par un train près de Clavet, Sask. Elle était dans un cutter fermé et revenait de porter des provisions à une famille malade du voisinage.

REGINA, Sask. — Le Dr M.-M. Seymour, jusqu'en ces derniers temps sous-ministre de l'hygiène publique pour la province, est décédé subitement chez lui. Il était au service du ministère depuis 18 ans et avait rendu de grands services.

VICTORIA, C.-A. — La dix-septième législature de la Colombie-Anglaise s'est réunie mardi, avec un nouveau gouvernement sous la direction du premier ministre S.-F. Tolmie.

NIAGARA FALLS, Ont. — M. et Mme Frank Bretti et leurs deux fils ont été tués instantanément dans un tamponnement de leur auto avec un train sur un passage à niveau, près de Montrose.

PERTH, Ont. — John-D. Motherwell, agriculteur considérable de ce district et frère de l'hon. W.-R. Motherwell, ministre fédéral de l'agriculture, est décédé dans sa 74e année.

TORONTO — M. Tom Moore, président du "Trades and Labor Congress", a déclaré que l'acte de M. Forke, ministre de l'immigration, restreignant dans l'avenir l'affluence des immigrants de l'Europe continentale, était un pas dans la bonne voie, mais qu'il n'allait pas assez loin.

MONTREAL — M. Athanase David, secrétaire provincial, a déclaré au cours d'un déjeuner offert au Windsor par la "Catholic Women's League", que le gouvernement avait l'intention de construire à Montréal un sanatorium pour les tuberculeux.

MONTREAL — Paul Paquin, entrepreneur de routes de 27 ans, va entreprendre, avec deux Indiens du nord de l'Alberta, un voyage de 4,500 milles à travers le Canada en canot.

MONTREAL — Thomas-E. Dupré, surintendant du cimetière de la Côte des Neiges, l'un des rares survivants des 600 zouaves pontificaux canadiens, est mort à l'âge de 79 ans. Il était le père de dix-neuf enfants, dont treize lui survivent avec leur mère.

NEW-YORK — Six membres d'une même famille ont perdu la vie dans un incendie qui a rasé une maison de cinq étages dans la 112ème rue est.

PARIS — M. Briand a annoncé qu'il a officiellement présenté un bill pour la ratification du pacte Briand-Kellogg à la chambre des députés.

CANNES — Le plus jeune aviateur français, Fishbach, âgé de dix-huit ans, s'est tué à la suite d'une panne de moteur, à Trayas.

ROME — L'Italie est couverte de neige. Une forte tempête qui a passé sur Gênes et les environs, sur la Riviera italienne mercredi soir, a atteint Rome jeudi matin.

Transféré à Montréal



M. JEAN-E. ARPIN

M. Jean-E. Arpin, surintendant de la Banque Canadienne Nationale pour l'Ouest, avec quartiers généraux à Winnipeg, va être transféré à Montréal. Sa santé a laissé à désirer depuis quelque temps et c'est la raison pour laquelle il s'en va dans l'Est. Le département de la surintendance sera absorbé par celui des inspecteurs.

M. Arpin est né à Saint-Ours, P. Q., et vint au Manitoba avec sa famille en 1887, à l'âge de sept ans. Il est gradué de l'Université du Manitoba et fait partie du personnel de la Banque depuis 26 ans.

PUBLICATION QUI CAUSE BEAUCOUP D'EMOI A BERLIN

Une revue anglaise divulgue des secrets du ministère allemand de la Défense

La publication du memorandum secret du ministère allemand de la Défense, dans la "Review of Reviews", coincidant avec le vol d'un document du Quai d'Orsay, contenant la teneur de l'accord naval franco-britannique, a jeté la consternation, non seulement dans les milieux politiques et militaires de Berlin, mais aussi dans le monde industriel. Le ministère de la Défense a admis que le texte était authentique, mais on ignore comment le publiciste anglais a pu obtenir ce document. Il en avait été tiré 24 copies pour les membres du cabinet et chacun a déclaré tenir la sienne. Les autorités du Reichstag regrettent que Steed, le directeur de la revue, ne soit pas resté à Berlin pour subir le même traitement que Horan.

Un déclaration

Londres — Wickham Steed, directeur de la Review of Reviews", a déclaré que le memorandum Groener qu'il a publié est parfaitement authentique et n'a pas été volé.

Dans ce memorandum, le général Groener proclamait la nécessité de construire un nouveau croiseur cuirassé. M. Steed a déclaré avoir obtenu le document par voie ordinaire et s'être assuré de son authenticité. "Qu'ils fassent les recherches qu'il leur plaira en ce qui me concerne", dit-il.

LE ROI GEORGE SORT VICTORIEUX DE SA MALADIE

L'amélioration signalée ces jours-ci se maintient et l'auguste patient reprend des forces

Londres — On annonce de source autorisée que l'amélioration satisfaisante de l'état du roi George se maintient.

Le "Daily Mail" dit que le roi George a joui de longues périodes de sommeil, depuis quelques jours, et qu'il s'intéresse aux affaires du palais.

Le roi, cependant, n'a pas la permission de lire, parce que la fatigue de la lecture pourrait devenir trop forte.

Le roi George a des conversations beaucoup plus longues avec les membres de la famille royale, particulièrement avec la reine Marie. La reine Marie se rend plus fréquemment au chevet de son mari, mais chaque fois elle ne doit pas rester plus de dix minutes. Quand le roi se sent fatigué, la reine ne reste près de lui que quelques minutes.

DESTITUTION DU GENERAL BOOTH

Le commandant en chef de l'Armée du Salut est déclaré inapte à continuer ses fonctions

Londres — Le général Bramwell Booth, commandant-en-chef de l'Armée du Salut, a été déclaré incapable de continuer d'occuper cette charge par un vote du conseil supérieur de l'Armée. Le vote fut le suivant: contre Booth, 55; pour, 8.

Le grand conseil justifie sa destitution du général Bramwell Booth au moyen de quatre chefs d'accusation suivants:

1.—Avant sa maladie, le général Booth considérait sa décision comme prépondérante et renversait celles des autres membres de sa famille;

2.—Il se montrait injuste et partial dans ses rapports avec les officiers de l'Armée;

3.—Il a donné à quelques-uns de ses enfants de l'avancement, des charges ou des récompenses qui n'étaient pas justifiés par leur mérite ou qui n'étaient pas conformes à la politique de l'Armée.

4.—Il a accepté pour lui-même ou pour sa famille des cadeaux ou des émoluments auxquels il avait droit légalement mais qui n'étaient pas autorisés par les règlements de l'Armée du Salut.

Pas de successeur nommé

Le commissaires Haines, vice-président du grand conseil de l'Armée du Salut, est mort subitement. Il prononçait la conclusion d'un discours vibrant sur l'élection d'un successeur au général destitué, quand il s'affaissa et mourut sur-le-champ.

Le grand conseil de l'Armée du Salut, siégeant pour considérer le choix d'un successeur au général Booth, a levé la séance quand il a su que le général avait obtenu à Londres une injonction contre lui.

Le vieux général, alité par la maladie, a donc triomphé dans la première escarmouche et empêché temporairement le conseil de lui nommer un successeur.

Une suffragette manitobaine meurt à 105 ans

Mme Amelia Burritt est morte jeudi à la maison des vieillards et des infirmes de Portage la Prairie, à l'âge de 105 ans. Née dans l'Ontario, elle était au Manitoba depuis 1881 et avait habité longtemps Winnipeg. Elle fut l'une des plus ardentes suffragettes de l'Ouest et c'est en grande partie grâce à ses efforts que les femmes du Manitoba obtinrent le droit de vote. Mme Burritt avait 93 ans lorsqu'elle entreprit une campagne dans ce but. Gaie et optimiste, elle garda jusqu'à la fin la pleine possession de ses facultés.

Une route de Winnipeg au Pas

On apprend que le gouvernement manitobain fait procéder à l'étude de la topographie sur le parcours possible d'une route carrossable devant relier Le Pas au reste de la province.

ECHOS D'EUROPE

L'affaire de la "Gazette du Franc"

Paris — Les inculpés dans la désormais fameuse affaire Hanau-Bloch, de la "Gazette du Franc", se font de plus en plus nombreux. Les dernières arrestations opérées sont celles de Robert Gilbet, publiciste et ingénieur; Georges Anquetil, directeur de la "Rumeur"; Mimoun Amard, brasseur d'affaires turc, naturalisé sujet français, qui semble avoir froidement carotté un beau million à la femme Hanau. Le grand quotidien parisien le "Journal" a été approché, en la personne d'un de ses collaborateurs en vedette, M. Georges Vidal, ex-sous-secrétaire d'Etat. Mais après une journée d'instruction qui dura quatorze heures, le "Journal" a été mis hors de cause. Tout indique que des surprises vont marquer les prochaines semaines et le juge Glard, qui travaille sans répit, a encore de mutiples dossiers à dépouiller.

La Suisse n'est pas contente

Paris — Le conseil fédéral de la Suisse a exprimé son mécontentement au gouvernement français de voir un aussi grand nombre de Suisses joindre la Légion étrangère. Il espère que la France va refuser dorénavant d'accepter les enrôlements suisses.

Une action analogue a fait cesser les enrôlements anglais dans la Légion et la Suisse s'attend à la même courtoisie.

La majorité des enrôlés dans la Légion sont de l'Allemagne et les Tchéco-Slaves se classent seconds

La chambre du cinéma français envoie une mission à New-York

Paris — La Chambre syndicale de l'industrie cinématographique de France a décidé d'envoyer aux Etats-Unis une mission chargée d'y étudier la situation de l'exploitation des films, sous l'angle particulier de la position qu'a prise le film américain sur le marché français. Aux Etats-Unis on ne se dissimule pas qu'il s'agit là de conclure un accord définitif au sujet des activités américaines en France, dans ce domaine.

Le nouveau président de la Confédération helvétique

M. Haab a été nommé président de la Confédération pour 1929.

M. Robert Haab, qui a pris ses fonctions au 1er janvier, a déjà présidé la Confédération en 1922. Né à Waldenswil, dans le canton de Zurich, en 1865, il était au barreau lorsqu'il fut nommé juge à la cour zurichoise. Quelques années plus tard, il fut appelé à siéger au gouvernement de Zurich, et, en 1911, le Conseil fédéral lui confia un poste important à la direction générale des chemins de fer. En 1917, il fut chargé par intérim de la légation suisse à Berlin. Il revint assez vite en Suisse, ayant été désigné par un vote des Chambres pour remplacer, au sein du gouvernement fédéral, M. Forrer, démissionnaire. Il prit alors en main, avec fermeté, le département des chemins de fer.

Quand, en décembre 1921, il fut porté à la présidence de la Confédération, il ne lui manqua que huit voix pour être élu à l'unanimité des suffrages de l'Assemblée fédérale, rare hommage rendu à son caractère et à la sympathie qu'il inspirait.

On patine au Bois de Boulogne

Paris — Pour la première fois depuis une douzaine d'années, on patine sur les lacs du Bois de Boulogne; on croit cependant que la joie des patineurs sera de courte durée.

La présente vague de froid s'est particulièrement fait sentir dans le sud de la France; le thermomètre est descendu à 20 degrés F. à Marseille; les lacs sont gelés, ce qui est rare.

Deux prix pour recherches sur le cancer

Londres — Le grand conseil de la campagne contre le cancer de l'Empire britannique a fait connaître son approbation d'une offre de deux prix de $2,500 chacun, en 1931 et 1933, pour le meilleur travail original de recherches sur le cancer fait dans l'Empire britannique. Ces prix seront connus sous le nom de prix Garton.

D'après le rapport du conseil des recherches médicales, qui contient un résumé des travaux des différents centres de recherches, en 1927, les progrès du cancer dans ses premières périodes peuvent être arrêtés par le traitement au radium d'une façon aussi efficace que par le moyen de la chirurgie.

La princesse Martha épousera le prince Olaf

Stockholm — Les fiançailles de la princesse Martha, de Suède, au prince héritier Olaf, de Norvège, sont officielles. La princesse Martha, née le 28 mars 1901, est la fille du prince Charles, frère du roi Gustave. Le prince héritier est né le 2 juillet 1903.

L'auteur de "J'accuse" est mort

Berlin — Richard Gruelling, l'Allemand qui publia durant la guerre le fameux pamphlet "J'accuse", est décédé ici à l'âge de 76 ans. C'était un pacifiste ardent. On lui doit la fondation de la Société de la paix en Allemagne. Durant la guerre il mit la responsabilité de celle-ci au compte de l'Allemagne, et dut fuir en Suisse pour ne pas être emprisonné. C'est là que son pamphlet, dont ont fit une énorme distribution chez les Alliés et aux Etats-Unis, fut publié.

PLUS DE 40 ANS D'ENSEIGNEMENT

Mlle Catherine Tessier, de Saint-Etienne de Beauharnois, Qué.

Une tombe vient de s'ouvrir dans mon village. C'est au matin du 2 janvier 1929 que s'est doucement endormie pour l'éternité Mlle Catherine Tessier, ancienne institutrice de l'école du village. C'est chez son neveu, M. Louis Laberge, chez qui elle demeurait depuis près de deux ans, qu'elle rendit le dernier soupir, entourée de ses neveux et nièces. "Mlle Catherine", comme on l'appelait tous, depuis plusieurs années se préparait tranquillement à la suprême récompense.

Les gens aimaient à rencontrer cette vieille demoiselle, toujours gaie, avec des manières aussi simples que distinguées. Bonne, dévouée, aimant à faire plaisir, elle semait sur son passage les paroles comme le sourire réconfortant; aussi, au jour des funérailles, on vit couler ici et là dans l'assistance, des larmes discrètes et l'on entendit exprimer des regrets sincères et émus.

La mort de Mlle Catherine a créé des regrets universels à Saint-Etienne de Beauharnois, où elle vécut profondément respectée et aimée de ceux qui eurent le privilège de la connaître, — et ils sont nombreux, — car sa porte était restée connue de ses anciens et anciennes élèves; jeunes et vieux, riches ou pauvres, tous recevaient le même accueil aimable et bon, et le bien qu'elle fit durant sa longue vie si bien remplie est inappréciable.

Elle était de ces âmes nobles qui trouvent toujours des possibilités de vie supérieure dans l'humble et inévitable réalité quotidienne. Cela veut dire qu'elle fut une "grande chrétienne", attirée par un idéal très pur, elle ne cessait d'y entraîner à sa suite ceux qu'elle influençait par son seul rayonnement. A l'amabilité humaine et gracieuse qui lui donnait tant de charmes se joignait un esprit surnaturel remarquable, qui lui permettait de considérer et de juger les choses de très haut, s'oubliant elle-même, désirant toujours le mieux, ne l'imposant pas, mais nous en communiquant le désir. Sa vie fut une oeuvre ininterrompue de bonté, d'apostolat modeste, sérieux et souriant.

Je suis certaine d'être l'interprète de tous ses anciens élèves en lui rendant ici l'hommage de notre admiration la plus grande; son souvenir vivra dans nos coeurs et son exemple nous aidera dans l'accomplissement des devoirs divers, qu'elle-même, toute sa vie, sut remplir sans défaillance.

Que l'on excuse la longueur de cet article hâtivement crayonné dans la bousculade des devoirs journaliers. Quand on a eu la joie de voir passer à l'horizon de sa vie une figure qui commandait à la fois le respect, l'admiration et la plus filiale affection, et qu'on se laisse aller à évoquer son image, la pensée ne s'en détache plus aisément et les feuillets, sans qu'on s'en aperçoive, s'accumulent... Que de choses pourtant il y aurait à dire!

A vous les anciens qui l'avez connue à l'aurore de sa noble carrière, aussi bien qu'à nous plus tard, qui l'avons vue à l'oeuvre dans sa délicate et souvent difficile tâche d'institutrice, il reste le souvenir de ses admirables et douces vertus. On se souvient aussi de son impartialité, de son énergie, de cette largeur d'esprit qui lui faisait reconnaître le mérite où qu'il fût.

Elle avait 87 ans et en avait consacré la moitié à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse à l'école du village de St-Etienne dont elle fut institutrice pendant plus de 40 ans. Et c'est remplies de toutes ces pensées que quelques-unes de nous avons assisté à ses funérailles vendredi dernier en la jolie église de Saint-Etienne où on la vit jusqu'à l'âge avancé de 81 ou 82 ans, prendre soin des autels et monter à l'orgue pour accompagner les chants liturgiques.

Puisse Dieu la recevoir dans la gloire éternelle et lui permettre de continuer, là-haut, à ses anciens et anciennes élèves, le bienveillant intérêt qu'elle ne cessa de leur prodiguer durant sa vie. Parmi les fleurs de givre qui recouvrent sa tombe, nous déposons cet humble bouquet d'immortelles, tribut filial de notre affectueuse reconnaissance.

Une de ses élèves,
Mlle M.-L. CADIEUX.

Membres survivants de la famille Tessier: R. F. Orphir, C.S.V., de Beauharnois; Arsène et Dosithée, de Washington; Moïse et Albert, de Montréal, neveux; nièces, au nombre desquelles les RR. SS. Marie Desneiges, Diomède, Saint-Arsène, Marie du Bon Pasteur, de Saint-Boniface, Man.

Au nombre des défunts, Rév. Soeur Marie du Bon Pasteur, ancienne Mère provinciale des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, Mme Benjamin Vinet, Mme Déléa Laberge, ses soeurs.

Il y a environ 30 ans passés, elle fermait les yeux à son père Charles Tessier, dit Lavigne, et plus tard à sa mère, née Catherine Boyer.

A ses nombreux élèves établis dans l'Ouest Canadien, un souvenir dans vos prières.

UN ANCIEN.

L'Université Pontificale Grégorienne

L'attention de l'univers catholique vient d'être attirée sur la grande Université romaine. Par un "Motu Proprio" en date du 30 septembre 1928, Pie XI vient de lui donner une nouvelle organisation en joignant aux Facultés déjà existantes les deux Instituts Biblique et Oriental. Son but, déclare-t-il, est "qu'elle devienne vraiment une Université parfaite et qu'elle réponde pleinement aux exigences de notre époque dans le domaine des études ecclésiastiques". Ainsi réorganisée, l'Université Grégorienne, dirigée par la Compagnie de Jésus et ouverte aux étudiants de toutes les nations, va occuper une place et jouer un rôle de plus en plus important dans l'Eglise.

Elle a d'ailleurs déjà un passé glorieux. Aussi l'Oeuvre des Tracts a cru que tous les catholiques seraient intéressés à mieux connaître cette institution. Elle a donc réuni en une élégante brochure le "Motu Proprio" de Pie XI et un article de la Cité chrétienne qui raconte son histoire depuis sa fondation par Ignace de Loyola jusqu'à ses derniers développements.

Cette brochure ne se vend que 10 sous. On la trouve à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

BERLIN — S. G. Mgr Joseph Deitmer, évêque titulaire de Sora et auxiliaire à Berlin, est décédé de la grippe qui ravage cette ville. Il avait 63 ans.

PARIS — Le professeur Fernand Widal, 67 ans, membre de l'Académie des sciences, et universellement connu pour ses recherches sur la fièvre typhoïde, est mort.

54ème assemblée annuelle de la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Le capital versé sera porté de $5,500,000 à $7,000,000 — L'actif dépasse maintenant 150 millions — Les dépôts excèdent 123 millions, dont plus de 104 millions à l'épargne — Les bénéfices nets s'élèvent à $946,065, en augmentation de $42,864 sur 1927

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le mardi 15 janvier 1929, sous la présidence de l'hon. F.-L. Béique, la 54ème assemblée annuelle de ses actionnaires.

Le rapport du conseil d'administration informe les actionnaires que le développement des affaires de la Banque demandant un capital plus important, le capital versé sera augmenté de $5,500,000 à $7,000,000. Le rapport annonce aussi que, par suite du décès de M. Vaillancourt, l'hon. F.-L. Béique a été élu président de la banque, l'hon. J.-M. Wilson, vice-président avec l'hon. G.-E. Amyot, et M. Beaudry Leman, membre du Conseil d'administration.

Le rapport financier de l'exercice clôturé le 30 novembre 1928, qui est soumis à l'assemblée, montre que la situation de la banque est excellente sous tous rapports. Les bénéfices nets s'élèvent à $946,065, contre $903,200 l'année précédente. A la fin de l'exercice, l'actif de la banque s'établit à $150,012,904, contre $148,702,336 en 1927. L'actif liquide, $24,860,796, et l'actif immédiatement réalisable, $77,290,833, sont l'équivalent de 18 et de 56.24 pour cent du passif envers le public. Les prêts courants et escomptes se chiffrent par $64,236,330, à rapprocher de $62,949,701 à la clôture de l'exercice antérieur. Les dépôts forment un total d'audelà de 123 millions dont plus de 104 millions à l'épargne.

L'hon. F.-L. Béique déclare qu'il est très sensible à l'honneur qu'on lui a fait en l'élisant président de la Banque Canadienne Nationale. Ses premières paroles seront pour exprimer le profond chagrin que lui a causé, comme à tous ses collègues, la mort de son prédécesseur. Pendant plus de seize ans, dit-il, en ma qualité de vice-président de la Banque, j'ai été en contact journalier avec M. Vaillancourt. Aussi ai-je eu de multiples occasions d'apprécier l'urbanité de ses manières, la droiture de son caractère, ses qualités d'homme d'affaires et son dévouement envers notre institution, qui a réalisé sous sa présidence de très grands progrès. L'excellente situation que révèle le bilan du dernier exercice, remarque M. le sénateur Béique, est le résultat de la collaboration des administrateurs et des membres du personnel de la Banque, mais nous n'oublions pas que c'est avant tout l'oeuvre du public, qui nous témoigne la plus entière confiance, ce qui nous permet d'étendre chaque année le champ de nos opérations et de rendre des services de plus en plus importants à l'agriculture, à l'industrie et au commerce. J'ai vécu assez longtemps pour me rendre compte des progrès que nous avons réalisés dans ces trois branches de l'activité humaine, mais je suis convaincu que nos progrès eussent été plus considérables encore si nous avions mieux groupé nos forces. L'hon. M. Béique termine en conseillant à la clientèle commerciale de la Banque de tenir constamment une partie importante de son actif dans un état liquide afin d'avoir un fonds de roulement suffisant, de pouvoir rembourser à échéance ses emprunts bancaires et faire face à son passif courant.

Les actionnaires réélisent ensuite le conseil d'administration, comme suit: les hon. F.-L. Béique, J.-M. Wilson, G.-E. Amyot et D.-O. L'Espérance, sir J.-Geo. Garneau, MM. A.-A. Larocque, Ch. Laurendeau, C.R., A.-N. Drolet, Armand Chaput, Léo-G. Ryan et Beaudry Leman.

VOLUME XVI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 23 JANVIER 1929 — NUMERO 34

Les vies ne se mesurent pas à leur longueur; elles ne sont irrémédiablement courtes que si elles sont vides.

Etienne LAMY.

LA LIBERTÉ

Les catholiques ont le légitime orgueil de leurs églises, ils n'ont pas encore la fierté de leur presse.

PIERRE L'ERMITE.

NOTES DE LA SEMAINE

Pour la Convention des Commissaires d'écoles

La convention des commissaires d'écoles du Manitoba aura lieu cette année à Brandon les 26, 27 et 28 février. Cet événement annuel tire une grosse partie de son importance pour nous du fait qu'il nous permet d'avoir en même temps, tout à côté, notre propre convention. Mais du moment que les commissaires ont choisi une autre ville que Winnipeg pour tenir leurs délibérations, beaucoup des nôtres semblent croire qu'il sera impossible aux représentants des écoles françaises d'avoir leur réunion séparée, et la convention générale devient dès lors pour eux sans intérêt.

Nous tenons à ce que le public soit tout de suite fixé à ce sujet. L'*Association d'Education* et l'*Association des Commissaires d'Ecoles de langue française* n'entendent nullement abandonner une ligne de conduite qui a donné d'excellents résultats et qui s'impose avec autant de force aujourd'hui qu'il y a quelques années. Les commissaires d'écoles canadiens-français qui se rendront à Brandon seront donc convoqués à des séances spéciales, où des causeries seront faites par des orateurs compétents sur divers aspects du problème scolaire, où l'on étudiera les résolutions présentées à la convention et de nombreuses questions d'intérêt général.

Sans doute, ceci entraînera des dérangements et des dépenses dont nous n'avions pas à nous préoccuper les autres années, quand nous pouvions réunir les commissaires à Saint-Boniface; mais l'obstacle vaut-il la peine qu'on s'y arrête quand l'on considère l'importance de la cause en jeu?

On nous rapporte qu'en certains quartiers, nos compatriotes sont sous l'impression que l'envoi de délégués à la convention coûtera plus cher cette année aux districts scolaires éloignés de Brandon. C'est une erreur. N'oublions pas que les frais de transport des délégués sont mis en commun et que tous paient un prix uniforme, quelle que soit la distance qu'ils ont à parcourir.

Il n'y a donc aucun prétexte plausible pour nos commissaires d'écoles de s'abstenir d'aller à Brandon le mois prochain. Tout au contraire, l'importance des questions à l'ordre du jour leur fait un devoir de s'y trouver en aussi grand nombre que possible, comme par les années passées à Winnipeg.

Problème agricole, problème national

L'*Association Canadienne-Française d'Education de l'Ontario* vient de prendre l'initiative d'un congrès agricole qui sera tenu prochainement. Quelques-uns vont s'en étonner peut-être: en quoi les problèmes de la culture intéressent-ils la cause de l'éducation chez nos compatriotes franco-ontariens? Ceux qui observent et réfléchissent trouveront au contraire la chose toute naturelle: le maintien d'une classe rurale nombreuse et prospère est actuellement pour nous une véritable question nationale qui relève de la grande cause de l'éducation.

Depuis plusieurs années déjà, nous l'avons compris au Manitoba pour notre propre compte. Il reste naturellement beaucoup à faire dans le domaine des résultats pratiques, mais c'est déjà un bon point d'acquis d'avoir diagnostiqué la nature du mal dont nous souffrons et de s'être attelé à la besogne. On peut dire qu'il se poursuit chez nous une campagne méthodique en faveur du relèvement de la profession agricole par l'amélioration des méthodes et le développement de la culture mixte. Elle prend surtout la forme de conférences données dans nos divers centres ruraux. Ces causeries sur des sujets vitaux pour la classe agricole, de même que les discussions qui suivent, suscitent un vif intérêt et répandent une bonne semence dont on peut voir déjà les premiers fruits.

Chacun sait que M. Isidore Villeneuve, du département de l'agriculture du Manitoba, est le professeur attitré de ces cours agricoles ambulants et qu'il y apporte beaucoup de zèle et de compétence. On n'a pas été sans remarquer que S. G. Mgr Béliveau honore de sa présence active toutes ces réunions plutôt intimes et vient appuyer de sa haute autorité la parole du conférencier. Il n'en coûte nullement à l'archevêque de Saint-Boniface de parler culture et industrie laitière chaque fois qu'il en a l'occasion, même en tournée de confirmation. Il se rend compte que là est le salut pour les Canadiens français du Manitoba.

Notons aussi la part très louable prise dans le mouvement par nos groupes de la Jeunesse Catholique. En fait, ils ont été les initiateurs d'un bon nombre de ces conférences agricoles, et dans toutes les paroisses où il existe un cercle, son action se fait rapidement sentir dans le sens des sages réformes.

En plus de ces réunions locales, il serait peut-être utile pour donner une vigoureuse impulsion au mouvement, d'organiser aussi des congrès provinciaux, comme vont en avoir un nos frères de l'Ontario. Mais n'est-ce pas une sorte de congrès annuel, cette *Journée sociale agricole* d'Otterburne, qui réunissait l'été dernier plus de mille personnes? Avec son installation modèle et l'esprit de progrès qui préside à l'exploitation de sa splendide ferme, la Maison Saint-Joseph est le lieu tout indiqué pour ces grandes manifestations régionales qui doivent être maintenues et feront beaucoup de bien.

En somme, l'élan est donné au Manitoba. Il ne reste plus qu'à le soutenir et à lui donner l'expansion nécessaire.

Donatien FREMONT.

Carnet du Grincheux

Je n'y suis pas allé par quatre chemins. Je me suis glissé dans le bureau du directeur, et je lui ai dit à brûle-pourpoint:

— Voilà... Mon nom est Le Grincheux. J'ai l'habitude de griffonner sur un carnet mes réflexions au jour le jour. Une vieille manie qui date de mon enfance... J'ai eu la faiblesse inexcusable de croire que ces petits paragraphes inoffensifs amuseraient peut-être vos lecteurs. Alors, je vous soumets la chose, tout simplement, et je souscris d'avance à votre verdict.

M. le directeur a plissé le front; il a rajusté ses lunettes pour mieux me toiser.

— C'est que... je ne vous connais pas... et, au surplus, votre nom me semble un peu rébarbatif...

(Il n'a pas ajouté: votre physique aussi, mais il le pensait.)

— Je sais... Qu'est-ce que vous voulez? On ne choisit pas son nom.

— Mais enfin, quelles sont vos idées? Quel but cherchez-vous à atteindre en écrivant?... J'aimerais bien savoir à quelle enseigne vous logez.

Je lui ai tendu des feuillets où j'avais couché quelques spéciments de ma prose la plus mâle. Il les a parcourus d'un oeil impassible, sans manifester l'enthousiasme délirant que j'escomptais.

— J'y suis, m'a-t-il dit, en me les rendant d'un air détaché. Vous êtes un pessimiste, un de ces esprits qui voient tout en noir et dont la censure impitoyable trouve à reprendre à tout. J'ai le regret de vous dire que ce genre de littérature ne convient pas pour notre journal.

— Permettez!...

— Voyez-vous, jeune homme, la critique est aisée...! Le journalisme vieux jeu d'engueulade, qui consiste à démolir à tort et à travers, sans se soucier de rien construire sur les ruines qu'il amoncelle, est excessivement facile, mais stérile et dangereux. Ici, nous avons choisi d'employer nos forces à édifier. La tâche est moins brillante, peut-être, mais plus utile — plus réconfortante aussi.

— D'accord, monsieur le directeur...

Par la porte vitrée, un typo est venu montrer une face inquiète qui a fait sursauter mon interlocuteur.

— Vous voudrez bien m'excuser, mon ami, voici l'heure de la mise en page et nous sommes en retard... Eh bien! mais, vous pouvez toujours m'envoyer vos petites machines, si cela vous amuse. Par exemple, je ne m'engage à rien!

Comme il se levait en disant ces mots, j'ai découvert derrière sa chaise une corbeille de dimensions confortables, aux mailles d'acier solidement tressées.

Rentré chez moi, je me suis mis à noircir avec rage des feuilles de papier. Quelques-unes auront peut-être la chance inespérée de charmer les loisir des cent mille lecteurs de la Liberté. *Les autres seront pour la corbeille de M. le directeur.*

LE GRINCHEUX.

Les enfants de M. C. Dunning apprendront le français

L'hon. Charles Dunning, ministre des chemins de fer, a donné ces jours derniers à Ottawa, une conférence sur la part du Canada à la Société des Nations.

Il a été frappé par l'extrême courtoisie qui préside à toutes ces réunions et par la prépondérance de la langue française.

Jamais il n'a tant regretté de ne pas avoir eu l'avantage d'apprendre cette langue dans sa jeunesse.

Aussi, déclare-t-il, il a décidé que ses enfants apprendront parfaitement le français.

Esprit droit, M. Dunning s'est toujours efforcé de donner justice aux Franco-Canadiens lorsqu'il était premier ministre de la Saskatchewan.

Du tac au tac

— Excusez mon indiscrétion, chère Madame, mais... quel âge avez-vous?

— Oh! cette question.. Je n'ai que l'âge que je parais.

— Tiens, je vous croyais plus jeune.

L'antimoine au Canada

Bien que la production d'antimoine par les mines canadiennes ait été notée pour la première fois en 1886, les expéditions ont été plutôt intermittentes et le rendement a graduellement diminué, principalement à cause de la baisse du prix de ce métal. La présence de minerais d'antimoine a toutefois été reconnue dans la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ontario, le Québec et le Yukon, et il y a des indices d'une recrudescence d'intérêt qui pourra avoir pour résultat de faire figurer régulièrement l'antimoine dans les statistiques de la production minière du Canada.

NOUVELLES DE PARTOUT

63,669 Canadiens ont perdu la vie pendant la grande guerre

Ottawa — D'après un relevé fait par le ministère de la défense nationale, 63,669 Canadiens ont perdu la vie pendant la guerre mondial de 1914-1918, soit au front, soit de causes directement attribuables à la guerre. Le ministère distribue aux parents de ces victimes des plaques, et met à la disposition de ceux dont les parents se sont signalés à la guerre, des médailles. Il reste encore un bon nombre de ces plaques et de ces médailles qui n'ont pas été réclamées. Le ministère a en sa possession 11,990 médailles méritées par des soldats du service canadien. De ce nombre, 10,000 doivent aller à des soldats qui ont repoussé les invasions féniennes de 1866 à 1870 et à des soldats qui ont pris part à l'expédition de la Rivière-Rouge, en 1870.

Les provinces et la radiophonie

Ottawa — Aucune province n'a signifié jusqu'ici au gouvernement fédéral qu'elle entendait contester la juridiction du parlement fédéral sur le domaine de la radiophonie.

Les journaux ont rapporté que le gouvernement de la province de Québec entendait agir suivant son bon vouloir, qu'il ne chercherait à innover en rien, mais qu'il n'était pas prêt à abandonner les droits de la province en matière de T. S. F.

Le gouvernement fédéral fait remarquer que puisque les signaux d'un poste de radio s'étendent ou peuvent s'étendre à plusieurs provinces et surtout dans un pays étranger, la question tombe sous l'autorité fédérale. La commission du radio enquêtera sur ce point dès son retour d'Europe.

Une ville du Venezuela détruite par un tremblement de terre

Caracas, Venezuela — Des navires et toutes les petites embarcations disponibles se hâtent avec des vivres, des médicaments et des tentes; on transporte aussi des infirmières et des médecins vers la ville de Cumana, qui vient de subir un violent tremblement de terre.

Tous les édifices de la ville ont été détruits, selon une dépêche du gouverneur de Cumana au président Gomez; il ajoute qu'il y a plusieurs victimes.

Le journal "Universal" met le nombre des morts à 25, sur une population d'environ 15,000. On trouve beaucoup de blessés dans les ruines.

Cumana est située à environ un mille en amont de l'embouchure de la rivière Manzanares, et à environ 250 milles à l'est de Caracas. Les produits naturels de la région sont le café, le tabac, le sucre et le bois. Le coton constitue une des principales industries manufacturières.

Les conservateurs devront se choisir un chef au Sénat

Ottawa — Les sénateurs conservateurs, au commencement de la session, devront probablement se choisir un chef, car la santé de l'hon. W.B. Ross laissant à désirer, ce dernier a demandé à la fin de la dernière session d'être relevé de ses fonctions. Il y a quelque temps on avait parlé de sir Robert Borden, le gouvernement étant disposé, dit-on, à le nommer à la place d'un conservateur démissionnaire, mais rien n'a été fait ni dans un sens ni dans l'autre. Le choix d'un chef conservateur au Sénat devra sous peu être étudié de nouveau.

M. Smith n'était pas "radiogénique"

Le microphone a joué un grand rôle dans la récente campagne électorale aux Etats-Unis. Sur les 40 millions d'électeurs qui, le 6 novembre, allèrent aux urnes, il n'y en avait pas un million qui ait "vu" les deux candidats, mais il y en avait bien 35 millions qui les ont "entendus" tous les deux. La campagne entière s'est faite, en effet, par radio. Or, Smith était un merveilleux orateur de réunion publique: tantôt grave, tantôt enjoué, tantôt emporté, il secouait son auditoire, le faisant se tordre dans des convulsions de rires ou l'emportant dans un ouragan d'enthousiasme. Hoover, au contraire, est un médiocre orateur: sa voix est sourde, monotone, sans modulation, sans inflexion. Il se contentait d'énoncer, dans un silence religieux, des chiffres et des faits qu'il détachait lentement, posément. Mais dans le radio à longue distance, l'effet produit fut diamétralement opposé. Alors que l'articulation de Hoover faisait merveille et que chacune de ses phrases arrivait sans heurt, sans pause, avec une dignité magistrale, les éclats formidables de Smith résonnaient de façon désagréable, parfois grotesque, et les manifestations tumultueuses de l'assistance ne produisaient qu'un vacarme assourdissant et la plus insupportable des fritures...

D'où il résulte que si pour faire une "star" de cinéma il faut être photogénique, pour faire un président des Etats-Unis, il faut être "radiogénique".

L'abolition des passages à niveau

Ottawa — L'hon. Frank Oliver, nommé par le gouvernement spécialement pour étudier la question des passages à niveau, aura plusieurs rapports importants à soumettre à la commission des chemins de fer. Depuis vingt ans on a dépensé à peine deux millions de dollars pour l'abolition de ces passages à niveau, mais maintenant cette amélioration sera poussée avec plus de vigueur. A la prochaine session, le gouvernement votera $200,000 pour le département de M. Oliver, et ce crédit sera renouvelé pendant dix ans. Le gouvernement veut aider les compagnies de chemins de fer à faire disparaître les passages à niveau et à améliorer les moyens de protection pour ceux qui devront rester.

Le chômage a diminué

Ottawa — Le chômage a diminué cet hiver dans le travail organisé. D'après les rapports envoyés au département fédéral du Travail, par 1,672 organisations ouvrières représentant 186,528 ouvriers, 4% chôment alors que la moyenne l'an dernier était de 5.2%.

Le chômage est dû en majeure partie à l'ajournement à une saison meilleure des travaux de construction. De même le chômage dans les usines métallurgiques dans Québec compte pour une forte proportion dans la moyenne générale.

Durant le mois de novembre, la situation a été meilleure dans toutes les provinces, à part le Manitoba.

Le chapelet du cardinal Mercier

M. Charles Mercier, neveu du grand cardinal belge, a rapporté récemment, dans un journal, cette anecdote touchante qui fait honneur au nouveau président de la république des Etats-Unis.

Sur le point de quitter la Belgique où il était venu, pendant la grande guerre, pour s'occuper du ravitaillement des pays envahis, M. Hoover avait tenu à aller dire adieu au cardinal Mercier. Et comme l'entretien touchait à sa fin:

— Je voudrais, lui dit-il, emporter en souvenir quelque menu objet que vous avez constamment porté sur vous.

— Mais que puis-je vous offrir? demanda Son Eminence.

— Votre chapelet, par exemple.

Le cardinal, un peu surpris, s'empressa de satisfaire à cette demande.

Des amis, qui revirent peu après M. Hoover en Amérique, assurèrent qu'il portait toujours ce modeste souvenir dans sa poche; et, peut-être, le porte-il encore aujourd'hui.

Le secret de Stradivarius

Bergame, Italie — Le secret de Stradivarius, fabricant des plus fameux violons du monde, aurait été découvert par un antiquaire après deux siècles.

L'antiquaire, en examinant un vieux bureau qu'il venait d'acheter, avait trouvé un tiroir secret. Dans ce tiroir, a-t-il dit, il y avait un certain nombre de manuscrits du maître de Crémone, y compris une lettre adressée à un prêtre dans laquelle il décrivait sa méthode de traiter le bois et de préparer le vernis. L'antiquaire essaya de vendre sa découverte à un fabricant de violons de Milan, mais les autorités intervinrent et séquestrèrent tous les documents.

Stradivarius mourut en 1728 et le prêtre quitta Crémone pour aller vivre à Bergame en 1730. Le bureau avait été vendu aux enchères après sa mort. On dit que les manuscrits comprenaient des notes en vue d'une autobiographie du fabricant de violons.

LA QUESTION ROMAINE SERAIT SUR LE POINT DE SE REGLER

Des négociations officieuses entreprises depuis deux ans auraient abouti à un accord, mais tout dépend de l'approbation du Pape et de Mussolini

Rome — La proclamation formelle du règlement de la question romaine ne semble être, aujourd'hui, qu'une question de formalité. Sera-ce le Pape ou le premier ministre Mussolini qui l'anoncera le premier?

La conclusion d'un accord sur les principes fondamentaux, bien que n'étant pas encore officiellement ratifiée, est regardée, dans les milieux ecclésiastiques et politiques romains, comme le mouvement le plus remarquable vers la conciliation, depuis que les troupes de Victor-Emmanuel II firent une brèche dans les murs de Rome, à la Porta Pia, le 20 septembre 1870 et que le Pape Pie IX fut relégué au Vatican.

Pour ce qui est de la liberté du Pape à quitter sa prison du Vatican, le règlement en question semble lever tous les obstacles qui pourraient l'empêcher de voyager où il veut, comme peut le faire tout autre souverain.

L'épineuse question romaine semble être sur le point de se régler. Les négociateurs qui ont agi officieusement (sinon officiellement) pour le Saint-Siège et pour le gouvernement italien, en sont sans doute venus à un accord sur les conditions territoriales et financières. L'acceptation de ces conditions, la fixation de la date et la détermination des moyens de les mettre à exécution est entre les mains du Pape et de Mussolini.

L'entente est basée sur la cession par l'Italie au Saint-Siège d'un petit territoire situé au sud-est des jardins du Vatican, comprenant les villes de Bameleck et de Doria-Pamphili, avec droits extra-territoriaux. Il est aussi question du paiement d'une indemnité d'un milliard de lires-or, soit environ $52,631,000 au taux actuel du change. Cette somme serait une très légère compensation pour les propriétés ecclésiastiques confisquées par le gouvernement italien en 1870, lors de l'annexion des Etats pontificaux.

Les négociations

Les négociations avec l'Etat fasciste ont été tout d'abord entamées par le Jésuite Tacchi Ventura et se sont continuées presque sans interruption pendant deux ans. Par suite du désir exprès du Pape et de Mussolini, elles garderont le caractère officieux, afin de laisser les deux parties entièrement libres de prendre une décision définitive lorsqu'elles le jugeraient bon.

Le nouvel Etat pontifical, d'après les négociations, ressemblerait un peu à la république de San Marino. Ce petit territoire, bien qu'entouré par l'Italie, est néanmoins parfaitement libre et indépendant et jouit de tous les privilèges et attributs de souveraineté établis par la loi internationale.

La question financière a fait le sujet d'une longue discussion. Eu égard au fait que la loi des garanties ne fut jamais acceptée par le Saint-Siège, et jamais mise en vigueur par le gouvernement italien, on a décidé de la rappeler. Ainsi, l'annuité de 3,225,000 lires-or, que le Pape a toujours refusé d'accepter, ne fut pas même mentionnée dans les négociations.

La discussion porta plutôt sur la compensation à donner au Vatican pour les propriétés ecclésiastiques prises par le gouvernement italien lors de l'annexion des Etats pontificaux. Une demande de quatre milliards de lires-or (valeur très inférieure) a été réduite à un quart de cette somme.

L'acceptation de l'accord dépend d'abord de l'approbation du Pape et de Mussolini. Le Saint-Père, comme ses prédécesseurs, s'est réservé la solution finale de la question romaine. Il soutient que ses droits comme souverain indépendant doivent être entièrement reconnus.

TRIBUNE LIBRE

Lettre ouverte à tous les gens de langue française des provinces de l'Ouest

L'autorisation m'a été donnée d'annoncer à tous les gens de langue française que le poste de radio CJRX, poste privé de la Cie James Richardson, était prêt à mettre à notre disposition une soirée par semaine. Cette soirée serait donnée dans le but spécial de favoriser l'émission d'un programme en français. On promet aussi que si la demande est suffisamment grande et l'intérêt assez vif, il y aura possibilité d'obtenir une heure de français tous les jours, d'ici peu de temps.

Il est clair qu'à titre de Canadiens français, nous devons nous prévaloir de l'offre généreuse et désintéressée de la Maison Richardson, offre faite par le directeur-gérant du département du radio, M. Coates. Par ce moyen, les gens de langue française auront le grand avantage de recevoir les nouvelles fraîches, le détail des fluctuations du marché, des mines, et autres nouvelles au sujet des affaires, conférences, lectures, musique, etc.

Nous demandons donc à tous ceux que la proposition peut intéresser de bien vouloir nous faire savoir, au plus tôt, par lettre ou carte postale, ce qu'ils pensent du projet, avec leurs suggestions.

La réalisation du projet ne dépend que de nous, gens de langue française. Si la demande se fait sentir assez grande, nous aurons d'abord une soirée par semaine, et plus tard une heure par soir.

Nous espérons recevoir d'ici quelques jours votre opinion et votre assentiment. Ne laissez pas la tâche à d'autres; mais si le projet vous sourit, écrivez-nous tout de suite.

Envoyez vos lettres ou cartes à

Maurice GOULET,
a/s Département du Radio,
James Richardson & Cie,
Edifice Grain Exchange,
Winnipeg, Man.

La monnaie bilingue

Hull — Le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de Hull a adopté une résolution priant l'hon. M. Robb de donner de la monnaie bilingue, à l'occasion de la prochaine émission. Le cercle demande également que toutes les publications fédérales soient en français comme en anglais.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Une nouvelle et intéressante initiative des chefs franco-ontariens

Le Devoir (Omer Héroux):

L'"Association canadienne-française d'Education de l'Ontario" propose aux Canadiens français de la province voisine la tenue, cet hiver, d'un congrès agricole. Le chroniqueur agricole du "Droit" sollicite à ce propos l'avis des hommes les plus compétents du groupe. Evidemment, on ne tentera de réaliser le projet que si l'on a de raisonnables perspectives de succès. C'est l'élémentaire prudence.

Mais l'initiative est dans la ligne des soucis anciens de l'"Association", elle atteste une fois de plus son sens pratique et son souci des réalités.

En pleine crise scolaire, voici plusieurs années déjà, elle consacrait une partie de son grand congrès à l'examen des questions d'ordre économique. A sa dernière assemblée générale, elle a fait lire des rapports détaillés sur la situation matérielle des divers groupes français de la province. Ces rapports, naturellement, étaient le résumé d'enquêtes établies sur un questionnaire bien étudié.

L'un des grands mérites de l'"Association" ontarienne, ce sera d'avoir rompu avec les manifestations purement verbales qui ont occupé trop de place dans notre histoire, d'avoir habitué le groupe franco-ontarien à voir la réalité des choses, à ne point se payer de mots, à vouloir des résultats et, pour y aboutir, à prendre tous les moyens convenables, — les moins tapageuses comme les autres.

Une telle disposition d'esprit devait nécessairement conduire à une action sur le terrain économique, — et à une action précise aussi soucieuse de l'humble et grave réalité que le fut la lutte sur le terrain scolaire.

L'élevage des singes chez les Soviets

Moscou — L'agence "Tass" signale qu'on vient d'achever à Soukhoum l'aménagement d'un établissement pour l'élevage des singes. Cet établissement est divisé en deux sections indépendantes: l'une destinée à l'élevage des anthropomorphes et l'autre à l'élevage des races inférieures de singes. Quarante-deux singes se trouvent actuellement dans ces établissements. Ils serviront à l'étude des diverses maladies.

Dix-huit mois de service militaire en Afrique

(Suite)

III

31 octobre.

Pauvre liberté! Nous te perdons pour dix-huit mois. Nous ne t'avions jamais tant chérie auparavant et nous pensions plus que jamais à la belle devise inscrite sur les frontons des édifices publics: "Liberté, Egalité, Fraternité". Oui, nous voilà tous, pour près de deux ans, transformés en automates incapables de vouloir, tout petits rouages d'une immense machine.

Lorsque nous avons franchi le grand portail de la caserne, gardé par deux sentinelles armées jusqu'aux dents, J. Létand et moi, nous nous sommes regardés un moment, puis nous avons dit: "Quelle prison, mon pauvre vieux!" Puis, nous fûmes happés par un sergent-major bedonnant et grassouillet, un Corse, je me souviens, nommé Tifriani, avec qui nous devions nous lier dans la suite: ce fut une course de bureau en bureau, de magasin en magasin, qui dura une heure et dont nous revînmes transformés en soldats. Puis on nous donna une petite chambre pour tous les deux: comme futurs officiers, nous évitions la "chambrée", ses avantages et ses inconvénients. Quand nous fûmes seuls, notre gaieté trop longtemps contenue se traduisit par un fou rire intense: nous ne cessions pas de nous regarder l'un l'autre avec notre grand burnous d'écarlate, notre chech de deux pieds, notre boléro rouge à parements d'or, notre culotte bouffante et nos petites bottes à revers. Letand voulut même manifester son hilarité par une tentative de danse russe, mais, ses éperons s'entre-choquant et s'embrouillant, il s'ensuivit tout simplement que mon pauvre camarade s'aperçut, mais un peu tard, que le parquet était plus dur qu'il ne le supposait.

A six heures, nous goûtâmes notre première "soupe". Heureusement, nous avions prudemment fait un copieux déjeuner en ville, avant de nous livrer à des "cuistots" vraiment médiocres. Un bouillon pâle, gras, dans lequel nageaient quelques carottes et navets, en compagnie de quelques débris de pain, faisait figure de premier service; un morceau de boeuf bouilli, plus nerveux que charnu, secondé d'une purée de pois cassés, formait le reste de ce repas d'initiation à la vie militaire. Pour boisson, nous avions chacun une pinte d'un vin rouge âcre et sec, mais préférable encore au régime sec.

Curieux de voir ce qui se passait dans l'intérieur de notre nouvelle résidence, nous en commençons le tour. Partout des Arabes chantent ou des mélopées saugrenues et bizarres, ou des versets du Coran. Dans un coin, nous en voyons deux très affairés; nous approchons et nous voyons l'un des deux raser entièrement le crâne de son camarade en ne laissant qu'une petite touffe de cheveux en plein milieu. Intrigués, nous leur demandons dans un langage plutôt imagé pourquoi cette mode de coupe capillaire; le barbier nous renseigne aussitôt: "Toi comprendre. Lui mourir un jour. Si pas cheveux, Allah pas pouvoir saisir lui et pas aller paradis! Si beaucoup cheveux, Allah bien tenir!" Satisfaits de cette explication, nous continuons notre exploration.

La cantine

Si jamais spectacle peut répugner, c'est vraiment celui d'une cantine de caserne. Par groupes de trois ou quatre, autour de tables crasseuses et parfois bancales, vous voyez des joueurs de cartes ou de dominos siroter à petites gorgées leurs quarts remplis de vin ou de café. Au fond, un phonographe fait nasiller ses disques de chansons grivoises et obscènes, suscitant des rires de tous ces buveurs. Le tout est baigné dans une atmosphère moite, vaporeuse, pleine de fumée, puant le vin, l'alcool et aussi la foule sudorée. A peine entrés dans ce lieu où beaucoup se complaisent, nous en ressortons complètement écoeurés et bien décidés à n'y jamais mettre les pieds. Comment des hommes dignes de ce nom, peuvent-ils trouver plaisir à venir ainsi s'aviner dans un tel lieu! C'est incroyable!

Pour ce premier soir, le mieux est de réintégrer notre lit. Pendant notre absence, l'Arabe mis à notre disposition pour nos détails intérieurs a fait nos lits impeccablement et a rangé nos paquetages vraiment bien. A notre arrivée, il sourit en découvrant toutes ses dents et se montre tout joyeux du paquet de cigarettes que nous lui donnons. Pauvre Mohamed! Cet homme, d'une autre race, me fut toujours fidèle et ne me lâcha que le jour où une balle, reçue à mes côtés, l'envoya rejoindre Allah et ses pères! La première impression produite par un lit militaire est chose désagréable; habitués à des lits moelleux et à des draps doux et fins, vous établissez de suite un parallèle peu flatteur en faveur de la paillasse et du matelas de crin posés sur trois planches et deux tréteaux; le résultat d'un premier contact avec de tels lits est tout simplement de vous réveiller le lendemain avec de bonnes courbatures. Nous sommes à peine dans notre lit que nous entendons les trompettes sonner l'appel et le couvre-feu. Quelle belle poésie cette dernière sonnerie sème dans votre âme, poésie triste, mélancolique, mais combien belle cependant au milieu du silence de la nuit...

1er novembre.

Aujourd'hui, quartier libre, c'est la Toussaint! Nous faisons la grasse matinée et n'allons qu'à midi faire nos devoirs religieux. Dieu! quelles courbatures nous ont procurées nos lits! C'est à peine si nous pouvons marcher décemment dans la rue! Naturellement nous ne mettons pas les pieds au quartier jusqu'au soir, et nous nous restaurons de façon à pouvoir attendre jusqu'à dimanche prochain sans trop de peine; d'ailleurs, nous achetons une ample provision de conserves et de gâteaux pour suppléer à l'ordinaire. L'après-midi, nous voulons visiter la Grande Mosquée d'El Yebir. Les dignes gardiens du temple ne nous voient pas d'un très bon oeil, mais n'osent rien dire à des Roumis qui se déchaussent sans protester et qui donnent l'aumône à tous. Nous pouvons donc tourner en paix et contempler à notre aise ce splendide joyau de l'architecture arabe: ce ne sont que mosaïques resplendissantes et si finement travaillées que vous vous demandez quels hommes ont pu avoir la patience de composer de tels assemblages de pierres colorées; partout, vous voyez de fines sculptures ciselées avec art et soin. Nous admirons aussi la splendeur des bains maures, faits entièrement de marbre et dont les piscines renferment une eau claire et limpide, sans cesse renouvelée. Nous sortons enfin, heureux d'avoir pu étudier un des plus beaux chefs-d'oeuvre de l'art arabe.

2 novembre.

Dès six heures, la trompette sonne le réveil aux quatre points cardinaux, pendant que le cri des brigadiers se répète de chambre en chambre: "Debout, là-dedans ou je vous "vire"!" Et, immédiatement, c'est le bourdonnement d'une immense ruche humaine qui succède, sans transition, au calme nocturne. Les hommes crient, s'interpellent, sifflent, chantent, vont aux lavabos où l'eau gelée coule à flots; les chevaux piaffent, s'ébrouent et hennissent, réclamant leur foin et leur avoine. Chaque chambrée attend l'homme de corvée qui doit apporter le café au cri traditionnel de: "Au jus là-dedans". Dans chaque escadron, on entend la voix nasillarde du maréchal des logis de semaine glapir les noms des hommes qui répondent un "Présent!" sonore, beuglé soit par une voix de basse, soit par un soprane, soit même par un trémolo.

Sept heures. — Tout le monde en bas! Je deviens la propriété d'un brigadier qui me montre mon cheval et m'apprend à le soigner: le pauvre homme n'en revenait pas de constater que je savais déjà le faire. Il me donne ensuite mes harnais, ma carabine et mon sabre. Puis, c'est l'école du soldat qui commence et qui devra se poursuivre durant trois mois.

11 novembre 1928.

A quatre heures du matin, toutes les trompettes sonnent un réveil assourdissant. C'est la Fête de la Victoire et il faut se préparer pour la prise d'armes et la revue. C'est notre première revue et nous sommes un peu émus, en même temps que fiers de nous sentir soldats! A six heures, tout le régiment est dans la cour, en bon ordre, les chevaux lustrés, les cuirs brillants et vernis, les aciers fourbis et flamboyants sous les feux du soleil levant. A six heures et demie, le colonel arrive, martial sur son grand alezan, suivi de son état-major: tous les hommes, figés dans une immobilité complète, sentent le regard du chef embrasser tous ses enfants.

Puis les commandements se succèdent: "Garde à vous! Sabre au clair! Présentez... armes!... Au drapeau!..." Et pendant que deux mille sabres saluent et que les trompettes sonnent, l'étendard tricolore sort et prend sa place au milieu de sa garde d'honneur. Puis, le colonel nous présente l'étendard, à nous, les jeunes, et nous invite à le suivre toujours à l'honneur: il nous en retrace l'historique et la gloire — 1830, 1833, 1847, 1870, 1871, 1906, 1911, 1914, 1918: chacune de ces dates, brodées en chiffres d'or auprès d'une bataille a couvert de gloire le 19e spahis, notre régiment. Pour finir, sa voix s'enfle pour crier: "Dans deux mois, nous serons au combat, au Maroc; je compte sur vous, mes enfants, pour mériter de nouvelles citations qui continueront la belle liste déjà écrite par le sang de vos aînés!" Tous les coeurs vibrent et veulent crier leur entrain, mais la consigne est là et, seuls, les éclairs des yeux semblent déjà défier de loin l'ennemi.

Sept heures. — Trompettes en tête, le 19e Spahis s'ébranle et, au trot de ses chevaux arabes, descend vers Alger, dans sa plus belle forme!

(A suivre)

SAINT-EVREMOND.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Dollard et Place Taché

Percepteurs: MM. D. Viau et N. Dupas.

Mme Pierson	$1.00
Mme Hardy	1.00
Mme Dr Collin	1.00
Dr Prendergast	5.00
M. Phaneuf	1.00
N. Jutras	2.00
M. Sabourin	1.00
Jos. de Montigny	1.00
Ed. Desrosiers	1.00
J.-A. Desjardins	2.00
G. Chavanne	1.00
D.-E. Viau	1.00
Ernest Gagnon	5.00
O. Pelletier	1.00
A. Dufault	1.00
L. Tétreault	1.00
J.-N. Senez	1.00
Jos. Roy	1.00
Autres contributions	2.50

Rue Dumoulin

(Omis par erreur la semaine dernière)

Ernest Cyr	$25.00

Norwood

Percepteurs: MM. H. d'Eschambault, R. Pelletier, R. Couture, J. Dufresne, C. Huot, J. Ledoux, L. Grondines, E. Dumas, M. Goulet, Dr Laberge, C. Prud'homme, W. Royal, U. Bélanger et J.-B. Poitras.

Dr J.-J. Trudel	$5.00
E. Sourisseau	1.00
Adrien Sourisseau	1.00
M. Chicoine	1.00
A. Pétrin	1.00
H. Lavoie	1.00
Mme Leulier	1.00
L.-P. Grondines	2.00
Mme T.-G. Lalande	1.00
M. Chabot	1.00
Philippe Coutu	2.00
Dr Laberge	1.00
Mme E. Desautels	1.00
Mme Peirier	1.00
J.-W. Normandeau	1.00
Mme H. Rousseau	5.00
Noël Rousseau	1.00
Mme E. Painchaud	1.00
Mlle Jeanne Painchaud	1.00
Narcisse Bergeron	5.00
M. Laplante	1.00
N. Pirotton	5.00
Jos. Rodrigue	10.00
Paul Pothier	2.00
A. Contant	1.00
J.-S. Poulin	1.00
Mme E. Leulier	1.00
J.-E. Dumas	2.00
A. Maillot	1.00
Mlle A. Marion	1.00
Mme Guilbault	1.00
Jos. Gobeil	1.00
Honoré Jacques	1.00
C. Doiron	1.00
M.-C. Glynn	1.00
O. Bellavance	1.00
L. de Nobele	2.00
Arthur Lemoine	1.00
J.-L. Pearson	1.00
J.-A. Labbé	1.00
J.-O. Brunet	1.00
Autres contributions	9.40

Saint-Vital

Percepteurs: MM. H. Morier, N. Rodrigue, Olier Morier, L. Lavallée.

Louis Riel	$1.00
Jos. Perreault	1.00
A.-B. Gingras	1.00
Louis Lavallée, fils	1.00
R. Noiseux	1.00
Robert Bousquet	3.00
Louis Lavallée, père	2.00
Alfred Carrière	2.00
Eug. Bruce	1.00
Mme P. Matchlinck	5.00
Olier Morier	2.00
N. Rodrigue	1.50
A. Delisle	1.00
H. Morier	1.00
M. Saint-Laurent	1.00
A. Mousseau	1.00
J. Bigourdain	2.00
J.-M. Poitras	1.00
E. Pageot	1.00
E. Engel	1.00
A. Lavallée	1.00
Joseph Lavallée	2.00
Mlle M. Lavallée	1.00
Emile Morier	1.00
Abraham Guay	5.00
Arthur Plante	1.00
E. Chénier	1.00
Geo. Philippon	2.00
A. Guay	1.00
Oscar Morier	1.00
Mlle Mouard	1.00
Autres contributions	6.00
Totale	$1,049.10

Saint-Eustache

Percepteurs: MM. Ed. Laramée, Z. Lachance et D. Létourneau.

M. l'abbé J.-M. Comte	$2.00
Agapit Senécal	1.00
Mlle Ant. de Margerie	2.00
Charles Chabot	1.00
Arthur Lachance	1.00
Mlle Juliette Lachance	2.00
L.-O. Pronovost	1.00
Alfred Allard	2.00
W. Desjardins	2.00
Alphonse Houde	1.00
Elie Richard	1.00
Dr G.-L. Marsolais	1.00
Laurent Chabot	1.00
Joseph Granger	1.00
Albert Picard	1.00
Zéphirin Lachance	1.00
Adjutor Picard	1.00
Jos. Lachance	2.00
Alfred Houde	1.00
C.-A. Allard	1.00
W.-G. Carrière	1.00
Edmond Laramée	1.00
Autres contributions	10.00
Total	$38.00

Swan Lake

M. l'abbé B. Diederichs	$5.00

Les Frères du Sacré-Coeur fonderont une mission au Soudan anglo-égyptien

Saint-Hyacinthe — Les Frères du Sacré-Coeur viennent d'accepter la fondation d'une mission en pays infidèle, nous apprend-on ici, à la maison provinciale de Saint-Hyacinthe. Ils s'établiront au Soudan anglo-égyptien, à Karthoum ou à Wau, où ils sont appelés par les Fils du Sacré-Coeur. La fondation nouvelle sera confiée à la province de Saint-Hyacinthe, qui comprend, comme on sait, les maisons de Montréal et de la Nouvelle-Angleterre. Quatre membres de la communauté se rendront d'abord à l'endroit désigné, pour y commencer leur apostolat, aux alentours d'octobre prochain. La mission sera la troisième fondée par les Frères du Sacré-Coeur, à l'étranger, depuis un an.

M. Heenan et les pensions de vieillesse

Arnprior, Ont. — Dans un discours devant le "Canadian Club" d'Arnprior, M. Peter Heenan, ministre fédéral du travail, a exprimé sa confiance que toutes les provinces adopteront les pensions aux vieillards, qui dépendent de son département. Il a dit que 1,223 contrats d'annuités pour un total approximatif de $4,000,000 ont été émis durant l'an dernier; plus de 10,000 citoyens ont pris ce moyen de pourvoir à leurs vieux ans.

17 victimes de l'aviation au Canada en 1928

Ottawa — D'après les chiffres fournis par le départment de la défense nationale, 17 personnes ont perdu la vie au cours d'accidents d'aéroplanes pendant 1928. Il y a eu 14 pertes de vie dans des accidents arrivés à des aéroplanes commerciaux et trois dans des machines appartenant à des clubs. Seize autres personnes auraient subi des blessures graves.

En considérant que l'aéroplane a couvert 2,500,000 milles au cours de l'année, le chiffre des morts et des blessés est très bas. L'accident le plus grave s'est produit le 25 août, alors qu'un aéroplane commercial a plongé dans la mer, du côté de Vancouver, avec 7 passagers.

Au cours des derniers trois mois on a émis 89 licences de pilotes privés et 37 licences de pilotes commerciaux. On a enregistré 36 appareils nouveaux et deux aéroports.

Au Canada, il y a actuellement 233 aéroplanes commerciaux, 193 pilotes commerciaux et 1,468 pilotes privés.

La culture mixte dans le sud de l'Alberta

L'agriculture mixte a fait des progrès remarquables dans la ceinture d'irrigation du sud de l'Alberta. On y plante toutes les années un grand nombre de pruniers, de pommiers sauvages, de cerisiers, de fraisiers, de framboisiers, etc., et les vergers des années précédentes donnent d'excellentes récoltes. L'alfalfa et la graine d'alfalfa prennent une importance de plus en plus grande. Près de Lethbridge, dans la partie nord du district d'irrigation, les produits des laiteries, le porc et la volaille ont augmenté de 100% dans un an.

Page Féminine

AIMEZ VOS MAINS

Aimez vos mains afin qu'un jour vos mains soient belles.
Il n'est pas de parfum trop précieux pour elles;
Soignez-les. Taillez bien les ongles douloureux;
Il n'est pas d'instrument trop délicat pour eux.

C'est Dieu qui fit les mains fécondes en merveilles;
Elles ont pris leur neige au lys des Séraphins,
Au jardin de la chair ce sont deux fleurs pareilles,
Et le sang de la rose est sous leurs ongles fins.

Il circule un printemps mystique dans les veines
Où court la violete, où le bluet sourit;
Aux paumes de la main ont dormi les verveines,
Les mains disent aux yeux les secrets de l'esprit.

Les peintres les plus grands furent amoureux d'elles,
Et les peintres des mains sont les peintres modèles.

Comme deux cygnes blancs l'un vers l'autre nageant,
Deux voiles sur la mer fondant leurs pâleurs mates,
Livrez vos mains à l'eau dans les bassins d'argent,
Préparez-leur le linge avec les aromates.

Les mains sont l'homme ainsi que les ailes l'oiseau:
Les mains chez les méchants sont des terres arides;
Celles de l'humble vieille où tourne un blond fuseau
Font lire une sagesse écrite dans leurs rides.

Les mains des laboureurs, les mains des matelots
Montrent le hâle d'or des cieux sous leur peau brune,
L'aile des goélands garde l'odeur des flots,
Et les mains de la vierge un baiser de la lune.

Les plus belles parfois font le plus noir métier,
Les plus saintes étaient les mains d'un charpentier...

L'EMBELLISSEMENT DE L'ECOLE

Une des grandes ressources pour emebellir l'école, c'est d'obtenir la coopération des écoliers, d'abord pour qu'ils soient eux-mêmes soigneux de leur personne, qu'ils aient le visage et les mains nets, qu'ils ne laissent pas trainer leurs habits, qu'ils aient des sacs d'étoffe ou de batiste pour y enfermer leurs grands bas, leurs claques, leurs mitaines et qu'il y ait sur ce sac un numéro correspondant à celui du crochet où ils suspendent leur manteau et leur chapeau. La maitresse devra veiller à ce qu'ils ne salissent ni ne déchirent ni livres ni cahiers, pour n'avoir pas à les remplacer durant l'année, et que chacun des objets à leur usage soit marqué, afin qu'ils ne puissent s'égarer.

On verra à leur inspirer un grand respect, un profond attachement pour le mobilier, pour la maison d'école, pour ses dépendances, pour les arbres qui l'entourent. Ces bancs, ces pupitres, ce tableau noir, ces statues du Sacré-Coeur et de la Vierge leur sont simplement prêtés, ils ne doivent pas tolérer qu'on les salisse, qu'on les détériore, ils doivent s'ingénier à les conserver et à les embellir.

Au lieu d'assumer une tâche trop lourde pour ses épaules, l'institutrice demandera de l'aide aux plus grandes filles, afin de garder dans les classes une propreté et un ordre plus parfaits. L'une surveillera les enfants pour qu'ils ne jettent aucun papier, aucune friandise sur le plancher; une autre aura le soin des fenêtres et des vitres; une troisième fera essuyer les pieds des enfants avant de franchir le seuil; une autre tiendra le poêle bien frotté et brillant.

Chez les garçons, les services seront d'un autre ordre, mais ils auront leur large part dans l'entretien du dehors. Ils entreront le bois pour alimenter le poêle, et, d'une journée à l'autre, une provision de bois bien sec permettra à la maitresse de faire le feu à l'avance pour que la températuré soit bonne. En hiver, ils verront à ce que la neige soit bien entretenue.

Après chaque tempête, ils organiseront une équipe et même deux pour qu'il y ait un chemin et une entrée larges et bien battus. Loin d'être une fatigue, cela pourrait prendre la forme d'un jeu et... les plus vaillants mériteraient une récompense, des bons points ou une image.

Les plus sages auraient le privilège d'orner le petit autel, d'y apporter du luminaire et des plantes vertes. Dans les mois où il y a une dévotion spéciale, comme dans le mois de Marie où celui du Rosaire, dans le mois du Sacré-Coeur ou celui des âmes du purgatoire, une parure spéciale, une prière appropriée stimuleraient la piété des enfants et contribueraient aussi à l'embellissement de l'école.

Cousine AVETTE.

(Le "Bulletin de la Ferme")

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"

PATRONS VENNAT 9251

No 9251—SET DE SALLE A MANGER

Chemin de table, 18 x 54 pouces, et centre, 30 x 40 pouces. Patron à tracer, chacun, 25 sous; perforé, chacun, 50 sous; au fer chaud, chacun, 35 sous. Tout étampé sur coton jaune: chemin, 60 sous; centre, 70 sous. Sur pure toile écrue, dessus, 90 sous; centre, $1.00.

Coton M.F.A. pour la broderie, 60 sous. Papier carbone bleu, 7, 15 et 25 sous; blanc, 7 et 15 sous; rouge, 7 sous.

Catalogue de broderie, 35 sous. Revue mensuelle de Broderie et Musique, 25 sous l'abonnement par an.

Nos clientes voudront bien prendre note qu'un délai de deux semaines au moins est nécessaire pour la réception des patrons dont elles feront la commande.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons de la "Liberté", 811, avenue McDermot, Winnipeg.

EN PASSANT

L'impératrice de Russie

L'impératrice douairière de Russie, Marie Féodorovna, morte récemment, pressentait, depuis quelque temps, sa fin prochaine. Elle fit renvoyer à la cour d'Angleterre tous les bijoux qu'elle avait pu emporter avec elle en exil, en quittant la Crimée, en 1918, à bord d'un cuirassé britannique.

En vertu des dispositions testamentaires de l'impératrice défunte, ces bijoux, dont la valeur est considérable, devront être remis à la première souveraine légale de Russie qui montera sur le trône des Romanoff, et ce, quelle que soit la dynastie qui viendrait restaurer la monarchie...

Et ce geste n'est pas sans noblesse...

La dernière prière

Deux religieuses italiennes ont trouvé la mort, lors de la dernière éruption de l'Etna.

Surprises par la coulée de lave, près de Santa-Derena, encerclées de toutes parts, elles s'isolèrent sur des rochers d'où il leur fut impossible de s'évader. Devant le torrent de feu sans cesse grossissant, la population ne pouvait songer à les sauver. Toute tentative était vouée à un échec et c'était, de plus, la certitude de la mort pour quiconque essayerait.

Alors se déroula un spectacle d'une tragique beauté. Les religieuses attendirent la mort en priant, et l'assistance, impuissante, s'agenouilla en union avec elles jusqu'au moment où les malheureuses furent englouties dans la coulée de lave.

Les justicières

Plusieurs centaines de femmes chinoises de la province de Kiangsou, lasses d'attendre en vain que les soldats débarrassent le pays des hordes de bandits qui l'infestent, viennent d'organiser une petite armée composée uniquement de femmes équipées de fusils ultra-modernes, et se sont mises immédiatement en campagne.

Les journaux ont annoncé qu'elles ont déjà mis en déroute une bande redoutable qui a laissé sur le terrain quinze morts, de nombreux blessés et sept prisonniers. Elles ont eu neuf tuées.

Contre les "petits pieds" des Chinoises

Le gouvernement nationaliste de Pékin a ordonné, nous apprend la "Croix", de "délier et de ne plus lier à l'avenir" les pieds des Chinoises.

On sait que c'est au prix de véritables tortures, infligées lorsqu'elles sont encore jeunes, que les femmes chinoises obtiennent ces pieds déformés et ridicules, avec lesquels elles paraissent sauter plutôt que marcher.

Or, c'est à un missionnaire catholique français qu'on doit la première croisade contre cette pratique barbare. Dès 1850, en effet, Mgr Mouly, qui fut plus tard vicaire apostolique de Pékin, publia, alors qu'il était encore vicaire apostolique de Mongolie, une "Instruction aux chrétiens contre les petits pieds". Il fut ainsi le précurseur de la campagne aujourd'hui reprise par le nouveau gouvernement national.

Ajoutons que, sans attendre les décrets récents, beaucoup de chrétiennes chinoises avaient abandonné cette coutume dont elles connaissaient les désagréments de tous genres.

PETITS CONSEILS

Fourrures blanches

La fourure blanche, fût-elle du simple lapin, sied à ravir aux enfants, mais elle se salit avec facilité, et si l'hermine supporte d'être nettoyée à la benzine, le lapin exige bien d'autres ménagements.

Vous éclaircirez un petit manteau blanc, sali par les sorties de l'hiver, en l'imprégnant de magnésie calcinée. Frottez en tous sens; puis, une fois votre fourrure propre, débarrassez-la de la magnésie en la battant avec une baguette fine.

Quand la fourrure a reçu récemment un averse, on l'étend sur un lit ou sur une table et on la saupoudre d'acide borique. Elle restera ainsi toute une journée. Les paillettes d'acide borique absorberont l'eau, et vous pourrez, dès le lendemain, brosser votre fourrure, qui aura repris son bel aspect.

Cependant, si l'averse a été longue et violente, et que la fourrure y ait perdu son lustre, passez sur les poils un morceau de coton hydrophile imprégné d'essence de térébenthine.

Le Coin des Enfants

Un conte par semaine

CAUSERIE

Mes chers petits-enfants,

Mère-Grand vous revoit tous, au retour des vacances, plongés dans vos gros livres, bien décidés à faire ample moisson de science pendant ces derniers mois scolaires. Que l'Enfant-Jésus bénisse vos fières résolutions prises au pied de la Crèche et renouvelées chaque jour, je n'en doute pas, à votre prière du matin. Car il ne suffit pas de prendre de bonnes résolutions, il faut y demeurer fidèles et pour y demeurer fidèles, la prière doit soutenir l'effort.

Tous, mes chers petits, vous désirez un avenir heureux, utile à vos concitoyens, à votre pays? N'oubliez pas ce que je vais vous dire: c'est sur les bancs de l'école que se façonne cet avenir et chacun est le propre artisan de son bonheur. L'enfant sans ambition, paresseux, n'ayant aucun désir de s'instruire sera plus tard un abruti, faisant le malheur des siens, sans influence dans la société à cause du peu d'intérêt qu'il prendra aux affaires publiques, ou d'une influence néfaste parce qu'il n'y comprendra rien. Au contraire, montrez-moi un homme bien considéré dans sa ville ou son village, entouré d'une famille heureuse et parvenu à une honnête aisance et je ne crois pas me tromper, mes chéris, en vous disant que cet homme était, dans son enfance, un écolier ardent au travail, remplissant fidèlement ses petits devoirs quotidiens.

Que cet exemple aiguillonne davantage l'ardeur des vaillants et réveille l'apathie des moins courageux! Tous à l'oeuvre pour 1929 et que personne ne se dérobe!

* * *

Un merci collectif à tous les petits enfants qui m'ont envoyé leurs voeux de bonne année. Quoiqu'absente du "Coin", ils me sont parvenus fidèlement et ont ensoleillé les heures moroses d'une pauvre victime de la grippe.

MERE-GRAND.

Un conte par semaine

UNE HISTOIRE EXTRAORDINAIRE

La petite fille blonde, fine, vive comme un écureuil, trottinait par la vaste pièce; elle sautait d'un fauteuil à la fenêtre, elle jasait, turlutait, posait force questions au beau vieillard enfoncé dans son fauteuil à oreillettes, qui s'amusait de ses gambades et de ses bavardages.

Soudain, dans une de ses décisions rapides qui lui étaient coutumières, l'enfant traina un tabouret tout près du fauteuil et, ses petites mains croisées sur les genoux de son aïeul, elle pria: "A présent raconte-moi une belle histoire, ta plus belle, des choses *stradinaires!* Des contes de fées si tu veux?

— Je puis te raconter des histoires extraordinaires sans faire intervenir les fées, ma petite, car depuis cent ans, j'en ai vu des choses fantastiques! Je suis certain, d'ailleurs, que tu ne crois plus aux fées.

— Pas tout à fait, grand-père, mais je les aime dans les histoires, et des fois je me fais croire qu'il en arrivera une qui me donnera tout ce que je désire... mais raconte... raconte!...

— Il y a bien longtemps, il y avait un petit garçon remuant, un peu gâté, mais pas trop, par ses bons parents. Il habitait un village entouré de grands bois et traversé par une jolie rivière.

Une fois par année depuis qu'il était assez raisonnable, on l'amenait voir ses grands-parents, à Montréal, et il n'y avait en ce temps-là qu'un moyen de s'y rendre: c'était en voiture trainée par deux bons chevaux. On couchait en route, chez une vieille cousine dont la moustache piquait les joues du petit garçon, mais elle lui faisait manger de si bonnes confitures et des galettes délicieuses! Le lendemain, on repartait après le déjeuner. Ce petit garçon avait l'impression que sa grand'mère habitait le bout du monde et qu'il n'arriverait jamais chez elle!

On arrivait tout de même et c'est alors qu'on avait du plaisir!

Un jour, un de ses oncles entre tout joyeux en disant: Enfin c'est demain la fête! Tout est prêt, je suis invité dans le wagon du gouverneur et je suis chargé de vous amener avec moi!

"Et moi? Et moi?" cria le petit garçon. — "Tu viendras aussi, marmot."

Je te laisse à penser s'il en fit des questions sur ce qui se passerait à cette fête dont on parlait avec tant d'animation; on essaya bien un peu de le lui expliquer: il ne comprit guère et il en rêva toute la nuit.

Le lendemain, on traversa en bateau à Longueuil, et cela, déjà, était nouveau et enchanteur pour le petit homme.

On arriva au milieu d'une foule, on monta sur une plateforme le long de laquelle, de très loin, couraient deux rails d'acier, et sur ces rails était posée une sorte de voiture longue, garnie de beaucoup de petites fenêtres; en avant, accrochée à l'autre, encore une voiture plus courte en fer, celle-là, terminée par une cheminée d'où sortaient des tourbillons de fumée noire qui s'échappait en sifflant.

On fit des discours un peu longs et enfin les invités montèrent dans l'intérieur du wagon meublé de sièges en velours rouge. Après un coup de sifflet strident et au milieu d'un grand vacarme d'applaudissements et de cris, le véhicule se mit à glisser lentement d'abord et de plus en plus rapidement.

Cette machine marchait toute seule! les arbres couraient de chaque côté et l'enfant tout saisi, stupéfait, était si heureux qu'il en aurait crié de joie.

C'était l'inauguration du premier chemin de fer dans notre pays, ma petite fille, et ce petit garçon, c'était moi.

Depuis celle-là, que d'inventions j'ai vues surgir; aucune ne m'a procuré une telle émotion!

Ce sont des découvertes *stradinaires* comme tu dis, que l'électricité avec toutes ses applications, l'éclairage, le téléphone, le radio, et puis on a inventé les autos, les aéroplanes, tant de merveilles que tu trouves toutes simples, toi.

Si tu vis longtemps, comme moi, tu en verras bien d'autres, mais tu n'auras pas vu les débuts de cette transformation du monde et de la vie par le génie de ces hommes de science dont l'histoire vraie est plus merveilleuse que tous les contes de fées."

FADETTE.

(Le *Devoir*)

CONCOURS DE TIMBRES

Conditions

1.—Prenez une boite vide.

2.—Chaque matin, quand vos parents auront lu leur courrier (après, pas avant!...) découpez soigneusement les timbres-poste qu'ils ont reçus. Ne les décollez pas, découpez avec précaution le morceau de papier ou d'enveloppe auxquels ils adhèrent, et mettez-les dans votre boite.

3.—Demandez à vos camarades de vous aider dans votre récolte.

4.—Et quand votre boite sera pleine et bien tassée, envoyez-la à Mère-Grand, la *Liberté*, Winnipeg, qui l'expédiera aux Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, Montréal.

Peut-être ignorez-vous, mes chéris, que les timbres ont une valeur monétaire en certaines contrées païennes et servent au rachat des petits indigènes. Aussi, je suis sûre qu'à l'avenir, vous n'en gaspillerez aucun, que vous m'enverrez tous de grosses boites pleines à déborder.

Les dix petits enfants qui auront récolté le plus de timbres avant le 1er mars — date de la fin du concours — recevront chacune une série de vingt-cinq cartes postales du Pôle Nord.

D'avance merci et bonne chance!

MERE-GRAND.

COMPOSITIONS PRIMÉES

L'ange et la fée

C'était une femme très pauvre qui demeurait dans une petite chambre au dernier étage de cette maison. Son mari avait été auparavant écrasé par les roues d'une machine. Elle restait seule, chargée de quatre enfants dont le plus jeune ne marchait pas encore. Elle n'avait pas de bois pour les réchauffer, pas de linge pour les envelopper, pas de pain pour les nourrir. Elle s'écria: "Mon Dieu! Il y a des riches qui ne savent pas quoi faire de leur argent!" Elisa, l'ainée de la famille, qui avait six ans, avait entendu cette exclamation et comprit. Elle descendit dans la rue où se trouvait à passer une belle voiture avec un homme et une femme qui étaient bien heureux. Elisa courut à la voiture et elle dit: Monsieur et Madame qui êtes riches, avez-vous des enfants? Nous sommes bien pauvres et maman a beau travailler nuit et jour, elle ne peut arriver.

— Où demeure-t-elle, ta maman, demanda la dame.

— Là-haut, dans cette maison, dit Elisa.

— Conduis-moi, je vais aller la voir.

Puis, entrant dans la pauvre petite chambre, elle trouva la pauvre mère entourée de ses enfants qui lui demandaient du pain.

— Pauvre mère, dit la dame, voulez-vous que je prenne soin de cette petite créature?

— Non, dit Elisa, ne m'ôtez pas à ma mère; prenez plutôt Louise, ma petite soeur, qui n'a que quatre ans. Je suis l'ainée et j'aime mieux rester avec ma mère; elle est bien pauvre, mais je l'aime tant.

La dame voulut emmener Louise tout de suite; la mère s'en sépara avec des larmes. En partant, la dame laissa une bourse d'argent, promettant de prendre soin de cette famille. Puis, présentant la petite à son mari étonné, elle lui dit: "Bénissons Dieu qui nous envoie cette enfant."

Flore JACQUES.

Couvent de St-Norbert (grade VI).

* * *

Une histoire vraie

Chère Mère-Grand,

Aimez-vous n'importe quelle sorte d'histoires? La mienne est vraie, notre maitresse nous l'a dit.

Laurence portait dans son coeur et dans son caractère les qualités de sa mère chrétienne et bonne. Un beau rêve l'exaltait, elle avait rêvé d'être un jour la missionnaire du Christ, là-bas, au centre de l'Afrique, chez les noirs.

"Mon enfant, lui avait dit un prêtre, deux choses sont nécessaires pour ne pas trahir une telle vocation: une grande habitude du sacrifice et une grande pureté." Laurence n'oubliait pas ces recommandations, mais le démon de l'orgueil lui faisait bien de la misère.

Un jour, en classe, au tableau noir, des réflexions désobligeantes ont été écrites. L'institutrice a dit: "Si le coupable n'a pas ce soir avoué sa faute, demain le congé sera perdu pour toutes."

Voici Laurence qui se lève de son siège, elle est pâle. D'un pas ferme, elle marche vers le tableau noir, se met à genoux. Elle innocente, elle avait voulu remporter sur son orgueil une victoire décisive. On ne sut que bien plus tard que l'héroïque enfant était innocente. Aujourd'hui, Laurence est une vaillante religieuse, missionnaire en Afrique.

Cette histoire m'a fait pleurer. Laurence m'a fait du bien et je vous le dis tout bas, chère Mère-Grand, mon désir est de devenir une seconde Laurence. Si vous priez pour moi, je serai exaucée.

Votre fillette qui vous caresse bien fort,

Elise RICHARD.

Lorette, Man. (grade VII).

Timidité

Un jour du temps de Noël, une maman a conduit son enfant à la crèche de l'église, où il y a tous les personnages au complet; le soir, on raconte au papa la visite faite à la crèche; papa demande à son fils:

— Qu'est-ce que tu lui as dit, au petit Jésus?

Et l'enfant de répondre:

— Je n'ai rien osé lui dire, son papa et sa maman étaient là...

VOCABULAIRE

Leur langage

L'agneau bêle.
L'âne brait.
Le boeuf beugle.
Le canard nasille.
Le cerf brame.
Le chat miaule.
Le cheval hennit.
L'homme parle et chante.
Le lion rugit.
Le moineau pépie.
Le loup hurle.
La mouche bourdonne.
La tourterelle gémit.
La grenouille croasse.
La pie babille.
Le pigeon roucoule.
Le chien aboie.
La cigale sonne.
Le cochon grogne.
Le coq chante.
Le corbeau croasse.
Le dindon glouglotte.
La poule glousse.
Le renard glapit.
Le rossignol ramage.
Le serpent siffle.
Le taureau rugit.

Le petit Jean, trois ans, demande à sa soeur Lucette, six ans, en lui montrant le ciel étoilé:

— Qu'est-ce que cela?

— Ça, répond Lucette, c'est la poussière que le soleil a faite en allant se coucher.

L'EVANGILE

Dimanche de la Septuagésime

(S. Matth., XX, 1-16)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Le royaume du ciel est semblable à un père de famille qui sortit de grand matin afin de louer des ouvriers pour sa vigne. Après être convenu avec eux d'un denier pour leur journée, il les envoya à sa vigne. Etant sorti vers la troisième heure, il en vit d'autres qui étaient oisifs sur la place publique, et il leur dit: Vous aussi, allez à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable, et ils y allèrent. Il sortit encore vers la sixième et vers la neuvième, et fit la même chose. Enfin il sortit vers la onzième heure, et en ayant trouvé d'autres, il leur dit: Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour dans l'oisiveté? C'est, lui répondirent-ils, parce que personne ne nous a loués. Et il leur dit: Et vous aussi, allez à ma vigne. A la fin du jour, le maitre de la vigne dit à son intendant: Appelez les ouvriers et payez-les en commençant par les derniers et en finissant par les premiers. Ceux donc qui étaient venus vers la onzième heure, s'étant approchés, reçurent chacun un denier. Ceux qui avaient été loués les premiers, venant à leur tour, s'attendaient à recevoir davantage, mais ils ne reçurent tous qu'un denier; et, en le recevant, ils murmuraient contre le père de famille. Ces derniers, disaient-ils, n'ont travaillé qu'une heure, et vous leur avez donné autant qu'à nous, qui avons porté le poids du jour et de la chaleur. Mais il répondit à l'un d'eux: Mon ami, je ne vous fais point de tort; n'êtes-vous pas convenu avec moi d'un denier? Prenez ce qui vous appartient, et retirez-vous: je veux donner à ce dernier autant qu'à vous. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux? Faut-il que votre oeil soit mauvais parce que je suis bon? C'est ainsi que les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers; car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

Calendrier de la semaine

Jeudi 24 janvier — S. Timothée.
Vendredi 25 — Conversion de saint Paul.
Samedi 26 — S. Polycarpe.
Dimanche 27 — Septuagésime.
Lundi 28 — S. Paulin.
Mardi 29 — S. François de Sales.
Mercredi 30 — Ste Martine.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

LE RENOUVEAU DE 1900

II—Les influences

Avant le commencement du vingtième siècle, il importe de signaler l'action lente et sûre opérée par la plume alerte uniquement dévouée aux intérêts catholiques et canadiens-français du grand journaliste Paul Tardivel. Son hebdomadaire la *Vérité*, lu de la première ligne à la dernière, minait tranquillement dans l'esprit de ses lecteurs les tendances libérales et partisanesques. Il poussait à un catholicisme ultramontain et social. Vaillant précurseur de la presse indépendante de nos jours, qui jeta la semence que nous voyons lever à l'aurore du vingtième siècle.

Vers 1890, le débat sur les écoles du Manitoba prit une nouvelle importance. Comme quelques années plus tôt le procès Riel, cette question agita devant l'opinion le problème des rapports entre la fidélité au parti politique et aux exigences patriotiques et religieuses. Comme quelque dix ans plus tôt cette dispute brûlante secoua les énergies nationales endormies, provoqua de beaux mouvements chez une élite recrutée dans tous les clans politiques. Le réveil s'annonçait.

Il faut attendre vers les 1900 pour voir le premier mouvement vraiment large et durable. M. Laurier s'engagea en 1899 dans une politique de participation aux guerres de l'empire. "*Le Canada en 1899*, écrit M. Antonio Perreault, *commença de participer aux guerres de l'empire; il envoya des soldats pour aider l'Angleterre à dominer les Boers. Le nationalisme Asselin-Bourassa réagit contre l'impérialisme britannique, il dénonce Joe Chamberlain et ses amis ambitieux de maintenir la suprématie mondiale de l'Angleterre avec l'argent et le sang des coloniaux...*" M. Bourassa, en rompant publiquement avec son chef Laurier, montrait par ce geste au-dessus des intérêts électoraux, la foi et la nation, souveraines qui réclament tout notre dévouement.

Cette rupture et la fondation d'une ligue mi-sociale, mi politique qui visait au maintien des franchises canadiennes contre tous les empiétements impérialistes, marque l'origine du renouveau patriotique dans les masses. Avant on put admirer des mouvements désintéressés, qui remuèrent le peuple entier mais ces mouvements nés pour des causes particulières s'apaisaient tranquillement sans laisser de traces bien profondes, sans surtout affaiblir l'esprit de parti qui asservissait les esprits.

Vers les 1900 au contraire, les questions agitées réveillèrent la conscience nationale chez la jeunesse.

Les jeunes gens d'élite groupés dans les multiples collèges classiques s'émurent au contact de ces mouvements nouveaux, trop chevaleresques et patriotiques pour les laisser indifférents. La *Vérité*, lue et commentée par les professeurs à leurs élèves, réveillait les sentiments généreux.

Une autre feuille bientôt vint ajouter son influence à l'action de la feuille aînée. Les autorités fermaient les yeux et la *Croix*, de Montréal, s'infiltrait dans les collèges, envahissait les cours de récréation. Fondée et rédigée par des jeunes, sous l'habile direction de M. Colin, un jeune et savant Sulpicien, elle sonnait l'appel aux armes. "*A Sainte-Thérèse, où je commençai mes études*, témoigne M. l'abbé Groulx dans la *Croisade d'adolescents*, qui relate par le menu les faits que nous essayons de résumer, *la douane collégiale pourtant si sévère s'essayait avec un succès remarquable à ne pas intercepter la* Croix, *de Montréal. Les plus vieux en profitaient pour la lire et la commenter avec feu; on en causait à l'Académie et jusque dans les* Annales; *et lorsqu'à mon tour je pus atteindre aux palmes vertes, je me souviens avec quelle ferveur mon front se pencha sur quelques-unes des pages du journal académique: vieilles pages jaunies, mais toujours palpitantes où était venue s'enfermer, avec ses préoccupations, l'âme vibrante de nos aînés.*"

Des livres circulaient à cette époque de nature à grandir l'action de ces journaux et qui précisément offraient aux jeunes un modèle à suivre dans les aspirations généreuses: *La Vie de Montalembert*, par le R. P. Lecanuet, ou les écrits de Louis Veuillot, si chauds d'amour pour l'Eglise et le Pape.

On entendait dire aussi que des anciens s'étaient groupés pour l'apostolat social. Ils arboraient des noms héroïques: *Les Ouvriers de la Nouvelle-France*, ou des enseignes de bataille: *Les Combattifs*.

Ces anciens se taillaient une besogne grande, patriotique. Les *Ouvriers de la Nouvelle-France*, au sortir du Séminaire de Saint-Hyacinthe, déclaraient: "*La fin ultime de l'oeuvre, c'est (1) le progrès de la religion catholique; (2) l'édification d'une nation française distincte et indépendante sur cette terre d'Amérique.*"

"*Pour obtenir cette fin, les O. N. F. s'unissent dans des études et une action commune... Les membres devront chaque mois publier une étude en rapport avec le programme de l'année... Copie de cette étude sera envoyée à chaque lieu où se trouve un membre de l'O. N. F.... Le comité de régie choisira un comité de trois censeurs chargés de faire la critique de toutes ces études... Les O. N. F. s'efforceront d'atteindre leur but par le moyen du journalisme, par la parole publique, par leur action sociale et politique. Autant que possible, les O. N. F. se réuniront en congrès une fois par année. Ils y aviseront secrètement aux moyens d'établir une association catholique de la jeunesse canadienne-française.*"

Quant aux *Combattifs*, voici ce que fut leur organisation: "*Il y a six ans*, racontait en novembre 1907 M. Georges Baril, *quelques jeunes gens épris d'idéal se réunissaient tous les quinze jours, chez un de leurs camarades. Là ils causaient de leur avenir, de ce qu'ils pourraient faire pour demeurer des hommes dans le vrai sens du mot! Ils se traçaient un programme de travail qu'ils exécutaient en commun; ils s'encourageaient réciproquement à la piété et à l'étude.*"

Emile-F. GERVAIS, S.J.

(A suivre)

VIE DES CERCLES

Cercle Saint-Pierre-Jolys

Séance du 21 décembre 1928

La sixième séance régulière de notre cercle de l'A. C. J. C. eut lieu le vendredi 21 décembre. L'assistance fut nombreuse. C'était vraiment encourageant. L'ouverture se fit par la prière habituelle. La lecture du procès verbal de la réunion précédente fut faite. L'adoption fut proposée par le camarade Silvio Carrière et secondée par le camarade Georges Fréchette.

M. l'aumônier fit la lecture de piété et répondit aux questions faites à la réunion précédente.

Le travail le plus important de la soirée nous fut donné par le camarade Edmond Préfontaine. Ce travail était intitulé: "La morale et le nouveau programme des écoles primaires au Manitoba". C'était l'étude d'un article publié en novembre dernier, dans le "Canada Français". L'auteur est notre dévoué aumônier, M. l'abbé J.-Ad. Sabourin.

M. le vice-président nous parla avec aisance pendant plus d'une heure et à l'occasion M. l'aumônier ajouta ses propres remarques. Il serait trop long de faire un rapport quelque peu complet de tout ce qu'entendirent nos acéjistes. Il suffira de rappeler brièvement les quelques points traités et la résolution qui en a été comme la résultante.

L'auteur a d'abord rappelé brièvement les circonstances qui ont décidé notre gouvernement de travailler à la refonte du programme de nos écoles. Des travaux préliminaires ayant été faits par une commission dite "Review Committee", M. W. McIntyre fut chargé ensuite de rédiger le nouveau programme.

Au point de vue profane, ce travail, abstraction faite du point de vue national canadien-français, mérite des éloges. Cependant, au point de vue moral, il en est tout autrement. Dans dix chapitres l'auteur de l'article démontre d'une manière inconcevable que le nouveau programme est la mise en pratique d'autant de faux principes, de préjugés et de partis pris.

Comme conclusion, M. Edmond Préfontaine, secondé par M. Silvio Carrière, a fait la motion suivante:

"Attendu que le nouveau programme des écoles primaires du Manitoba est à l'essai depuis l'an dernier pour trois années;

"Attendu que la morale prônée dans ce nouveau programme est une morale achrétienne et fortement dosée d'esprit maçonnique;

"Attendu que cette morale pousse dans une voie fausse le corps enseignant tout entier de la province et ne peut manquer d'exercer une influence néfaste sur l'esprit religieux des chrétiens de toute nuance et partant des catholiques, surtout du Manitoba, mais aussi indirectement des autres provinces du Canada;

"Attendu que nos gouvernements s'inspirent fortement des sentiments de la population et que chaque citoyen a le pouvoir d'exercer son influence sur l'opinion publique;

"Attendu que "l'apostolat laïque" se doit avant tout de veiller aux intérêts religieux de son pays et de sa province et que la première condition pour le faire prudemment et efficacement c'est de savoir les dangers qui menacent son entourage;

"Il est résolu que le Cercle Saint-Pierre-Jolys de l'A. C. J. C. suggère à l'Union Régionale de Saint-Boniface, et par son entremise au Comité Central de Montréal que le mot d'ordre soit donné par le "Semeur" à tous les cercles de l'A. C. J. C. du Canada, d'étudier attentivement dans le cours de l'année l'article publié dans le numéro de novembre du "Canada Français" sur "La morale et le nouveau programme des écoles primaires du Manitoba".

Le Cercle de Saint-Pierre-Jolys est en état de pouvoir fournir copie de cet article à raison de 15 sous l'unité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

M. le président remercie le camarade Préfontaine en termes choisis et nous dit qu'à cause de l'heure avancée, la chronique de la quinzaine et les autres travaux seront remis à la prochaine réunion.

La prière termina la séance.

Cercle Sainte-Agathe

Réunion du 19 novembre 1928

La prière et l'appel des membres ouvre la séance, comme à l'ordinaire. L'assistance fut très bonne: vingt-cinq anciens membres et autant de nouveaux y assistaient. Puis on accepte le rapport à l'unanimité.

Vint ensuite la lecture spirituelle. M. l'aumônier la choisit dans "Le Jeune Homme Chrétien", par le Chanoine Toublanc.

Le camarade président souhaite ensuite la bienvenue aux aimables visiteurs que nous recevions ce soir-là, les vaillants camarades du Comité Régional. M. le président ne doute pas que leur visite au milieu de nous aura pour nous donner un plus grand amour pour l'A. C. J. C., et sur son invitation le camarade Doucet, président régional, prend la parole.

Comme président de la région, il se dit heureux de faire connaissance avec le Cercle de Sainte-Agathe. Un si beau groupe, dit-il, possède tout le matériel nécessaire pour constituer un cercle excellent. Après nous avoir donné la chronique de la quinzaine, il termina par quelques remarques d'expérience. Il nous recommande, entre autres, d'être fidèles et loyaux envers les officiers que nous nous sommes choisis, et de ne pas critiquer leur manière de faire sans raison, ce qui fait beaucoup de mal à un cercle, mais de le seconder en tout dans la mesure du possible.

Pour nous régaler un peu, M. l'aumônier et quelques camarades nous servent la jolie chanson: "D'où viens-tu bergère?".

La pièce de résistance nous fut ensuite donnée par notre vice-président régional, le camarade Fournier. Avec son éloquence convaincue, il nous parle des débuts de l'A. C. J. C. Il nous dit comment elle a répondu à un besoin et comment, depuis sa fondation, elle a prouvé sa nécessité, puisqu'elle a déjà donné des chefs et des lutteurs. Il insiste sur la formation du caractère, disant que c'est au cercle que l'on se prépare par des idées saines aux luttes futures de la vie. Il insiste non seulement sur la formation intellectuelle, mais aussi spirituelle, qui est nécessaire comme base à notre action.

Après avoir entendu le camarade Fournier, il n'y a plus de raison pour nous, jeunes de Sainte-Agathe, de ne pas répondre par une assistance régulière aux séances de chaque quinzaine.

Après un pareil discours, la chanson de Marchand, "Envoyons d'l'avant", fut chantée avec tout l'entrain qu'elle comporte.

Puis le dernier orateur nous adresse la parole. C'est le camarade Raymond Bernier, président du Cercle La Vérendrye. Le cercle, dit-il, développe la personnalité, nous donne l'exemple du bien et introduit parmi les membres une franche camaraderie. Comme moyen de formation pour le caractère, il nous suggère la ponctualité pour se rendre aux séances à l'heure, et accepter ce qu'on nous demande de faire. Toutes ses remarques furent pratiques et montrèrent bien l'expérience qui les dictait.

Enfin M. l'aumônier remercia les orateurs au nom du Cercle de Sainte-Agathe et l'on termina la séance par la prière et le chant du "O Canada".

G. CHENARD, Secrétaire

Réunion du 3 décembre 1928

Après la prière, le secrétaire fait l'appel des membres; trente sont présents.

Notre aumônier nous donne une lecture pieuse sur les "Convictions chrétiennes". "C'est durant la jeunesse, dit-il, qu'il faut prendre de bonnes habitudes: habitudes de dignité, de droiture, de fidélité au devoir et de bonté envers tous."

Le camarade Donat Joyal, dans sa chronique, cite de nombreuses et intéressantes nouvelles.

Vient ensuite le premier travail sur l'agriculture, notre sujet d'étude pour l'année. Le camarade Beaudoin traite des avantages de l'agriculture: avantages économiques, physiques et moraux.

"La pauvreté est sans doute plus grande dans les villes que dans les campagnes. Le travail au grand air est meilleur pour la santé que le travail de bureau. Comme avantage moral, le conférencier fait remarquer que les occasions de péché sont plus rares à la campagne qu'à la ville.

Voilà autant d'avantages qui devraient décider les cultivateurs et les fils de cultivateurs à rester sur leur terre.

On discute alors le travail du camarade Beaudoin.

Avant de lever la séance, M. l'aumônier se dit très satisfait de la bonne volonté que l'on apporte au cercle et nous recommande la lecture pendant nos loisirs d'hiver. Ce fut une belle soirée, instructive et intéressante; tous les camarades s'en retournèrent heureux et contents.

Cercle Provencher

Séance du 2 décembre 1928

Pour lecture spirituelle, le Père directeur continue de parler de l'Eucharistie en la signalant comme moyen de réparation. Il dit aussi un mot du grand saint François-Xavier dont la fête tombe le 3 décembre et dont tous les acéjistes doivent imiter le dévouement apostolique.

Le camarade Vinet donne une causerie sur la bonne presse. Le conférencier parle d'abord de l'influence de la presse en général, rôle néfaste de la mauvaise presse, puis du bien que peut faire la presse catholique et de son importance capitale. Le conférencier avait étudié son sujet à fond; ce fut une de nos meilleures conférences cette année.

C'est le président Joseph Dufresne qui fait la chronique de la quinzaine. Il signale rapidement la fondation de la "Survivance", journal canadien-français à Edmonton, un discours en français de Lord Chamberlain prononcé dernièrement à Québec, l'irradiation prochaine au CNRW d'un concert français par la chorale du collège.

Comme c'est la dernière séance de l'année, le camarade Vinet propose de faire un peu d'action pendant les vacances de Noël; elle consiste à ce que chaque membre du cercle trouve un abonnement à la Liberté. Le président approuve la proposition.

Les acéjistes du Cercle Provencher regrettent le départ de leur vice-président Roméo Guilbert, qui doit prendre quelques mois de repos. Nous avons élu pour le remplacer le camarade Vinet. Les membres de belles-lettres se sont élu comme conseiller Marc Meunier et ceux du "commerce", Roger Blais.

Le trésorier annonce qu'il a en vente des timbres de bonne année imprimés en français.

Nous avons décidé de faire imprimer une liste d'anglicismes et de leurs corrections, surtout de ceux qui regardent le jeu de hockey. Le cercle en fera les frais et en distribuera aux élèves. On parle aussi de donner des prix à ceux qui montreront le plus de bonne volonté dans la campagne du bon français.

On fait la diffusion des Almanachs de la Langue française, des timbres de Noël; on organise aussi une ligue en vue de répandre les termes français dans les jeux en récréation.

Le prince Nikita est prétendant au trône impérial de Russie

Paris. — Le conseil suprême monarchiste russe, réuni à huis-clos, a choisi le prince Nikita, 22 ans, le plus jeune fils du feu grand-duc Alexandre, comme "empereur de Russie".

Pour l'onglée et les engelures

Les engelures sont provoquées par l'exposition des mains au froid et à la neige fondue; l'onglée provient des vents glacés de l'hiver. Dans le traitement de ces deux ennuis l'Huile Eclectrique du Dr Thomas est une préparation excellente. Elle contracte l'inflammation et soulage la douleur. L'action de l'huile est prompte et son application est extrêmement simple.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86	$4.86⅔
Franc français	3.94	19.3
Belga belge	14.01	13.9
Franc suisse	19.38	19.3
Lire italienne	5.28	19.3
Couronne suédoise	26.97	26.8
Cour. norvégienne	26.87	26.8
Couronne danoise	26.87	26.8
Mark allemand	23.85	23.8
Cour. hollandaise	40.35	40.2

LE MARCHE

22 JANVIER 1929

Bouvillons—	
Excellents	$9.00—$9.25
Bons	$8.00—$8.75
Moyens	$7.50—$7.75
Ordinaires	$6.50—$7.25
Taures de boucherie—	
De choix	$8.25—$8.75
Assez bonnes	$7.00—$8.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$7.00—$7.25
Bonnes	$5.75—$6.75
Ordinaires	$4.75—$5.50
Pour conserves	$3.75—$4.50
Taureaux—	
De choix	$6.00—$6.50
Ordinaires	$5.25—$5.75
Boeufs—	
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Communes	$4.00—$4.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$7.75—$8.25
Bons	$6.50—$7.50
Taures à engraisser—	
De choix	$6.75—$7.00
Bonnes	$5.50—$6.50
Bouvillons engraissés—	
De choix	$8.00—$8.25
Bons	$6.75—$7.50
Veaux—	
De choix	$14.00—$16.00
Bons	$10.00—$13.0
Ordinaires	$6.00—$9.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.0[illegible]
Agneaux bons	$11.00—$13.00
Agneaux ordinares	$8.00—$10.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$10.00
Très gras	$9.50
Lourds	$9.00
Très lourds	$8.50
Porc d'étal	$9.50
Légers	$9.50
Inférieurs	$7.50
Truies No. 1	$7.75
Truies No. 2	$7.75
Verrats	$6.50

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .40
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral):	
Extra, la douzaine	$ .38
Premiers	$ .35
Seconds	$ .30
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.05
2 sacs de 49 livres	$4.10
4 sacs de 24 livres	$4.15
Alimentation—	
Son. La tonne	$28.00
Gru. La tonne	$28.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.40
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$14.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix décharge à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 21 janvier 1929

GRAINS	Mardi 15 jan	Merc. 16 jan	Jeudi 17 jan	Vend. 18 jan	Samedi 19 jan	Lundi 21 jan
Blé No 1 Nord	1.20	1.21	1.21½	1.22⅜	1.22¼	1.23⅛
2 Nord	1.15½	1.16⅜	1.17	1.18¼	1.17⅞	1.18⅞
3 Nord	1.11¼	1.12¼	1.12¾	1.13⅞	1.13½	1.14⅜
Avoine 2 CW	.67⅜	.69½	.70¼	.71⅜	.70⅝	.71⅛
3 CW	.56⅝	.59½	.59¾	.61⅞	.61⅝	.61½
Orge 3 CW	.71⅝	.73⅜	.75⅝	.76¼	.76⅛	.76¼
4 CW	.68⅛	.70⅜	.71⅞	.72½	.71⅝	.71¾
Lin 1 NW	1.90½	1.91¼	1.91½	1.95¼	1.93½	1.94⅞
2 CW	1.86½	1.87¼	1.87½	1.91¼	1.89½	1.90⅞
Seigle 2 CW	1.01⅞	1.02¾	1.03	1.04⅝	1.03¾	1.05
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.19	1.20	1.20½	1.21⅝	1.21¼	1.22⅛
Avoine 2 CW	.65⅜	.67½	.68¼	.69⅜	.68⅝	.69⅛
Orge 3 CW	.71⅝	.73⅜	.75⅝	.76¼	.76⅛	.76¼
Lin 1 NW	1.90½	1.91¼	1.91½	1.95¼	1.93½	1.94⅞
Seigle 2 CW	1.01⅞	1.02¾	1.03	1.04⅝	1.03¾	1.05
Options						
Blé Mai	1.24–	1.25	1.25½–	1.26⅝	1.26½–	1.27½–
Juillet	1.25½–	1.26⅞	1.27⅞	1.28¼	1.28⅛	1.29
Octobre	1.25–	1.26⅛	1.26½	1.27½–	1.27⅝	1.28
Avoine Mai	.58⅜–	.59½–	.60¼	.61⅜	.60⅝	.61½
Juillet	.57⅜	.58¼	.58¼	.59⅜	.59	.60¼
Octobre	.53	.54	.53⅞	.55	.55	.54⅞
Orge Mai	.75⅝	.77⅜	.79¼	.80¼	.80¼	.80¼
Juillet	.74⅜	.76¼	.78⅜	.79¾	.79¾	.79½
Octobre	.69⅛	.70⅜	.71¼	.71¾	.71⅞	.71¾
Lin Mai	1.96⅛	1.97¼	1.97⅛	2.01¼	1.99½	2.00⅞
Juillet	1.95¼	1.96½	1.95⅞	1.99½	1.98	1.98¾
Seigle Mai	1.06¾	1.07¾	1.08	1.09⅝	1.08¾	1.10
Juillet	1.05⅜	1.06⅜	1.06½	1.07¾	1.07¾	1.07¾
Octobre	1.01	1.02	1.01⅞	1.03⅛	1.03	1.02⅞

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LETELLIER

Funérailles de M. le curé Jutras

Les restes de notre pasteur furent exposés au presbytère jusqu'à mardi matin pour permettre aux paroissiens d'aller rendre leurs hommages au vénéré disparu. La dépouille fut transportée à l'église à 7 h. 30.

A 8 h. eut lieu une première grand'messe chantée par M. l'abbé Chamberland, à laquelle les enfants assistèrent en grand nombre et firent les frais du chant. A l'offertoire ils chantèrent un magnifique cantique de circonstance, sous la direction des religieuses de l'Institut Notre-Dame des Missions.

Depuis lundi, de nombreux parents, confrères et amis, arrivaient de partout; ce fut un spectacle imposant de voir la réunion du clergé pour la circonstance.

S. G. Mgr Béliveau fut forcément absent, étant retenu au loin par ses obligations.

S. G. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, était présent, ainsi que Mgr G. Cloutier, P.A., vicaire général de Saint-Boniface, Mgr A.-A. Cherrier, P.A., vicaire général de Winnipeg, Mgr W.-L. Jubinville, P.D., curé de la cathédrale de Saint-Boniface, et une quarantaine de prêtres et de représentants des communautés religieuses dont nous donnons les noms plus loin.

A 10 h. eut lieu le service solennel chanté par Mgr G. Cloutier, P.A., ayant comme diacre M. l'abbé Albert Houle, curé de Rosthern, Sask., et comme sous-diacre, M. l'abbé Rodolphe Bélanger, eccl., du Séminaire d'Edmonton, tous deux neveux du défunt. S. G. Mgr J.-H. Prud'homme chanta l'absoute et bénit la fosse. M. l'abbé A. Brunet était maître des cérémonies.

Le chant fut exécuté par la chorale de Letellier assistée par MM. les abbés J.-A. Bastien, A. d'Eschambault et U. Forest, ainsi que le R. F. Sylvestre, du Sacré-Coeur de Winnipeg. Mme Albert Breton touchait l'orgue.

La quête fut faite par M. l'abbé E.-A. Chamberland, accompagné par M. Wilfrid Breton, de l'A. C. J. C.

La croix était portée par M. Joseph Saurette, syndic de la paroisse. Les porteurs furent MM. les abbés Martin, de Saint-Joseph, Desrosiers, de Saint-Jean-Baptiste, Mireault, de Ste-Elisabeth, ses voisins immédiats, MM. les abbés Roy, curé de Starbuck, et Picton, vicaire de Saint-Jean-Baptiste, anciens vicaires de Letellier.

Dans l'assistance nombreuse qui remplissait l'église, nous remarquions l'hon. W.-R. Clubb, premier ministre suppléant, et l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, représentant la législature manitobaine; l'hon. sénateur J.-P. Molloy, de Morris; M. Lucien Beaubien, député de Provencher, M. D.-H. McFadden, ex-député provincial, M. le Dr J.-A. Bélanger, préfet de Saint-Pierre; M. Narcisse Breton, préfet de Montcalm; M. Samuel Nault, président de l'Union Nationale Métisse; M. Léon Bruyère, ex-président du comité régional de l'Association Catholique de la Jeunesse, qui représentaient leurs associations respectives.

Mère Provinciale des Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie, Soeur André Avellin, supérieure de Sainte-Agathe, représentaient cette communauté aux funérailles. Soeur Isidore de Séville et Soeur Marie-Léonile vinrent aussi partager le deuil de Soeur Norbert de Marie, nièce du défunt. Les RR. SS. Clermont et Baillard représentaient les Soeurs de la Charité et l'Hospice Taché de Saint-Boniface. Les religieuses de l'Institut des Missions de Letellier assistèrent aux funérailles avec leurs élèves.

Les parents du défunt occupaient des places spéciales dans l'église:

Ses neveux: Ernest et Joseph Jutras, de Letellier; Norbert Jutras, administrateur du "Patriote de l'Ouest", de Prince-Albert, Sask.; ses nièces: Mmes E. Bélanger, Horace Dansereau et J.-B. Cloutier, de Letellier, Mme Henri Beauchamp, de Olga, N. D., Mme Gaudias Brunet, de Saint-Boniface, Rév. Soeur Norbert de Marie, de l'Académie Saint-Joseph de Saint-Boniface, et plusieurs autres petits-neveux et nièces.

Selon le désir du défunt, exprimé en maintes circonstances, la sépulture fut faite à droite du monument du Sacré-Coeur dans le cimetière paroissial. Jusqu'à ce que les paroissiens de Letellier jugent à propos d'ériger un monument à la mémoire de cette noble figure de prêtre et de patriote, cette statue rappellera la reconnaissance que nous lui devons et le souvenir impérissable qu'il mérita.

Les membres de l'A. C. J. C. avaient été chargés du service d'ordre à l'église.

M. J.-A. Desjardins, de Saint-Boniface, avait charge des funérailles.

Le dîner aux membres du clergé et aux distingués représentants de l'état qui assistèrent aux funérailles fut servi par les dames de la paroisse dans la partie neuve du couvent de l'Institut Notre-Dame des Missions.

Membres du clergé présents aux funérailles

S. G. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon; Mgr G. Cloutier, P.A., vicaire général de Saint-Boniface; Mgr A.-A. Cherrier, P.A., vicaire général de Winnipeg; Mgr W.-L. Jubinville, P.D., curé de la cathédrale de Saint-Boniface; R. P. J. Magnan, O.M.I., provincial des Oblats; R. P. H. Bourque, S.J., représentant le Collège de Saint-Boniface; R. P. H. Lesage, C.S.V., supérieur de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne; R. P. Pie, O.C.R., représentant la Trappe de Saint-Norbert; R. P. Antoine, C.R.I.C., de Notre-Dame de Lourdes; M. l'abbé A. Martin, de Saint-Joseph; M. l'abbé E.-B. Rocan, de Sainte-Agathe; M. l'abbé M. Desrosiers, de Saint-Jean-Baptiste; M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, de Saint-Pierre; M. l'abbé J.-C. Saint-Amant, curé de Lorette; M. l'abbé L. Bastien, d'Oakwood, N. D.; M. l'abbé J.-A. Bastien, de Saint-Eustache; M. l'abbé Lynch, chancelier de l'archevêché de Winnipeg; M. l'abbé Albert Beaudry, de Saint-Antoine d'Aubigny; M. l'abbé L. Roy, de Starbuck; M. l'abbé L. Senez, de Somerset; M. l'abbé J.-S. Caron, de Saint-Georges; M. l'abbé M. Mireault, de Sainte-Elisabeth; M. l'abbé P. Picton, de Saint-Jean-Baptiste; M. l'abbé C. Paillé, de Transcona; M. l'abbé O. Moquin, de Sainte-Geneviève; M. l'abbé G. Poitras, de Manitou; M. l'abbé Ant. d'Eschambault, secrétaire du diocèse de Saint-Boniface; M. l'abbé A. Decosse, chapelain de l'Hospice Taché de Saint-Boniface; M. l'abbé U. Forest, de Vassar; R. P. Chaumont, O.M.I., du Sacré-Coeur de Winnipeg; R. P. Frische, S.M., Saint-Jean-Baptiste; M. l'abbé S. Nivon, de Saint-Léon; M. l'abbé A. Laurin, de Pinewood; M. l'abbé A. Dufort, du Lac du Bonnet; M. l'abbé E. Chamberland, Letellier; M. l'abbé A. Houle, de Rosthern, Sask.; M. l'abbé A. Brunet, vicaire à la cathédrale; M. l'abbé J. Bellavance, de Sioux Lookout; M. l'abbé B. Diederich, de Swan Lake; M. l'abbé L. Primeau, de l'archevêché de Saint-Boniface; M. l'abbé R. Bélanger, eccl.; R. F. Sylvestre, O.M.I.; R. F. Berger, directeur de Saint-Jean-Baptiste.

Parties de gouret

Les joueurs de Letellier se sont distingués deux fois la semaine dernière en ajoutant deux autres victoires à leur réputation.

Le mercredi 16, l'équipe de l'Union Canadienne, qui jouit d'une excellente réputation à Saint-Boniface, et qui n'avait pas encore connu la défaite durant cette saison, devait baisser pavillon devant nos gars qui jouèrent une brillante partie.

La première période se termina par 3 à 0 pour Letellier. Durant la deuxième période, les joueurs de l'Union rallièrent leurs forces et réussirent à compter deux points, tandis que Letellier n'en compta qu'un, finissant 4-2.

La troisième période donna le spectacle d'une joute rapide et agressive des deux camps. Pélissier, dans les filets de l'Union, fut littéralement bombardé par une vingtaine de lancers dangereux des bâtons de Norbert Parent, McClelland et les frères Forrest; nos équipiers ne réussirent pas à compter, mais ils gardèrent leurs adversaires en respect et il n'y eut qu'un point de compté, la partie finissant 4 à 3 pour Letellier.

Alignements:

Union Canadienne — Pélissier, Senez, Bockstael, Huot, Desmedt, Cardinal, Paul, Brisson, Brunet-au et Ledoux.

Letellier — Gallant, Thoms, W. Forrest, N. Parent, R. Forrest, McClelland, Graveline, E. Parent.

Arbitre: Albert Breton.

• • •

Le vendredi 18, Letellier fut de nouveau vainqueur contre Emerson dans une partie de la Ligue Internationale. Letellier et Morris sont maintenant égaux pour la première place dans cette ligue.

La partie était importante, nos joueurs l'ont réalisé et ils se sont distingués par leur jeu brillant et effectif.

La joute fut plutôt rude et il y eut plusieurs punitions mineures. Clayton, dans les buts des adversaires, épargna à son équipe une plus grande défaite.

Le résultat fut de 5 à 4.

Alignements:

Emerson — Foy, Boyd, Clayton, Longmuir, Turner, Haynes, Unsworth, Watson, Johnson.

Letellier — Gallant, Thoms, W. et R. Forrest, N. Parent, J. McClelland, Graveline, E. Parent et Thériault.

Concours oratoire 1929

Le vendredi 18 avait lieu l'élimination préliminaire pour choisir la représentante de l'école d'Inverness dans le concours de cette année. Les juges furent MM. Euclide Desautels, Peter Fraser et Léon Bruyère. Un comité composé de Mme Jos. Saurette, Mlles A. Robert et A. Comeault calculait l'ordre des candidates d'après les rapports des juges.

Il y avait deux candidates françaises et six candidates anglaises. Chacune récita une pièce de son choix, permettant de juger de ses aptitudes et de ses qualités d'orateur. Le résultat fut le suivant:

Section française: 1. Mlle Denise Fortier; 2. Mlle Thérèse Jutras.

Section anglaise: 1. Mlle Helen Henderson; 2. Mlle Grace Empson; 3. Mlles R. Houston et Catherine Forrest, "ex aequo"; 4. Mlle G. Houston; 5. Mlle R. McClelland.

M. L. Bruyère se fit l'interprète des juges et des assistants pour féliciter toutes les candidates de leurs efforts.

Mlle Denise Fortier se rendit jusqu'à Saint-Boniface l'an dernier; nous lui souhaitons autant de succès cette année.

• • •

Mme J.-B. Leclerc, de Saint-Boniface était de passage chez M. Euclide Desautels, dimanche.

• • •

Les abonnés de la **Liberté** peuvent se procurer le calendrier de 1929 chez M. Léon Bruyère.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Le mercredi 16 janvier avait lieu le mariage de Mlle Cécile Therrien, fille aînée de M. Albert Therrien, de cette paroisse, et de M. Amédée Lacharité, fils de M. Willie Lacharité, de McCreary. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé A. Théoret, curé de la paroisse de Sainte-Rose du Lac. M. Therrien et Mlle Murcy remplissaient respectivement les fonctions de garçon et de fille d'honneur. La messe de mariage, qui eut lieu à 9 h., réunit une foule de parents et d'amis des futurs époux. Durant l'office, le choeur de chant, sous la direction du Dr H. Gosselin, rendit des chants appropriés à la circonstance. Mlle Lucienne Gosselin touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, on se rendit chez le père de la mariée, où un déjeuner succulent fut servi aux invités. Dans la soirée une foule d'amis qui n'avaient pu se rendre dans le courant de la journée pour participer à la fête, se donnèrent rendez-vous chez M. Therrien, où une réception des plus cordiales et des plus franches leur fut faite. L'on s'amusa ferme durant toute la nuit et ce ne fut que vers les 6 h. du matin, lorsque le sifflet de la locomotive du convoi devant transporter les nouveaux époux à McCreary se fit entendre, que l'on songea à mettre une trêve momentanée aux réjouissances. Nous leur souhaitons toutes sortes de bonnes choses.

• • •

Après de courtes vacances dans leurs foyers, nos étudiants et étudiantes ont repris le chemin du collège et du pensionnat.

• • •

La dernière partie de cartes qui eut lieu le dimanche 13 fut encore un succès. Le Bingo, qui est à la mode, intéressa pendant plus d'une heure les assistants qui, à tout prix, voulaient vaincre le hasard. Le programme musical fut des plus goûtés. Cette soirée, organisée par les familles dont le nom commence par une des lettres C, D et F, mit en relief de nouveaux artistes dont les talents ne s'étaient pas encore publiquement manifestés: entre autres, Mme Ed. Coulombe, M. A. Cognacq, Tom Dame, M. A. Meunier et sa demoiselle, ainsi que le violoniste Desjardins. On s'est aussi amusé comme des bossus.

• • •

M. Monty Tucker a dû se rendre, samedi dernier le 12 janvier, à l'hôpital pour y subir une opération pour appendicite. Son état s'améliore sensiblement à l'heure où nous écrivons ces lignes.

• • •

Nous sommes au regret d'apprendre que M. Olivier Lecomte, frappé de paralysie dans la soirée du 13 courant, est dans un état très précaire.

• • •

M. Charles Béasse nous est revenu de l'hôpital de Dauphin complètement remis de l'opération d'urgence qu'il a dû y subir.

Résultats de la dictée du 18 janvier

Grade XI: Yvonne Montsion, Cécile Guilbert.

Grade X: Gertie Tucker, Louis Molgat.

Grade IX: Clémence Montsion, Cécile Bonin.

Grade VIII: Lorenzo Lussier, Jeanne Gosselin.

Grade VII: Antoine Vermette, Chas-Ed. Gosselin.

Grade VI: Eugénie Montsion, Annette Bourbonnière.

Grade V: Victor Lagassé, Cécile Guyot.

Grade IV: Priscille Montsion, Jean Molgat.

Grade III: Laurent Garand, Thérèse Brunel.

Grade II: Claire Gosselin, Alex. Delorme.

Grade I: Gérard Lagassé, Raymond Larivière.

N.-D. DE LOURDES

La Saint-Antoine

Ce n'est pas un jour comme les autres, à Lourdes, que la fête de saint Antoine. Ce jour-là, une bonne partie de la paroisse s'ébranle pour présenter à son pasteur ses hommages et ses voeux. L'année 1929 ne fit point exception, malgré la bise et les menaces de tempête. La fête avait commencé la veille, à l'école des Soeurs, dont les élèves avaient offert au P. Antoine une séance à leur taille, c'est-à-dire courte et charmante.

A la messe de 8 heures, une bonne petite assistance. Puis vers midi, les syndics et les membres de la chorale s'acheminaient, selon l'usage, vers le presbytère, et s'asseyaient autour du Père de Famille pour des agapes délicieuses, fraternelles s'il en fut jamais. A la fin du repas, le Dr Galliot prononça le toast et rappela, en termes émus et délicats, les communes joies et les communes épreuves qui avaient jalonné les vingt-cinq dernières années.

Suivit une après-midi familiale, consacrée à la musique, aux jeux et à de charmantes conversations; cependant que les jeunes se dirigeaient mystérieusement vers le Cercle Jeanne d'Arc où, disait-on, il y aurait du nouveau dans la soirée.

En effet, peu avant huit heures, des ombres nombreuses entraient à leur tour, et prenaient place, au gré des goûts et des affinités, autour du poêle, des tables et des billards. Il apparut bientôt que l'on ne se bornerait pas à présenter au P. Antoine une expression platonique des voeux du Cercle Jeanne d'Arc. Les jeunes circulaient avec des ustensiles de formes variées qui étaient de bon augure.

Quand l'assistance fut complète, Eugène Ragot ouvrit le feu en lisant au P. Antoine une adresse où il lui offrait, avec les voeux du Cercle et de ses nombreux amis, ce qu'un pasteur désire vivement: l'obéissance affectueuse et le dévouement de ses membres. Tout le Cercle est dans ces deux mots, qui constitue le fond de l'esprit paroissial. "Nous tenons ferme et nous ne lâcherons pas", telle fut la devise qui résuma tout.

En termes émus, le P. Antoine répondit que de tels sentiments le consolaient abondamment des épreuves qui avaient attristé les derniers mois de son ministère; il y voyait, pour la paroisse, un gage de prospérité future que des nuages légers ne sauraient obscurcir.

Puis les groupes se reformèrent autour des jeux favoris; les heures passèrent rapides, cependant que les jeunes, allant d'un groupe à l'autre, servaient généreusement des choses exquises, bien capables d'adoucir les amertumes de l'existence. Les vieux revivaient leurs anciennes années, ce qui créait une sorte d'égalité faite de condescendance... et de respect.

Cette soirée laissera longtemps dans nos âmes un parfum de charité que nous respirerons toujours avec délices.

Notre séance récréative

Cette fois, nous approchons. Le 27 au soir, donc dimanche prochain, nous assisterons à la Grande Séance. L'électrola ouvrira et fermera la soirée; il agrémentera les entr'actes, et sa voix puissante et douce n'en sera pas le moindre attrait. Disons de suite que nous étrennerons une magnifique toile de fond, "la plus belle", disent certains connaisseurs, que nous devons, bien entendu, aux Frères de Swan Lake. Un drame touchant nous montrera jusqu'où peut descendre la faiblesse d'un père qui préfère l'argent à l'âme de son enfant. Bien des coeurs seront émus, et plus d'une larme coulera. "L'Homme du Gaz" sera la grosse pièce, la "Bertha" gigantesque, qui résonne puissamment mais n'écrase rien ni personne. Elle ne démolit que la tristesse et la neurasthénie. On nous a proposé de retenir un dentiste, pour le cas où certains spectateurs se décrocheraient la machoire en riant. La chose n'a point paru nécessaire; M. le Dr Galliot se chargera, le cas échéant, de pratiquer cette opération avec succès.

Donc, à dimanche. Le temps ayant eu la bonne idée de réserver ses rigueurs au milieu du mois de janvier, la soirée promet d'être idéale, et les traîneaux glisseront sur une neige de velours et sous un ciel de rêve...

E. M.

• • •

Dans une chronique précédente nous avons mentionné le nom de M. Marcel Bazin comme élève de l'Université du Manitoba; nous voulions dire "élève du Collège de Saint-Boniface, affilié à l'Université du Manitoba". Nous sommes heureux de rectifier cette erreur au bénéfice de l'excellente institution qu'est le Collège de Saint-Boniface qui déjà nous a formé un bon nombre de jeunes qui font honneur à notre race.

• • •

Le R. P. Champagne, l'un des dévoués vicaires de notre paroisse, nous a quittés ces jours derniers pour se rendre en France et en Italie pour des raisons de santé. Nous lui souhaitons un bon voyage et formons des voeux pour son prompt rétablissement.

• • •

Mlle Lucie Tendon, nièce de M. Alphonse Sauteur, après un séjour de trois ans passé au Canada, vient de nous quitter pour retourner chez elle au charmant petit pays de Suisse, patrie d'une bonne partie de nos paroissiens. Nos souhaits de bon voyage l'accompagnent.

• • •

M. Lionel Brisson, télégraphiste à l'emploi du Canadien National, est allé passer une quinzaine de jours de vacances chez des parents à Montréal.

• • •

M. et Mme Auguste Bélanger nous quittaient samedi dernier pour se rendre chez leur parent, M. Lavack, de Thibaultville, où ils comptent séjourner une partie de l'hiver.

H. B.

ONTARIO

PINEWOOD

Notes de décembre

Forme V, grades 9 et 10 — Margaret Ward, 89 1-12; Théodore Jodoin, 85 13-16; Jeanne Henri, 83 5-16; Victoire Henri, 69 9-16.

Forme IV Sr, grade 8 — Edward Ward, 67 5-6; Auril Decaire, 49 1-7.

Forme IV Jr — Erba Boucher, 76 10-11; Martha Ward, 69 7-11; Bertha Decaire, 64 7-13; Raoul Legros, 59 7-13.

Forme III Sr — Verna Boucher, 74; Mary Kennedy, 66 3-11; Sidney Ward, 65 2-5; Marcienne Legros, 64 4-13; Antoinette Asselin, 62.

Forme III Jr — Tommy Ward, 52 1-8; Sylvio Jodoin, 44 3-13; Dianna Asselin, 44 1-13; Lionel Sanche, 34 2-13; Mozart Henri, 31.

Forme II — Maurice Legros, 61 3-11; René Boucher, 60 6-7.

Forme I Sr — Bella Asselin, 71 2-9; Délia Asselin, 68 1-7.

Forme I Jr — Florentin, 74 4-7; Gabrielle, 68 1-7; Clifford, 63 1-6; Irène, 62 2-7.

Classe des bébés — Mary Csanig, 58; Philibert Asselin, 28 4-7; Eliane Paradis, 27 6-7; Anton Esenig, 25.

• • •

De passage, en vacances chez leurs parents: M. et Mme Théophile Jodoin; Solange Jodoin, aussi Mme Collin, de Saint-Boniface.

• • •

De passage, aussi en vacances, Eveline Lawler, chez ses parents, M. et Mme Lawler.

• • •

La grippe a fait des siennes dans Pinewood ces derniers temps. Plusieurs en ont été atteints; heureusement aucun cas assez grave pour causer des décès. Espérons que cette épidémie va cesser avec le froid qui s'en vient.

• • •

Nous sommes un peu en retard pour mentionner le succès remporté par les élèves de l'école séparée, à leur concert du 21 décembre; cependant nous félicitons sincèrement les élèves de ce succès et remercions la maîtresse de la peine qu'elle s'est donnée à cette occasion.

COLOMBIE ANGLAISE

Rhône, C.-A. — L'hiver a fait son apparition. Dans la dernière semaine de décembre, il est tombé quatre pouces de neige dans la vallée du Rhône et à Greenwood. Jusque là, le temps était magnifique. Il y a eu 0 F. le 8 janvier.

Un excursionniste de Rhône, de retour de la côte, où il est allé visiter ses fils et ses amis, nous dit qu'à Vancouver, pour bien dormir la nuit, il faut jeter les couvertures sur le plancher; par contre, le brouillard ou la pluie n'y font pas défaut, ce qui est pas mal ennuyant.

Il a eu le plaisir de s'arrêter un instant et d'adresser ses voeux et souhaits aux vaillantes religieuses, professeurs, à l'Académie Sainte-Anne, de New Westminster, où sa petite fille est pensionnaire.

A Maillardville, les saintes religieuses lui ont fait visiter leurs salles de classes, dans leur vaste bâtiment, trop petit pour contenir leurs 160 élèves. Touchants entretiens et profondes émotions!

Le dimanche 30 décembre, à la messe, il a entendu le dévoué Père de Lestré, puis le 31, au mariage de M. L. Girardi avec une excellente catholique de Modane (Savoie), le bon Père a enthousiasmé l'assistance par son beau sermon sur le mariage, adressé aux deux époux. (A noter que Maillardville est l'unique paroisse de la Colombie-Anglaise dans laquelle les sermons ne se font qu'en langue française.)

Splendide festin de noces, chez M. J.-B. Girardi, frère de l'époux. Là, le maudit "respect humain" n'est pas connu; il y a Bénédicité avant et après les repas, puis chant du "Laudate" à la fin, ce qui n'empêche pas de s'égayer ensuite, par des chansons drôlatiques. Tous les Girardi sont originaires du diocèse de Maurienne (Savoie). Figurez-vous quel plaisir a eu notre excursionniste de fraterniser avec ces braves gens, étant lui-même originaire du même diocèse. Ils ont pu, longtemps, causer de leur petite et ancienne patrie.

• • •

Penticton, C.-A. — M. et Mme Mahoney et leurs trois filles, de Penticton, et Mme M. Saunier, de Rhône, mère de Mme Mahoney, sont partis pour la Californie depuis le 18 décembre, en visite chez leurs mère, frères et soeurs, Mme Saunier, chez sa fille Marie, épouse de K. Golding, à Venice, près de Los Angeles. Leur promenade durera près de deux mois.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SOUTH JUNCTION

C'est dimanche dernier qu'a eu lieu notre troisième partie de cartes. Le temps était bien froid, mais les paroissiens et amis sont venus en grand nombre et la soirée a été un beau succès. Mmes A.-O. Beaudry et Arthur Brissette, organisatrices, avaient choisi de beaux prix pour les gagnants et servirent un bon goûter. La soirée rapporta la somme magnifique de $102.60.

Mme Arthur Brissette et M. Karl Van Kouten furent les gagnants. Les autres prix furent gagnés par MM. W. Lecuyer, Paul Gobeil, A. Brissette.

Après le goûter, notre bon curé, M. l'abbé Forest, Mlle L. Grouette, MM. Jos. Beaupré, Denis et Beaudry furent applaudis dans leur répertoire. Merci à tous ceux qui étaient là, et qu'à la prochaine partie de cartes on s'y rende tous.

* * *

M. A.-J. Nadeau nous a laissés pour prendre son nouvel emploi comme secrétaire de la municipalité de Sprague. Nous lui souhaitons bonne chance et succès.

* * *

Mme Arthur Gobeil et M. Jean Hébert ont subi des opérations à l'hôpital de Saint-Boniface. Espérons qu'ils nous reviendront sous peu.

* * *

Né la semaine passée, Joseph-Albert Beaudry, enfant d'Auguste Beaudry et de son épouse, née Rose Prévost.

ST-FRANCOIS-XAVIER

Feu Olivier Robidoux

M. Olivier Robidoux, de Saint-François-Xavier, est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, le mercredi 9 janvier, à l'âge de 75 ans. Né à Saint-Michel, Qué., il arriva au Manitoba en 1878 pour s'installer à Saint-François-Xavier où il vécut jusqu'à sa mort. Il fut successivement conseiller pendant dix ans et préfet pendant quatre ans de la municipalité de Saint-François-Xavier. Il laisse parmi les siens et tous ceux qui l'ont connu une renommée de probité irréprochable et de bonté de coeur qui fera sentir sa perte dans son milieu.

Lui survivent: son épouse, née Joséphine Perras, deux fils, Dieudonné et Eugène, tous deux de Saint-François-Xavier, et une fille, Mme Napoléon Lebel, de Sainte-Rose du Lac, Man., ainsi qu'un grand nombre de petits-enfants.

Le service funèbre, auquel assistaient un grand nombre de parents et d'amis, malgré le froid rigoureux, fut chanté par M. l'abbé Fyfe, curé, dans l'église paroissiale, le samedi 12 janvier. Son corps repose dans le cimetière de Saint-François-Xavier.

La Liberté désire offrir à la famille éprouvée l'expression de ses plus vives sympathies.

AUBIGNY

Le 10 janvier s'endormait dans le Seigneur, à l'âge de 63 ans et 5 mois, M. Narcisse Girouard, époux de Marie-Anne Chartier. Malade depuis environ un mois, souffrant de paralysie, il vit venir la mort avec une résignation toute chrétienne. Réconforté par les secours de la religion, il était bien prêt pour entreprendre le grand voyage. Entouré par son épouse et munie d'une dernière absolution, son âme s'envola vers un monde meilleur.

M. Girouard laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, six garçons et sept filles.

Les funérailles eurent lieu le 14 dans l'église de Saint-Antoine d'Aubigny. Un grand nombre de parents et d'amis avaient tenu à l'accompagner à sa dernière demeure, lui donnant encore une fois les secours de leurs prières. Le deuil fut conduit par son oncle Pierre Hébert.

Les porteurs furent son frère, Isidore Girouard, et ses beaux-frères, Alfred et Noël Chartier, son neveu, Jos. Joyal, son cousin, Pierre Hébert, et M. Nazaire Bernier.

* * *

La famille Narcisse Girouard remercie sincèrement tous ceux qui ont bien voulu lui donner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de son cher disparu.

SAINTE-AGATHE

Le 30 décembre 1928, Mme. Louis Toupin rendait sa belle âme à Dieu. Femme foncièrement chrétienne, elle fut pendant les quarante années qu'elle vécut à Sainte-Agathe un modèle constant. Priante assidue au pied du Saint-Sacrement, elle dut sans doute attirer sur la paroisse les nombreuses bénédictions du Seigneur. Pendant le temps que dura sa longue maladie, elle ne se plaignit que de son impuissance à prier longtemps et toujours. Elle mourut paisiblement le dimanche, à onze heures moins le quart, juste au moment où les paroissiens assemblés pour la grand'messe imploraient pour elle l'assistance de Jésus, Marie et Joseph.

Les funérailles eurent lieu le 2 janvier au milieu d'une assistance nombreuse et sympathique.

Mme Toupin laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, deux fils, Ephrem, de Saint-Boniface, et Antonio, de la Floride; une nièce, Mlle Flore Tessier, qu'elle avait prise au berçeau et qui lui fut dévouée comme sa propre fille jusqu'à ses derniers moments.

A la famille éprouvée nous offrons nos profondes sympathies et l'assurance de nos prières.

* * *

La famille Toupin remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de l'épreuve qui l'a frappée.

STE-ANNE DES CHENES

Statistiques

Le 6 janvier, le Rév. Père curé a donné à ses paroissiens quelques statistiques qui pourraient intéresser. En 1928, il y a eu à Sainte-Anne 34 baptêmes, deux mariages, 20 sépultures, dont 12 d'enfants. A commenter ces chiffres, nous serions peut-être un peu pessimistes. Laissons à nos lecteurs de le faire. Le nombre des communions distribuées cette même année est chose plus consolante; il y en a eu 28,500. Souhaitons que le pain des forts mette dans les coeurs ce courage chrétien qu'il faut pour bien vivre et faire vivre.

Le dernier recensement de la paroisse, fait en septembre 1928, a donné les chiffres suivants: 205 foyers, 1,086 âmes, 836 communiants.

Partie de cartes

La partie de cartes donnée par la famille Alphonse Mondor, le 13 janvier, a été un beau succès. Soirée débordante de gaieté et d'entrain, c'est bien le cas de le dire. En dépit du froid et de la grippe qui s'étaient concertés pour retenir au coin du feu un bon nombre d'amis, les recettes furent bonnes, très bonnes: soixante et une belles piastres! Que pouvaient souhaiter de plus les dévoués organisateurs, en outre du plaisir que procurent ces douces heures de réunions récréatives paroissiales. Donc, grand merci à la famille Mondor et aussi à M. le curé Moquin, qui a bien voulu venir passer la soirée avec nous. Voici les heureux gagnants de prix:

Prix des femmes: 1er, don de M. C. Tupper, gagné par Mme E. Désorcy; 2ème, don de M. J. Girard, gagné par Mme F. Mondor, Lorette.

Prix des hommes: 1er, don de M. A. Mondor, gagné par M. le curé Moquin; 2ème, don de M. J. Dufresne, gagné par M. A. Rowan.

Rafle: 1er, don de M. A. Lavack, gagné par M. J. Yestrat; 2ème, don des élèves du couvent, gagné par Mme M. Lacoursière, Oklie, Minn.; 3ème, don de M. E. L'Heureux, gagné par Mlle F. Mondor.

Messe des enfants

Elle a toujours une bien belle assistance, cette messe qu'il est convenu d'appeler "messe des enfants" et qui se dit spécialement pour eux tous les samedis, à 8 h. Cette pratique est sur pied depuis près de deux ans et il semble bien que nos petits ne s'en lassent pas. Tous les samedis nous en voyons une bonne centaine même par nos froids d'hiver, accourir des extrémités du village ou de la campagne; ils sont là pour entendre leur messe, pour recevoir dans leurs petites âmes leur grand ami, Jésus de l'Eucharistie. Eux-mêmes chantent la messe ou de pieux cantiques. C'est à entendre, cette centaine de voix fraîches et argentines qui chantent à plein coeur les divines louanges. Qu'ils viennent assister à ce délicieux et réconfortant spectacle, les paroissiens qui voient l'avenir en noir. Avec une jeunesse qui grandirait ainsi dans une solide et enthousiaste piété, ah! quel beau demain nous aurions. Ce demain nous l'aurons si parents et institutrices savent encourager cette fosté poussée vers la piété qu'on essaie à donner à nos jeunes.

Tous, le 27 janvier!

Puisque personne ne s'en fatigue, de ces agréables parties de cartes, nous en aurons encore une, dimanche prochain, le 27, à la salle municipale. Cette fois elle se fera au profit de notre bibliothèque paroissiale, que les bons lecteurs commencent à trouver assez pauvre. Il s'agit donc d'aider une bonne oeuvre. Soyons-y tous le 27 au soir!

CAMPERVILLE

Le 27 décembre dernier nous devions faire le tirage de la rafle, que nous avons organisée pour finir la chapelle de la mission Crane River sur le lac Manitoba. Nous sommes obligés, pour faire plaisir à plusieurs, de retarder ce tirage jusque vers le commencement de février. Nous ne manquerons pas d'annoncer dans la Liberté le nom de l'heureux gagnant.

SAINT-BONIFACE

La Journée Sociale de Saint-Boniface et les ouvriers

Vendredi prochain, le 25 janvier, dans le soubassement de l'école Provencher, aura lieu la seconde réunion des ouvriers canadiens-français de Saint-Boniface et des alentours.

Réunion vivement désirée par tous les assistants de la première "convention" du 14 décembre dernier. Tous furent si heureux alors de causer de leurs intérêts communs avec des compagnons de labeur, et surtout de compter parmi eux leur pasteur Mgr Jubinville et quelques autres de différentes classes de la société. Heureux aussi d'entrevoir dans cette réunion d'essai le point de départ de ces réunions qui établiraient entre eux les liens nécessaires et longtemps désirés de secours et d'entr'aide.

La prochaine assemblée a pour fin spéciale de faire rapport sur les motions votées à la dernière réunion, et aussi de préparer plus précisément la Journée sociale, que nos ouvriers ont à l'unanimité acclamée.

Le programme de cette Journée, que le Comité s'est efforcé de rendre le plus attrayant possible, présente en effet des sujets qui ne peuvent laisser aucun ouvrier indifférent.

Qui ne voudrait connaitre la valeur productive et les utilités du "capital", qui leur fournit le travail et le pain de chaque jour? Mais pour que ce "capital" les soutienne raisonnablement, ne doit-il pas leur assurer un "juste salaire" et même un "salaire familial"? Voilà deux des sujets qui seront traités dans la séance de l'après-midi. Il reste une question importante, que le troisième travail abordera, celui des "fonds de secours". N'est-il pas important pour le travailleur de prévoir les accidents, les cas de maladie et d'impotence, et aussi, pour le bien de leur famille, l'éventualité d'une mort prématurée?

Sur toutes ces questions intéressantes, les orateurs s'attacheront à fournir les conclusions que l'expérience de longs et multiples essais ont suggérées, à la lumière toujours des enseignements catholiques, promulgués dans les lettres des Papes, celles de l'immortel Léon XIII en première place, expliqués dans les écrits des docteurs et des économistes catholiques, et mis à l'épreuve dans les innombrables oeuvres et organisations sociales qui font l'orgueil de notre mère la Sainte Eglise.

Enfin, la conférence du soir offrira un bref raccourci des devoirs que l'ouvrier doit remplir envers sa patrie et sa religion.

Nos ouvriers ont donc raison d'attendre beaucoup de cette Journée. Elle ne prétend pas à l'importance des Semaines sociales de la vieille province. Il n'est peut-être pas trop osé cependant d'appliquer à notre modeste mouvement les paroles que Sa Sainteté le Pape Benoit XV adressait aux organisateurs de la première Semaine sociale de Montréal:

"Nous désirons en effet, Nous désirons même vivement, que tous les ouvriers catholiques... apprennent, non seulement dans les édifices sacrés, de la bouche des prêtres, mais ailleurs aussi, grâce au concours de laïques compétents, les moyens que l'Eglise notre mère leur enseigne et leur conseille de mettre en oeuvre pour améliorer leur condition."

Société des Artisans Canadiens-Français

L'assemblée annuelle de la Société des Artisans Canadiens-Français aura lieu dimanche prochain, 27 janvier, à 4 h. de l'après-midi, dans la salle de l'Association d'Education.

Le chef de police Gagnon est suspendu

La Commission de police de Saint-Boniface a suspendu le chef Thomas Gagnon et nommé le détective Victor Audette chef intérimaire. Cette mesure a été prise à la suite de deux séances spéciales de la Commission de police. Il s'agit d'une certaine quantité d'alcool saisi qu'on avait décidé de remetre à une institution de charité et dont une partie aurait eu une autre destination. Le chef Gagnon nie catégoriquement l'accusation portée contre lui. Une enquête officielle aura lieu le 29 janvier.

A l'archevêché

S. G. Mgr l'Archevêque est revenu mardi soir de Lebret, où il était allé faire les ordinations sacerdotales au scolasticat des RR. PP. Oblats.

S. G. Mgr J.-H. Prud'homme, de Prince-Albert, était de passage à l'archevêché. Sa Grandeur est partie jeudi pour l'Est. Il devra s'embarquer sous peu pour un long voyage en Europe centrale. Mgr Prud'homme ira jusqu'à Budapest, au coeur de la Hongrie, dans l'intérêt de la colonisation

Belle fête pour les enfants belges

Le 30 décembre 1928, au Club Belge, une fête eut lieu pour les enfants de la paroisse belge. Sous le patronage des Dames Auxiliaires, un petit programme avait été préparé, consistant en quelques morceaux par la fanfare, des récitations, des chansons et chansonnettes par les enfants et un beau discours de la part du R. P. Willeburnt, assistant du R. P. Chrysostome, curé de la paroisse, qui aussi était présent.

L'arrivée de saint Nicolas fut pour les enfants, qui étaient au nombre de 291, la plus belle et la plus importante partie du programme. Après quelques mots de saint Nicolas, qui raconta toutes ses malchances de voyage, s'étant gelé un pouce, il commença la distribution des présents qu'il avait emportés, le bon Dieu sait d'où.

Toute la paroisse belge était sur pied, des plus grands aux plus petits, et tous se sont bien réjouis.

Les Dames Auxiliaires expriment leurs plus sincères remerciements aux donateurs et à tous ceux qui se sont intéressés au succès de cette fête, espérant que notre saint Nicolas fera un meilleur voyage à la prochaine occasion.

Le sport

L'équipe de l'Union Canadienne est allée rencontrer celle de Letellier la semaine dernière. La victoire est restée aux joueurs de Letellier par 4 à 3. L. Pélissier a joué dans les buts de l'Union avec G. Serez et A. Paul comme défenses. Les avants étaient Jean Bruneteau, Louis Cardinal et Joseph Brisson, Georges de Smedt, C. Huot et O. Bockstael.

La lutte a été chaudement contestée, surtout dans les deux dernières périodes. Jean Bruneteau, du côté de l'Union, a joué une partie brillante.

* * *

Jeudi dernier nos Juniors ont rencontré, à l'"Olympic", les équipiers du Loyola. La victoire est restée à nos porte-couleurs par 4 à 2. Notre équipe comprenait: Paul Dugal, dans les buts, F. Léonard et Antonio Couture, sur la défense; Armand Couture, Joseph Brisson et Ernest Pélissier, première ligne d'avants; H. de Meulen, A. Cusson et J. de Denús, deuxième ligne.

* * *

Le jeudi 24, nos Juniors jouent à 6 h., tandis que nos Seniors rencontreront l'équipe de l'Immaculée-Conception. Ce sera leur épreuve et nous avons confiance que les nôtres seront vainqueurs.

LA VIE AU COLLÈGE

Les Quarante-Heures

Les élèves ont fait preuve de grande piété pendant les Quarante-Heures qui ont eu lieu du vendredi 18, au dimanche 20. Comme l'an passé, à tour le rôle ils sont venus adorer le T. S. Sacrement avec empressement. Les externes eux-mêmes ont tenu à coeur de monter leur heure de garde aux pieds de Jésus-Hostie. Cela ne suffisait pas à quelques autres qui sacrifièrent des moments de récréation pour aller adorer spontanément à la chapelle.

Ce temps de prière et de réparation renouvelle chaque année les élèves dans leurs sentiments d'amour pour l'Eucharistie. Il équivaut presque à une retraite.

La page du Collège

C'est mercredi prochain que la première page collégiale du second semestre paraitra dans la Liberté. Celle-ci aura une saveur spéciale pour ceux qu'intéressent les activités des collégiens; de la première ligne jusqu'à la dernière, elle est l'oeuvre de nos journalistes collégiens.

ROME. — Mgr O'Hern, vicaire général du diocèse de Rochester, a été nommé évêque de ce diocèse, où il succède à Mgr Hickey, qui démissionna l'automne dernier pour cause de maladie.

ROME. — Les rumeurs alarmantes concernant la maladie du cardinal Pietro Gasparri ont été démenties dans les cercles du Vatican. Le secrétaire d'Etat du Pape ne souffre que d'un léger rhume sans gravité.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

51ème Exercice financier clôturé le 30 novembre 1928

COMPTE PROFITS ET PERTES

Crédit

Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1927	$ 413,879.03
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1928, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, intérêts non courus sur escomptes et après provision pour créances douteuses et mauvaises	946,065.15
	$ 1,359,944.18

Débit

Dividendes versés	$ 412,500.00
Dividende payable le 1er décembre 1928	137,500.00
Fonds de pension du personnel	35,000.00
Impôts fédéraux	100,000.00
Provision pour versement au Trésorier de la Province de Québec, Loi 14, Geo. V, Ch. 3	125,000.00
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1928	549,944.18
	$ 1,359,944.18

BILAN

Passif

Capital versé	$ 5,500,000.00	
Fonds de réserve	5,500,000.00	
Dividendes déclarés et impayés	3,273.15	
Dividende payable le 1er décembre 1928	137,500.00	
Solde du compte Profits et Pertes (déduction faite des versements au Trésorier de la Province de Québec, Loi 14, Geo. V, Ch. 3)	549,944.18	$ 11,690,717.33
Billets de la Banque en circulation	12,019,694.00	
Dépôts ne portant pas intérêt	18,792,821.00	
Dépôts portant intérêt (y compris l'intérêt couru jusqu'à date)	104,292,037.60	
Somme due aux termes de la Loi de finance	2,000,000.00	
Balances dues à d'autres banques au Canada	610.74	
Balances dues à des banques et à des correspondants de banque dans le Royaume-Uni et les pays étrangers	314,404.72	137,419,568.06
Lettres de crédit en vigueur		902,618.19
		$150,012,903.58

Actif

Or et espèces monnayées	$ 954,208.08	
Billets du Dominion	7,717,841.50	
Monnaie des Etats-Unis et autres pays étrangers	124,093.13	8,796,142.71
Billets des autres banques	815,205.00	
Chèques sur d'autres banques	6,272,498.03	
Balances dues par d'autres banques au Canada	725,834.25	
Balances dues par des banques et des correspondants étrangers	1,163,547.76	
Dépôt aux réserves centrales d'or	6,800,000.00	
Dépôt entre les mains du Ministre des Finances en garantie de la circulation	287,568.40	16,064,653.44
		24,860,796.15
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada, y compris les prêts à demande, ne dépassant pas la valeur marchande	24,592,947.14	
Obligations municipales canadiennes et obligations publiques britanniques, étrangères et coloniales, autres que les obligations publiques canadiennes, ne dépassant pas la valeur marchande	7,069,932.94	
Obligations de chemins de fer et autres obligations et actions, ne dépassant pas la valeur marchande	2,429,012.46	34,091,892.54
Prêts à des cités, villes, municipalités et corporations scolaires		7,641,156.41
Prêts à demande ou n'excédant pas trente jours sur nantissement d'actions, obligations et autres titres d'une valeur marchande suffisante pour couvrir les prêts		10,696,988.55
		77,290,833.65
Autres prêts courants et escomptes au Canada (déduction faite des intérêts non-courus) après avoir pleinement pourvu à toutes créances mauvaises et douteuses		64,223,772.97
Autres prêts courants et escomptes ailleurs qu'au Canada (déduction faite des intérêts non-courus) après avoir pleinement pourvu à toutes créances mauvaises et douteuses		12,557.23
Engagements de clients relativement aux lettres de crédit ci-contre		902,618.19
Hypothèques sur des immeubles vendus par la Banque		1,232,962.56
Immeubles autres que ceux occupés par la Banque		550,205.83
Prêts non courants (provision faite pour pertes prévues)		173,030.99
Immeubles et mobilier de la Banque n'excédant pas le prix coûtant, déduction faite des amortissements		5,405,524.43
Autre actif non compris dans les articles qui précèdent		221,397.73
		$150,012,903.58

Le comptable en chef, A. COURTOIS. — *Le gérant général*, BEAUDRY LEMAN. — F. L. BÉIQUE, *vice-président*.

NOTE. — L'actif et le passif de la Banque Canadienne Nationale (France), celle-ci étant considérée comme une succursale opérant comme filiale de la Banque Canadienne Nationale, sont inclus dans l'état ci-dessus.

CERTIFICAT DES VERIFICATEURS

Nous avons l'honneur de faire rapport aux actionnaires de la Banque Canadienne Nationale que nous avons vérifié la caisse et les valeurs de la Banque, à son Bureau principal, le 30 novembre 1928 et à une autre date durant l'année, et nous avons constaté qu'elles concordaient avec les écritures s'y rapportant.

Et nous avons examiné les livres et les comptes du Bureau Chef et comparé le Bilan ci-dessus avec les livres ainsi qu'avec les rapports certifiés des succursales et, dans notre opinion et au meilleur de notre connaissance, le Bilan révèle la situation véritable de la Banque au 30 novembre 1928, suivant les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et telle qu'elle est indiquée à ces livres.

Tous les renseignements et les explications que nous avons demandés nous ont été fournis, et à notre avis, les transactions effectuées par la Banque dont nous avons eu connaissance, étaient dans les limites de ses pouvoirs.

Montréal, 19 décembre 1928.

Eugène Tremel, C.A., de la Société LaRue & Trudel,
W. Garth Thomson, C.A., de Peat Marwick Mitchell & Co. } *Vérificateurs*

JULES PRAVIEUX

S'ils connaissaient leur Bonheur !...

FEUILLETON DE LA LIBERTE—No 13

Il touchait à la soixantaine. Lorsque aux jours d'audience, on voyait la toque galonnée d'or des procureurs étendre sa plate-forme sur une tête toute blanchie par les ans, on était quelque peu surpris de trouver un vieillard à ce poste subalterne de Marnant et on se demandait: "Pour qu'on l'ait oublié là, quel fut donc le crime de ce magistrat et qu'il expie si durement?" Son crime était de manquer de flair. M. Lobert se révélait, dans ses convictions politiques, toujours en retard d'un ministère. Il sollicitait, tout comme un autre, de l'avancement, mais il choisissait mal l'instant où il devait donner sa foi aux maîtres de l'heure, aux députés du cru. A chaque élection, Marnant changeait de député et le nouveau député, une fois élu, changeait d'opinion pour devenir ministre. M. Lobert se trouvait toujours être l'ami de l'adversaire battu du député régnant: aussi, M. le procureur "marquait le pas" et voyait autour de lui des magistrats plus jeunes, mais plus souples et de plur d'odorat, escalader les sièges si convoités de conseillers à la cour d'appel. Et puis, c'était un triste, et les gens tristes, comme chacun sait, n'ont jamais de chance, même lorsqu'ils sont d'une profession où la gravité semble requise. La chance ne rit jamais à ceux qui ne savent jamais rire.

Les disgrâces de M. le procureur avaient eu leur contrecoup sur sa santé. Sa maigreur, ses tempes plissées de rides, son teint de mayonnaise, ses yeux striés de petits filaments rouges dénonçaient un homme dont les digestions n'étaient pas heureuses: la gastrite qui le tourmentait, le pyrosis qui lui donnait la sensation d'un fer chaud cheminant dans l'oesophage, n'étaient point pour le disposer à croire à la beauté morale. Nous jugeons des autres par nous-mêmes, c'est-à-dire trop souvent, hélas! par l'état de notre estomac, qui nous fait voir, parfois, notre prochain à peu près beau le matin, et si laid le soir! M. Lobert, lui, n'avait point le pessimisme intermittent. Il était trop avancé en dyspepsie pour supposer jamais qu'un accusé pût n'être pas coupable, et l'"innocence" ne courait pas les rues dans le ressort du tribunal de Marnant, depuis que M. Lobert avait été chargé par le gouvernement de la République d'y chasser le crime, le délit, la contravention! Innocent! Je vous demande un peu! Est-ce que les accusés ne sont pas du bois dont on fait les coupables? Alors!... Aussi, M. le procureur doutait, doutait de l'innocence d'un accusé, à ce point qu'il la niait. Ceux qui ne croient pas à la vertu d'autrui nous donnent le droit de ne pas croire à la leur. N'appliquons point cette règle avec trop de rigueur: M. le procureur ne manquait pas d'une certaine vertu morose et amère qui était venue se loger à l'enseigne de cette figure sombre où le vice n'aurait jamais osé élire domicile par crainte de s'y ennuyer.

Il fit à M. Randon un accueil d'une correction un peu sévère.

L'ancien professeur avait, pendant le trajet en chemin de fer, préparé une plaidoirie: il sentit son éloquence se figer subitement dès que parut M. Lobert.

— Vous venez pour l'affaire Lefresne, fit le procureur, je n'ai qu'une chose à vous dire: elle suit son cours. Lefresne est arrêté, vous avez pu voir que ça n'a pas traîné. Du reste, sa culpabilité, je défie bien qui que ce soit d'en douter... pas même lui! C'est un chenapan. Aussi, j'ai cru prudent de nous assurer de ce gaillard-là avant qu'il ne soit en fuite. On ne lui a pas donné le temps: c'est la bonne manière. Boucler d'abord, on avise ensuite. Je l'ai interrogé à son arrivée à Marnant. Je dois reconnaître qu'il a une figure honnête, que sa voix, lorsqu'il se défend, a un accent de sincérité, mais je suis trop vieux dans la carrière pour me laisser prendre à ces airs-là. J'en ai vu d'autres! Aussi, monsieur, vous pouvez être en paix, justice sera rendue. La condamnation est certaine. En attendant, Lefresne est en prison, il y restera.

— C'est que, fit assez timidement M. Randon, je viens précisément, monsieur le procureur, pour vous prier de le mettre en liberté.

— Comment, mais c'est vous le volé, c'est vous qui avez porté plainte! Je ne comprends plus. Mettre en liberté un individu prévenu de vol qualifié, effraction, maison habitée, un individu passible de la cour d'assises, articles 381 et suivants du code pénal, mais, monsieur, vous demandez là une chose!... En liberté, comme vous y allez! Vous pourriez, pendant que vous y êtes, me demander de démolir le code pénal et de vous en fabriquer un tout neuf, à votre usage!...

— Monsieur le procureur, je suis tout prêt à retirer ma plainte que, du reste, j'ai portée contre inconnu: j'ignorais tout à fait que les soupçons pussent s'égarer sur le jeune Lefresne.

— Nous sommes ici en matière de vol, et non pas d'abus de confiance, riposta le magistrat: dans ce dernier cas, votre retraite de plainte pourrait avoir son effet. Il n'en est pas de même dans l'affaire Lefresne: elle doit suivre son cours, c'est la loi qui le veut... Mais, enfin, monsieur, serait-il indiscret de vous prier de me faire connaître pourquoi vous désirez retirer plainte, et pourquoi vous demandez la liberté de votre voleur?

— Parce qu'il est innocent, confessa M. Randon.

A ce moment, M. Lobert porta vivement la main droite au creux de sa poitrine, ses yeux se fermèrent tandis que sa face émaciée de dyspeptique chronique se grippait: oh! l'affreux pyrosis, ce fer chaud qui se promenait sur les muqueuses, du pylore au pharynx! (Ah! si MM. les accusés avaient vu leur procureur qui, aux assises et à la correctionnelle, les écorchait tout vifs, dans ses réquisitoires, demandant grâce à son estomac en feu, cela leur en eût rafraîchi l'âme comme s'ils eussent bu un acquittement!) Dans le silence de la pièce, on n'entendait que le tic tac de la pendule sur la cheminée et le bruit des borborygmes qui sanglotaient dans les entrailles douloureuses du magistrat: manifestement, le ventre de M. le procureur ne voulait pas être consolé.

Enfin, il rouvrit les yeux, sa figure se dilata — allons, le fer chaud avait passé!

— Innocent! Innocent! reprit M. Lobert, mais tout l'accable, votre Lefresne! Les témoignages sont si concordants, si formels, le procès-verbal de la gendarmerie est si convaincant qu'aussitôt après l'avoir reçu, j'ai fait arrêter cet individu, par ordre télégraphique. Pour tous les gens du pays, il est le voleur: ce ne peut être que lui, aucun doute n'est possible... Et sur quoi, monsieur, vous appuyez-vous pour aller ainsi au rebours de l'évidence, pour être aussi affirmatif?

— Je connais Emile Lefresne, il est l'honnêteté même. Je suis sûr de lui comme de moi... C'est mon cousin.

Le magistrat eut un sourire chiche:

— C'est là, fit-il, un genre de preuves qui, personnellement, peuvent vous impressionner, mais dont la justice ne doit pas faire état. Quand bien même il serait votre frère!...

Stimulé par la contradiction, M. Randon, devant le procureur qui l'écoutait sans l'interrompre, entreprit un éloge ému du meunier de l'Etang-Neuf qu'il représenta comme le plus inattaquable, le plus insoupçonnable des hommes. Tandis qu'il parlait, il avait présent à l'esprit le souvenir de la visite reçue la veille, de la promesse à Berthe Vallerin; il pensait à Mme Pardolles dont il lui semblait voir de loin le regard approbateur fixé sur lui: "Si elles m'entendaient, se disait-il, elles seraient contentes de moi." Et, par cette assurance qu'il lui plaisait de se donner à lui-même, M. Randon se jugeait suffisamment payé de son effort.

— Monsieur, dit le procureur quand M. Randon eut terminé son plaidoyer, je ne saurais vous engager à poursuivre plus longtemps devant moi la défense de Lefresne, votre voleur et votre... protégé, mais je crois devoir vous prévenir — j'aurais dû le faire plus tôt — qu'il ne m'appartient plus de statuer sur le sort du prévenu. Dès ce matin, j'ai saisi le juge d'instruction par un réquisitoire introductif; c'est de ce magistrat que dépend maintenant la suite de l'affaire.

— Et moi, s'écria M. Randon, qui voulais solliciter de votre bienveillance l'autorisation de voir à la prison Emile Lefresne!

— Ce n'est pas en mon pouvoir de vous accorder cette autorisation, c'est à M. le juge d'instruction qu'il faut vous adresser, à lui seul maintenant; après, cela appartiendra à la chambre des mises en accusation qui aura qualité pour permettre... ou pour refuser.

— Eh bien, je tenterai la chose, dit M. Randon, d'un ton résolu. Au besoin, j'attendrai jusqu'à demain soir.

— Oh! pour aujourd'hui, mieux vaut, je crois, renoncer à voir le prévenu.

— Soit, je demanderai à mon ami M. Didier, professeur au collège, de me donner l'hospitalité pour cette nuit.

La figure du procurer s'éclaira, son oeil s'adoucit: il semblait que ce nom de Didier eût brusquement éveillé en lui une sympathique dormante.

— M. Didier, professeur de philosophie au collège? demanda M. Lobert.

— Lui-même.

— C'est le professeur de mon jeune fils... Monsieur, poursuivit le magistrat après un silence, je crois pouvoir faire quelque chose pour vous, oh! peu de chose! Je verrai M. le juge d'instruction dans une heure, au palais de justice. Je lui ferai part de votre désir, et s'il veut bien vous autoriser — je ne le solliciterai pas, je vous préviens, — je vous ferai porter le permis de communiquer au domicile de M. Didier par mon fils qui, précisément, doit prendre sa répétition. J'espère, du reste, que vous amènerez le prévenu Lefresne à la raison, que vous serez assez persuasif pour lui prouver que, dans son intérêt, mieux vaut avouer que de s'entêter dans des dénégations ridicules et dans un système de défense qui ne tient pas debout. Il n'a pas d'autre moyen de se concilier l'indulgence de la justice.

M. Randon crut sage de ne point prolonger sa visite. Le magistrat venait d'avoir un léger accès d'attendrissement qui pouvait bien ne pas durer. Il s'en fallait que son système digestif eût retrouvé sa sérénité: déjà sa figure se contractait, déjà s'accentuait ce bruit de borborygmes qui était comme la plainte de ses inconsolables entrailles: la repasseuse invisible qui promenait son fer chaud sur les muqueuses de M. le procureur s'annonçait. Ah! la bonne dose de bicarbonate de soude qu'allait s'administrer M. Lobert une fois libéré de son visiteur!

Le soir, vers cinq heures, comme M. Randon, assis dans le cabinet de travail de M. Didier, professeur de philosophie au collège, exposait à son ami le but de son voyage à Marnant et contait les incidents qui avaient marqué la dernière semaine de sa vie, jusque-là si tranquille, si heureuse, on lui remit un permis de communiquer signé du juge d'instruction:

— J'irai, fit-il noblement... C'est égal, votre procureur est, tout de même, un brave homme, c'est à lui que je dois d'être si vite servi!

— Comment! s'écria M. Didier, il a été gentil, pas possible! Vous lui avez donc apporté un remède nouveau, une drogue inconnue, contre le mal d'estomac? Ou bien l'adresse d'un médecin extraordinaire? Le prodige ne s'explique pas autrement.

— C'est votre nom qui a tout fait: je lui ai dit que j'étais votre ami, que je serai votre hôte: subitement, il s'est apprivoisé. Vous vous aimez beaucoup, tous les deux?

— Nous nous aimons, c'est trop dire, mais voilà: je suis le professeur de son cadet qui s'est vu, l'an dernier, décerner — par les messieurs de la Sorbonne, s'il vous plait! — une magnifique retocade au baccalauréat, que le gaillard n'avait, du reste, pas volée. Ah! mon cher, notre procureur, qui est inconsolable de la mort de sa femme, est à plaindre, pas autant, toutefois, qu'il peut le paraître: il est père de quatre fils, et l'amour qu'il porte à ses petits lui fait oublier ses déboires de métier, l'aide à supporter, à peu près patiemment, les convulsions de son estomac toujours en révolte contre lui-même. Qui croirait qu'avec ses fils il est tendre, même faible, qu'il se laisse entortiller par eux que c'est un charme? S'il vous a été secourable, c'est au bénéfice de son cadet mon élève, son cher petit recalé, que je suis invité par là même, à "chauffer", comme nous disons, pour le prochain examen. Reconnaissant, je chaufferai de mon mieux. Je dois vous dire que si notre procureur aime ses quatre fils, il a bien, malgré tout, sa petite préférence pour le dernier, mon recalé: c'est assez naturel, n'est-ce pas, puisque l'enfant est un cancre... Ah! vous ne savez pas, vous Randon, ce que c'est que d'avoir des enfants à aimer, c'est notre consolation, notre compensation, notre revanche, notre vie... mais je ne devrais pas vous dire ces choses à vous qui avez fui le mariage comme la peste: j'aurais l'air de vouloir vous donner des regrets!... C'est égal, poursuivit M. Didier narquois, depuis que vous avez lâché votre profession, vos amis, la ville, pour vous livrer au soin exclusif de votre bonheur, vous devez joliment vous ennuyer, puisque vous en êtes réduit à rechercher des distractions bizarres, comme de fréquenter les magistrats les plus rugueux de la carrière, comme d'aller voir à la prison départementale ceux de vos cousins qui pourrissent sur la paille humide des cachots!... Allons, entre nous, Randon, quel crime avez-vous donc à expier pour vous imposer une pareille corvée?

— Ce n'est pas une corvée! protesta M. Randon se redressant vivement. Je fais cela parce que tel est mon bon plaisir. Puisque ça me chante d'agir ainsi, je suis libre!

Il n'était pas vrai, pourtant, que M. Randon considérât comme une excursion récréative, une partie de plaisir, la mission de charité qu'il se donnait librement — librement, c'était sa seule excuse à ses propres yeux! — auprès du meunier de l'Etang-Neuf. Non, il ne cherchait pas une distraction. Il avait une bien plus haute idée et de lui-même et du geste qu'il accomplissait: "Tout de même, se disait-il en se rendant à la prison dans la matinée du lendemain; il n'y a pas mal de gens à ma place qui ne feraient pas ce que je fais!" M. Randon était sollicité par une voix intérieure à se regarder comme planant au-dessus de l'humanité moyenne. Il se souvenait, non sans quelque complaisance pour lui-même, d'avoir lu que saint Vincent de Paul visitait le bagne de Toulon pour consoler les misérables qui ramaient sur les galères du Roi, que même le bon monsieur Vincent avait demandé comme une grâce — qui lui fut accordée — de prendre les fers d'un forçat afin de permettre à celui-ci de retourner au pays qui n'était pas très fier de l'avoir vu naître et d'y retrouver femme et enfants. M. Randon, il faut le dire, ne songeait pas à s'offrir en otage au juge d'instruction, en place de cousin Emile: cet ancien professeur de belles-lettres se résignait à n'être qu'un héros de second choix.

Lorsqu'il pénétra dans la prison départementale, il fut assez désagréablement impressionné par cette odeur de renfermé, spéciale à tous les endroits où des échantillons de l'espèce humaine sont mis en vase clos: M. Randon se fit, à part lui, cette réflexion que l'air de la liberté avait, tout de même, d'autres senteurs que celle-là! Il vit s'ouvrir devant lui des portes massives qu'on déverrouillait avec fracas, passa au greffe où un scribe aux yeux chassieux — il remarqua que cet homme ressemblait, à s'y méprendre, au dernier inspecteur d'Académie qu'il eût connu — visa son permis, puis, conduit par le gardien-chef qui devait assister à l'entretien, il alla s'asseoir sur une chaise de paille, au "parloir", une grande pièce basse et sombre qui semblait bien mal nommée, car elle vous donnait surtout envie de vous taire.

M. Randon n'y était pas depuis cinq minutes qu'Emile Lefresne parut escorté d'un gardien. Le jeune homme eut une exclamation joyeuse en apercevant son cousin qui, ému, attendri, lui donna la plus paternelle accolade et ne put que murmurer: "Mon pauvre enfant! Mon pauvre enfant!" Emile regardait fixement M. Randon avec des yeux inquiets; il dit:

— Est-ce qu'elle me croit coupable?

De qui entendait-il parler? L'ancien professeur n'eut pas besoin de le lui demander: il devinait qu'un doute angoissant hantait l'esprit du meunier: "Berthe Vallerin a-t-elle foi en mon innocence?"

— Coupable, allons donc, s'écria M. Randon, mais elle vous aime plus que jamais!

— Et ma mère, ma pauvre mère, fit Emile, que je n'ai pas embrassée en partant! Elle mourra de cette aventure.

— Non, rassurez-vous, mon cher enfant, dit M. Randon; hier au soir, je suis allé chez votre mère. Je l'ai trouvée très affaissée, mais j'ai pu lui faire reprendre courage et confiance: elle a la certitude de vous revoir bientôt, car il aura une fin, l'épouvantable cauchemar dans lequel vous vivez, elle et vous!

Emile pria son cousin de transmettre à sa mère quelques indications précises qui devaient, pendant son absence, guider Mme Lefresne dans l'exploitation du moulin, puis, il revint à la question qui, manifestement, lui tenait au coeur:

— Alors, demanda-t-il, Berthe n'a jamais douté de moi?

— Douter de vous! Vous lui faites injure, mon pauvre Emile: elle veille sur vous, et je crois inutile de vous dire qu'elle ne vous abandonnera pas!

Et il fit, par le détail, le récit de la visite qu'il avait reçue, la veille, de Berthe Vallerin, de Mme Pardolles.

A mesure qu'il parlait, la figure du jeune homme s'éclairait, ses yeux rayonnaient une joie intense:

— Eh bien, s'écria-t-il, maintenant, tout m'est égal! Qu'on me torture, qu'on me laisse en prison, qu'on me condamne...

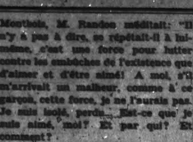
— Cela ne sera pas, fit simplement M. Randon, on vous sauvera, mon cher ami.

Au cours de l'entretien qui, réglementairement, devait être court, — la présence du gardien muet et attentif n'était point pour inviter aux confidences et favoriser les expansions du prisonnier, — Emile Lefresne tenta plusieurs fois de démontrer l'invraisemblance, le ridicule de l'accusation qui pesait sur lui, mais M. Randon l'avait aussitôt arrêté d'un geste:

— De grâce, ne vous défendez pas, Emile, on ne discute pas l'évidence!

Au bout d'une demi-heure, lorsque l'ancien professeur sortit du parloir, il avait l'impression de quitter un homme heureux.

Dans le train qui le ramenait à



Monthois, M. Randon méditait: "Il n'y a pas à dire, se répétait-il à lui-même, c'est une force pour lutter contre les embûches de l'existence que d'aimer et d'être aimé! A moi, s'il m'arrivait un malheur, comme à ce garçon, cette force, je ne l'aurais pas. Je suis isolé, perdu... Est-ce que je suis aimé, moi? Et par qui? Et comment?"

Et il pensait à cette solitude du coeur où il s'était confiné afin de pouvoir, plus librement, s'aimer soi-même. Sa vie sans affection, sans tendresse, lui apparaissait vide de sens et ne pas valoir l'effort qu'il se donnait pour être heureux. Heureux, l'était-il, au moins? Non. Emile Lefresne souffrait, pour son bonheur compromis, pour sa mère, pour sa fiancée: il avait ses raisons de souffrir. Mais lui, Philippe Randon, exempt de toute charge du coeur, souffrait sans savoir pourquoi. Au fond de son égoïsme, il ne trouvait qu'un indéfinissable ennui, que le sentiment, chaque jour renforcé, de son inutilité, de son abandon. Si quelque catastrophe s'abattait sur lui, qui compatirait? Qui viendrait lui demander le droit de s'associer à sa peine? Lorsqu'il mourrait, qui aurait une larme sincère? Qui le regretterait? Qui se souviendrait le lendemain qu'il avait vécu? Il était dans l'existence comme s'il n'était pas. Autant eût valu qu'il ne fût pas né. Ah! lorsqu'il faisait un retour sur lui-même, il ne pouvait plaindre Emile Lefresne, ce jeune homme accusé d'un crime qui conduisait au bagne!

Trois jours après, M. Randon reçut de Mme Pardolles une lettre où il était dit: "Je ne m'abusais point en vous affirmant que Berthe avait son "projet". Je le connais maintenant. Elle a écrit au juge d'instruction pour lui demander à être entendue. Berthe est convoquée pour demain, deux heures, au palais de justice de Marnant. Je l'accompagne. M. Vallerin père est absent pour ses affaires jusqu'à dimanche: ma chère filleule peut exécuter son projet sans rencontrer d'opposition." Lorsque M. Randon eut, par deux fois, lu cette lettre, il demeura songeur, puis, très bas, comme s'il eût craint de s'entendre lui-même, il murmura: "Je voudrais bien être à la place d'Emile Lefresne."

VII

Le palais de justice de Marnant est une relique du quinzième siècle, sauvée, par quelque inexplicable prodige, de la rage de destruction qui possède nos contemporains. Avec ses tours trapues postées à droite et à gauche de sa longue façade comme deux lourdes sentinelles qui gardent le château pour l'éternité, ses fines tourelles pointant leur toit aigu au-dessus des sveltes cheminées qui se groupent en faisceaux de colonnettes, le palais a grand air. Aujourd'hui, dans cette demeure des ducs de Marnant qu'enchanta le faste des cours princières au temps de la Renaissance, on jargonne sur le mur mitoyen et ses affolants mystères: les juges de la République y distribuent par paquets des amendes et des années de prison à tous les gens de l'arrondissement qui le désirent, et même aux autres. Où passaient dans la royale splendeur de leur robe de brocart les duchesses de céans, celles-ci imposantes, celles-là gracieuses, d'aucunes privées de ces attributs et qui avaient la figure de tout le monde, défilent aujourd'hui les lamentables "accusés", ceux qui débutent dans la carrière, dont la veste d'innocence n'a pas encore de reprises, et ceux qui viennent là, de temps en temps, pour que messieurs du tribunal les habillent d'une condamnation toute neuve, agrémentée d'une passementerie d'"attendus". Sur les dalles de ses vastes corridors, de ses hautes salles où monseigneur le duc, raide dans sa cuirasse damasquinée, faisait sonner ses éperons d'or, glissent, pareils à de grands oiseaux sombres, les avocats, les avoués, huissiers, greffiers, tous uniformément enjuponnés de mérinos, un pan de mouchoir sous le menton, un moule à biscuit de Savoie sur la tête.

Deux heures de l'après-midi sonnaient comme Mme Pardolles et Berthe Valleron montaient le grand escalier du château seigneurial transformé en prétoire. Lorsqu'elles furent arrivées au cabinet du juge d'instruction, un garçon de salle les invita à s'asseoir dans une antichambre dont la porte vitrée donnait sur le couloir. Les deux avocats stagiaires qui, cette année-là, fleurissaient de leur jeunesse le barreau de la ville et qui, pendant les audiences, erraient en robe par le palais, en quête d'improbables clients, les avaient aperçues, et, piqués de curiosité, les avaient suivies à distance. Que venaient faire ces personnes "chic" dans l'ancien château des duchesses de Marnant devenu maison de justice, où l'on ne rencontrait guère maintenant que des femmes du genre "indésirable", des prévenues la plupart du temps? Il fallait savoir. Et les deux petits avocats passaient et repassaient dans le couloir, cherchant, d'un oeil enquêteur, à apercevoir, par les carreaux de la porte vitrée, Mme Pardolles et Berthe qui s'entretenaient à voix basse. Même, l'un des stagiaires, joli garçon et qui le savait, l'ayant appris par intuition, avait adroitement incliné sa toque sur l'oreille gauche pour être vu à son avantage des deux inconnues.

— Qui ça peut bien être que ces femmes-là? fit l'un.

— J'ignore, dit l'autre. En tout cas, ce n'est pas du gibier d'assistance judiciaire.

— Non, c'est du genre payant; donc, c'est un de nos vieillards qui plaidera.

— Assurément, ce n'est pas pour notre nez! Drôle de profession! Les clientes, si elles sont jeunes et riches, ne se fient qu'aux têtes chauves: c'est bien ici qu'on peut dire: "Place aux vieux!"

Le garçon de salle vint annoncer à Berthe qu'elle pouvait entrer. Laissant Mme Pardolles dans l'antichambre où les deux avocats stagiaires auraient tout loisir de la contempler, la jeune fille fut introduite dans une grande pièce, très claire en dépit des petits carreaux plombés des fenêtres, dont les murs, en partie recouverts d'une boiserie de chêne sculpté, portaient des écussons aux armes de toutes les familles ducales. Dans ce décor d'un solennel anachronisme, se tenaient assis à une table-bureau, deux hommes; l'un, à tête chauve, faisait fonction de greffier; l'autre, vêtu d'un complet marron du bon faiseur, ne devait que bien peu avoir dépassé la trentaine: c'était M. Ardilly-Duport, "juge suppléant chargé de l'instruction au tribunal civil".

Ce jeune célibataire, depuis qu'il était à Marnant, se regardait comme exilé dans cette ville de province distante de Paris d'au moins deux cents kilomètres. Il convoitait un poste de substitut dans un tribunal du ressort de Paris, Seine-et-Marne ou Seine-et-Oise, où il ne serait attaché au Parquet que par un pied, si l'on ose dire, ayant toujours l'autre pied levé pour partir: ainsi, pourrait-il sauter plus commodément, chaque soir, dans le train qui le déposerait à la gare Saint-Lazare. Fils d'un grand politicien qui gouvernait en maître la volonté du peuple souverain dans tout un arrondissement, orné de hautes protections, M. Francisque Ardilly-Duport pouvait croire raisonnablement que son rêve ne tarderait pas à se réaliser: on lui prédisait une belle carrière dont il franchirait les étapes sans avoir à se donner d'autre peine que de se laisser vivre, et il ne demandait qu'à continuer à ne pas mourir. En attendant son avancement prochain, il éblouissait de ses élégances de mise et de ses manières "bien parisiennes" les invités du bal de la Préfecture et de la Trésorerie lorsqu'il décorait de sa présence ces solennités. Quand sa magnifique barbe fauve, qu'il soignait avec amour, passait comme une traînée de lumière sur le front des jeunes filles qui, entre deux danses, se reposaient à l'ombre de leur maman, plus d'une "héritière" de la ville sentait son coeur s'accrocher à cet astre errant qui promenait à travers les salons officiels la figure pâle et fine de M. le juge d'instruction; plus d'une se désespérait de n'être point demandée en mariage par celui que le procureur général, en une heure de malice, avait appelé "le plus beau des juges du ressort". M. Ardilly-Duport ne se pressait point de faire son choix: il connaissait sa valeur matrimoniale, entendait que le marché lui fût avantageux: "Ah! pour ça, mes petites colombes, disait-il dans l'intimité, celle qui m'aura pour époux, y mettra le prix!"

En voyant entrer dans son cabinet Berthe Vallerin, le juge d'instruction eut un mouvement de surprise vite réprimé. Il s'attendait à voir paraître quelque robuste fleur des champs, une paysanne qui serait venue là plaider ingénument, avec des fautes de syntaxe, pour son promis que la méchante justice s'entêtait à tourmenter. Il avait devant lui une jeune fille au profil délicat, qui portait, avec infiniment de grâce, un tailleur gris de coupe parfaite et dont le costume s'harmonisait dans toutes ses parties sans une note discordante. M. Ardilly-Duport regarda le chapeau, les gants, les chaussures, ce par quoi une femme du monde arrive — quelquefois, et non sans peine! — à dépasser en "chic" sa femme de chambre; puis, il avisa sur son bureau un livre à couverture jaune, un roman de grande passion qu'il lisait en attendant les témoins cités; il le retourna prestement pour que Mlle Vallerin n'eût pas le regard choqué par le titre d'un livre qui — il fallait en convenir — n'était pas pour les jeunes filles... pour toutes les jeunes filles.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

A LOUER — Suite dans Bloc Provencher, [illegible] ave. Provencher, en face de l'hôtel de ville de Saint-Boniface. Loyer, [illegible] par mois. S'adresser à [illegible] Ltd., [illegible], rue Main, tél. [illegible], ou au gardien, Suite 17, Bloc Provencher. Tf

GROS CENTRE canadien-français d'Ontario demande médecin canadien-français et catholique. Gros village. Commodités modernes. Chemin de fer. [illegible] Occasion exceptionnelle. S'adresser à Boite 3, la "Liberté" Winnipeg, Man. T.

[illegible] PURE RACE — De poules Leghorns blanches et de Rouges du Rhode Island; coqs primés, ancêtres avec record 350, 375, 393 oeufs. Encouragez sur commandes pour livraison en février, mars. Prix raisonnables selon espèce et qualité. Arrivée 100% et date fixe garantie. Abbé [illegible], curé de Saint-Maurice, Bellegarde, Sask. 41p

A VENDRE — Oeufs bien frais et choisis, levés chaque jour, chez L. [illegible], [illegible], rue Saint-Jean-Baptiste. Pour information par téléphone, [illegible]. 26p

PAQUETS D'ABEILLES avec reines italiennes, [illegible] et plus, 2 livres, [illegible] 10% avec la commande. Henri [illegible], Wharton, Texas. 37p

A VENDRE — Grande chaise automatique pour salon de barbier, ainsi que miroir, buffet et les outils. A vendre pour [illegible]. S'adresser à [illegible] ave. Provencher, Saint-Boniface, Man. 34p

MIEL PUR DU MANITOBA, [illegible] la caisse de 60 livres, mis en chaudières de 10 livres. Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man. 42

Avis public est donné par moi que dorénavant je ne serai nullement responsable des dettes contractées par mon épouse, Rose Cadieux (née Lévêque).

JOSAPHAT CADIEUX,
Letellier, Man.

AVEZ-VOUS MAL AUX PIEDS?
Si oui, ne manquez pas de visiter le Dr G. Albert. Vous éprouverez un soulagement immédiat à tous vos maux de pieds, à partir des cors jusqu'aux pieds-plats.

DR G. ALBERT
[illegible], édifice Somerset, Winnipeg
Téléphone [illegible]
Remèdes [illegible] par la poste pour cors, durillons, oignons et transpiration des pieds.

AU SACRE-COEUR

Dimanche prochain, à la salle paroissiale

Dimanche prochain, 27 janvier après la messe de onze heures — une messe basse à cette occasion — aura lieu l'assemblée générale de la paroisse. Les intéressés au rapport annuel de la commission scolaire paroissiale et à l'élection des commissaires voudront bien se rendre à la salle paroissiale, après la messe. Ont droit de vote, tous ceux et celles qui contribuent au soutien de l'église et de l'école. Que personne ne manque à l'appel!

Au soir de ce même dimanche, les membres de l'A. C. J. C. donneront une partie de cartes. Quels sont les invités? Tous ceux et celles qui seront à l'assemblée du matin, et sûrement bien d'autres.

Les Enfants de Marie

L'honneur d'avoir repris les parties de cartes revient aux Enfants de Marie: félicitons-les. Du commencement de la soirée jusqu'à l'heure des rafraîchissements, si l'on a remarqué quelques changements dans les modes, pourtant le mode de procéder s'en tient aux traditions. En voulez-vous une preuve? Lisez cette liste de gagnants: Mlles Alma Viens, E. Palmer et V. Laferté remportèrent les prix de whist; ainsi que MM. G. Mussellon, E. Cook et J. Dessautels. Au "bridge", Mme O. Roy et M. C. Klepper se rangèrent bons premiers. Et le programme musical? Au piano, Mlles Boileau et Wesiak; M. M. Prud'homme et Mlle Y. Sala, le premier au piano, la seconde au violon, ont joué simultanément: l'assemblée était tout oreilles.

Concert musical

Un concert musical, sous le patronage de S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, est organisé par Mlle Annette Dostert, au profit de la paroisse du Sacré-Coeur, pour le mercredi 30 janvier, à 8 h. 30 du soir, dans la salle paroissiale, coin Lydia et Bannatyne. Voici le programme:

Fantaisie et fugue en la mineur, Bach-Bauer: Evelyn Pratt, A.T.C.M.

Concerto, sol mineur (1er mouvement), Mendelssohn: Fabiola Gosselin.

Chant: (a) Mai, Reynaldo Hahn; (b) Mariage des Roses, César Franck: Mme E. Bélair.

Concerto sol mineur (3me mouvement), Mendelssohn: Anne Averbuck.

Violon: Praeludium et Allegro, G. Pugnani-Kreisler: Thérèse Morache.

Capricio Brillante op. 22, Mendelssohn: Agnes Feely.

Concerto ré mineur (1er mouvement), Rubenstein: Evelyn Pratt.

Chant: (a) La première danse, Massenet; (b) Les petits soldats de plomb, Lessard: Mlle Yvonne Thibault.

Concerto mi mineur (2ème et 3ème mouvement), Chopin, Kathleen Hand.

Les concertos seront exécutés par les élèves de Mlle Annette Dostert, qui sera au second piano. Accompagnatrice pour le chant, Mme G. Laflèche.

Les pianos en usage au concert ont été offerts gratuitement par la maison J.-J.-H. McLean et Cie.



WINNIPEG

"Les Grands Garçons" à l'Alliance Française vendredi soir

C'est vendredi, à huit heures, dans l'"Assembly Hall" de l'Université (entrée rue Kennedy) qu'aura lieu la soirée de l'Alliance Française. M. le professeur A.-C. de la Lande, W. Lévesque et M. Goulet joueront "Les Grand Garçons", une comédie en un acte de Paul Géraldy. Mlle W. Lightcap se fera entendre dans son répertoire de chansons françaises. Mlles Grace Vogel, Betty Watt et Margaret Hamilton interpréteront quelques morceaux de violon et de piano.

Programme très distingué, on le voit, et les assistants auront tout le loisir de se voir et de causer. On servira des rafraichissements. L'entrée est gratuite.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

A l'assemblée générale annuelle de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, tenue dans la salle du club "Amicus", le mercredi 16 courant, les officiers suivants ont été élus:

Présidente, Mme P. L'Heureux; 1re vice-présidente, Mme H. Laberge; 2ème vice-présidente, Mme D.-L. Léger; secrétaire, Mme A.-E. Love; ass.-secrétaire, Mlle A. Gervais; trésorière, Mme E. Lévesque; conseillères: Mmes L. Pacaud, E. Guertin, E. Chauvière, J.-J. Trudel.

Le rapport annuel de la trésorière fut lu et trouvé satisfaisant.

Les Académiciennes Sainte-Marie

L'élection des officiers des Académiciennes Sainte-Marie aura lieu au huitième étage de l'hôtel Marlborough, mercredi, le 30 courant, à 8 h. 30. Tous les membres sont priées d'y assister.

(Communiqué)

Chevaliers de Colomb

Une jolie manifestation eut lieu mercredi dernier, dans les salles des Chevaliers de Colomb, à l'occasion du départ du frère Jean-E. Arpin, de la Banque Canadienne Nationale, transféré au bureau-chef de cette institution financière, à Montréal. Un grand nombre de frères Chevaliers des conseils Provencher No 2450 et Winnipeg No 1107, avaient tenu à coeur, par leur présence, de montrer à ce digne frère la haute estime que tous ont pour lui.

Sous la présidence conjointe des deux grands Chevaliers, la réunion eut un grand succès. Tour à tour les frères suivants adressèrent la parole soit en français, soit en anglais, au héros de la fête: le R. P. Vézina, O.M.I., chapelain du Conseil Provencher No 2450; le grand chevalier Ed Cass, le grand chevalier J.-J. Trudel, le député de district Henri Lacerte, les frères M. English, J.-I. Morkin, A.-J. Dostert, J.-C. Davis, Neil Carey, qui tous firent l'éloge du frère Arpin. Après quoi eut lieu la présentation d'une superbe breloque, portant l'emblème des Chevaliers de Colomb, par le frère J.-C. Davis.

Quoique visiblement ému, le frère Arpin répondit en termes chaleureux et sut, par ses paroles convaincantes, montrer qu'il gardait toujours un bon souvenir de ses nombreux amis. Après quelques chansons, tous allèrent souhaiter un "bon voyage" au frère Arpin.

Les membres anglais et français des Chevaliers de Colomb doivent se féliciter de cette fête intime, qui eut le plus franc succès et où la plus grande amitié ne cessa de régner.

Concours de bridge

Le grand concours de bridge organisé par les Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher est en bonne voie de progrès et commencera le 3 février à 3 h. de l'après-midi dans la salle du conseil. Ceux qui désirent y prendre part devront le faire avant le 30 janvier, car après cette date les cadres seront fermés. Veuillez communiquer avec le Dr P.-E. Laflèche, M. Auguste Côté ou M. Albert Marcoux.

Au Cercle Molière

La réunion du Cercle Molière, tenue samedi dernier, sous la présidence du Dr J. Trudel, fut très brillante. Une nombreuse assemblée, intéressée à l'avance par l'annonce de la causerie du R. P. Bourque, S.J., augmentée par de nombreux nouveaux membres, vint applaudir et le conférencier et nos artistes amateurs.

M. A. Boutal, directeur dramatique, déjà connu pour les pièces qu'il a su monter ("Chut! Voilà la bonne!", "L'Echelle cassée", "Cochut", "L'Arlésienne") nous apprit que la pièce de "Popol et Virginie" était prête à affronter les feux de la rampe, et cela entre les 15 et 20 février.

"Le raid de Guelph", tel fut le sujet de la causerie du R. P. Bourque. L'orateur nous emporta d'abord dans une délicieuse description de la petite ville de Guelph, Ontario, et du beau noviciat qu'il y fonda. Il nous intéressa au plus haut point en nous faisant voir la beauté de notre Eglise catholique qui, même dans un pays essentiellement fanatique et sectaire, sait demeurer ferme et inébranlable; aucun fait moderne de l'histoire ecclésiastique ne peut mieux servir d'apologie au fameux verset des psaumes: "Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise; et les portes de l'Enfer ne prévaudront rien contre Elle". Merci, au nom du Cercle Molière, au P. Bourque d'avoir su, dans une langue vive, concise et vibrante, qui peint le beau caractère du prêtre, nous apprendre un fait important que nous ne connaissions qu'imparfaitement et réchauffer en même temps notre zèle de catholique.

Mlles F. et M. Prendergast exécutèrent ensuite brillamment un quatre-mains très goûté; à chacune de nos réunions, nous voyons de nouveaux artistes se révéler parmi nous. Mlles A. Dostert et T. Morache se firent entendre ensuite dans un duo piano-violon très réussi; le Cercle a déploré que la jeune artiste ait si vite abandonné la bataille et espère avoir le plaisir de l'entendre à nouveau prochainement. Enfin, la belle voix de M. de Lavignette accompagna les mélodieux accords d'une pianiste, bien connue aussi comme cantatrice: Mme La Laflèche. Puis ces deux artistes entraînèrent tout le cercle réuni dans l'exécution de chansons populaires canadiennes, à la joie générale.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'assistance fut très belle et très bien disposée envers le programme de Mme E. Chauvière. Nous avons le plaisir de voir comme nouveaux membres: M. et Mme A. Dostert, Mlle A. Dostert, le Dr et Mme Séguin, Mme J. Collon, M. J.-A. Ferland, M. A. Laflèche, Mlle C. Laflèche, M. J. Hubicki.

Enfin, nous savons que de nombreuses demandes d'adhésions sont parvenues au secrétariat. C'est parfait! Le Cercle Molière renaît, sous la conduite du Dr J. Trudel, plein d'une vigueur nouvelle et pourra, d'ici peu, procurer à la littérature française l'expansion à laquelle elle a droit. Que cette oeuvre de résurrection continue pour le plus grand bien de tous!

Sage précaution

Le président du tribunal à la dame témoin pressée de prêter serment:

— Dites d'abord votre âge, Madame. Vous jurerez de dire la vérité après.

• • •

